



4

4

Le boom des
baby-boomers

3

Équipements
médicaux

2

Accessibilité
Europe

1

Accessibilité
Amérique du Nord

rapport annuel
2024

SAVARIA CORPORATION

Pour l'année fiscale se terminant
le 31 décembre 2024



Message de
Sébastien Bourassa

Président et chef de la direction

Lors de mes visites de nos installations à travers le monde en 2024, j'ai pu constater par moi-même l'impact de notre projet *Savaria One* sur les opérations quotidiennes de chaque usine.

Avec plus de 200 initiatives axées sur l'efficacité et la promotion des synergies, nous avons réalisé des améliorations significatives — tant grandes que petites — se traduisant par une augmentation substantielle de la croissance du BAIIA ajusté d'une année à l'autre de 24 %.

La collaboration, l'une de nos valeurs d'entreprise fondamentales, continue d'être l'un des moteurs de notre succès, connectant de 2 500 employés à travers le monde. Le lancement prochain de notre nouvel ascenseur à travers le plancher, le Luma, en est un excellent exemple. Conçu comme une alternative pratique au siège d'escalier, le Luma offre une solution de mobilité idéale pour la population vieillissante. Grâce à l'approche innovante de notre équipe de R&D et à l'étroite collaboration avec nos responsables des ventes internationales, le Luma sera disponible à l'échelle mondiale en 2025.

En regardant vers l'avenir, je prévois que *Savaria One* continuera de renforcer notre efficacité globale en 2025. Grâce à l'amélioration de nos opérations, nous sommes bien positionnés pour favoriser la croissance dans nos secteurs *Accessibilité* et *Équipements médicaux*.

Savaria connaît aujourd'hui le succès en partie grâce à notre agilité à nous adapter aux conditions du marché.

Nous exploitons de nombreuses usines à travers le monde et, même si cela peut parfois rendre la gestion plus complexe, cela nous offre également une flexibilité remarquable pour la fabrication et la distribution. Alors que nous sommes confrontés à des défis géopolitiques nouveaux et sans précédent, nous savons que rien n'arrête la population vieillissante et ses besoins de mobilité. Il nous appartient de continuer d'évoluer et de nous adapter pour répondre à ces besoins et maintenir notre position de chef de file.

Au cours de la dernière année, *Savaria One* a renforcé nos capacités et même si les choses ne sont pas toujours faciles, nous trouvons toujours des solutions et nous restons forts. En 2025, je ne vois pas les choses changer. Nous collaborons, nous innovons, nous travaillons en équipe et nous persévérons dans notre travail avec passion.



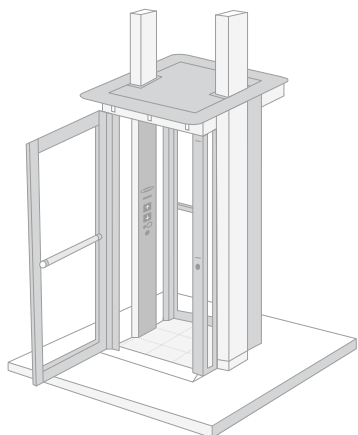
Message de
Marcel Bourassa

Président exécutif du conseil

1

Accessibilité

Amérique du Nord



En 2024, nos principales usines de Surrey et de Brampton ont enregistré d'importants gains de productivité grâce aux initiatives de *Savaria One*.

En optimisant les aménagements de production et en renforçant les pratiques de fabrication « lean », nous avons amélioré l'efficacité de l'ensemble des opérations. Après

l'acquisition de Matot au début de 2024, nous avons accru la capacité de Brampton afin d'y inclure la production de monte-plats et monte-charges, permettant aux distributeurs d'intégrer les commandes de produits Matot dans notre système Quote Builder. Pour rationaliser davantage la logistique, nous avons établi un entrepôt de produits finis à Mississauga (Ontario), réduisant ainsi la congestion à Brampton et améliorant l'efficacité des expéditions de plates-formes élévatrices et d'ascenseurs résidentiels.

L'innovation est restée au premier plan avec le lancement de notre panneau de commande à écran tactile et d'une nouvelle porte encastrée haut de gamme pour notre gamme d'ascenseurs résidentiels. Lors du salon annuel de l'industrie NAEC, nous avons renforcé notre présence sur le marché en exposant Garaventa et Savaria ensemble tout en introduisant Access+, un nouveau programme d'incitation aux ventes à plusieurs paliers pour les distributeurs conçu pour renforcer les partenariats et stimuler la croissance.

PERSPECTIVES POUR 2025

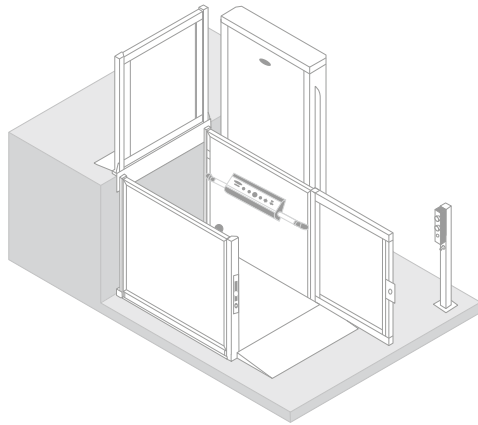
Nous sommes ravis de présenter le Luma, une solution de mobilité intuitive et magnifiquement conçue qui devrait générer des ventes supplémentaires et étendre notre portée sur le marché de l'accessibilité.



Accessibilité

Europe

2



En 2024, notre objectif en Europe était d'améliorer l'efficacité afin d'offrir des avantages immédiats tout en établissant une structure plus durable pour cette région hautement compétitive.

Une étape clef de cette transformation a été la réorganisation de notre équipe de direction, en commençant par la nomination de Clare Brophy au poste de présidente du groupe, suivie de plus de 50 réalignements de direction supplémentaires pour améliorer l'efficacité du leadership.

Nos initiatives en matière de productivité ont conduit à une augmentation de 20 % des appels de service sur le terrain, nous permettant de mieux servir nos clients sans augmentation de coûts. Le progiciel de gestion intégrée mis en place en 2023 a prouvé sa valeur en 2024 en automatisant les tâches, en améliorant le suivi des indicateurs clefs de performance et en optimisant les itinéraires de service pour une plus grande efficacité opérationnelle.

Des gains ont été réalisés dans la chaîne d'approvisionnement grâce à des renégociations stratégiques avec les fournisseurs et à des analyses améliorées pour l'approvisionnement mondial et les achats synergiques. De plus, nous avons amélioré notre productivité dans nos usines clefs en renforçant l'expertise interne, la stabilité de la main-d'oeuvre et l'efficacité des horaires de travail.

En 2025, l'Europe lancera deux nouveaux produits sous la marque Savaria: le Luma et une plate-forme élévatrice verticale Savaria Multilift conforme aux normes du code européen. Parallèlement, Handicare élargit son héritage dans les sièges d'escalier et sera désormais commercialisé sous le nom de Handicare par Savaria, positionnant la marque pour une plus grande part de marché et une plus grande diversification.

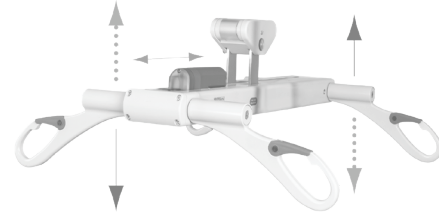
EN 2025

L'Europe lancera sous la marque Savaria une plate-forme élévatrice verticale Savaria^{MD} Multilift conforme aux normes européennes.



3

Équipements médicaux



En 2024, nous avons intégré nos marques Span, Handicare et Savaria dans notre secteur Équipements médicaux de Savaria.

Notre nouveau site web met en valeur l'étendue de notre gamme de produits pour répondre aux besoins du marché dans les domaines des soins de longue durée, des soins en phase aiguë et des soins à domicile. Nous avons enrichi notre contenu de formation clinique, notamment en y intégrant du contenu numérique enrichi. Les lève-personne fixes cliniques Savaria de la série M ont été lancés et ont remplacé les anciens modèles Handicare, renforçant ainsi notre solide réputation d'innovation dans cette catégorie. L'ajout de fonctionnalités de connectivité Wi-Fi et Bluetooth ainsi que de sangles antimicrobiennes a enrichi cette gamme de produits, déjà reconnue pour sa fiabilité exceptionnelle.

Les initiatives de *Savaria One* dans le domaine des Équipements médicaux ont permis de réduire l'utilisation de peinture grâce à un système de recyclage de la peinture, et nous avons également amélioré les temps de cycle de notre chaîne de montage grâce à un calendrier rééquilibré. L'optimisation de la chaîne d'approvisionnement a permis de réduire les coûts des matières premières, notamment la mousse pour nos matelas thérapeutiques.

CROISSANCE EN 2025

Notre secteur *Équipements médicaux* a connu un quatrième trimestre exceptionnel et se concentre sur l'amélioration continue de son efficacité ainsi que sur la croissance des ventes en 2025.

Le boom des **baby-boomers**

4

2024 a marqué l'année où tous les baby-boomers sont maintenant dans la tranche démographique des «60 ans et plus».



Il s'agit d'une cohorte de 18 années de naissance (1946-1964) représentant la plus nombreuse génération (76 millions aux États-Unis seulement, les baby-boomers les plus âgés atteignant 80 ans en 2026¹). Ils détiennent la plus grande richesse de toutes les générations et, en 2030, ils pourront tous prendre leur retraite.

Il est bien connu que les gens souhaitent rester chez eux le plus longtemps possible, ce qui crée d'énormes opportunités de vente de produits et de services. Aux États-Unis, 95 % des baby-boomers vivent dans des résidences privées², et au Canada, ce chiffre s'élève à 93 %³.

Avec l'âge, la demande de solutions d'accessibilité et d'équipements médicaux augmente, les domaines mêmes dans lesquels nous excellons. Les ascenseurs résidentiels, les ascenseurs à travers le plancher et les sièges d'escalier offrent une mobilité fluide, permettant aux personnes de se déplacer en toute sécurité dans des résidences à plusieurs niveaux. Parallèlement, nos équipements pour déplacer les patients, tels que nos lève-personne et nos lits médicaux, soutiennent à la fois les patients et les soignants, permettant des soins à domicile plus sécuritaires et desservent aussi les établissements institutionnels tels que les hôpitaux et les établissements de soins de longue durée.

Alors que la génération des baby-boomers continue de vieillir, la demande de solutions d'accessibilité et de soins fiables et de haute qualité ne fera que croître. En fournissant des produits innovants et faciles à utiliser qui améliorent la sécurité et l'indépendance, nous sommes bien placés pour servir ce marché en expansion et stimuler la croissance à long terme.

76 millions

la génération la plus nombreuse

2030

l'année où chaque baby-boomer aura au moins 65 ans

plus de 90 %

des baby-boomers vivent dans des résidences privées

¹ Bureau du recensement des États-Unis, ² Centre conjoint d'études sur le logement de Harvard, 2023,

³ Statistique Canada

Bourassa Savaria
FONDATION

10 ANS

2024 a marqué le 10e anniversaire de la Fondation Bourassa Savaria.

Depuis sa création, la Fondation n'a cessé d'accroître ses contributions.

En 2024, plus de 282 000 \$ ont été versés. Voici quelques faits saillants:



Habilitas

100 000 \$ sur 5 ans

Campagne *Chaque enfant a le droit de jouer* pour la construction d'une aire de jeux inclusive pour le Centre Mackay et les écoles Philip E. Layton dans la grande région de Montréal.



Société Neil Squire

8 000 \$ pour *Mardi je donne*

Campagne *Adapter pour les vacances*. Cette campagne pancanadienne finance l'adaptation de jouets pour les rendre plus accessibles aux enfants en situation de handicap.



Aider les enfants en situation de handicap physique à réussir

Timbres de Pâques Ontario

20 000 \$

Programme de financement d'équipement. La Fondation est fière de soutenir ce programme visant à éliminer les obstacles, promouvoir l'épanouissement personnel et favoriser un sentiment d'appartenance pour les personnes en situation de handicap.

Table des matières

| | |
|---|---|
| 1. Portée du rapport de gestion | 11. Gouvernance |
| 2. Énoncés prospectifs | 12. Méthodes comptables significatives et estimations |
| 3. Mesures IFRS et non-IFRS | 13. Arrangements hors bilan |
| 4. Survol des activités | 14. Opérations entre parties liées |
| 5. Faits saillants financiers | 15. Obligations contractuelles |
| 6. Revue financière | 16. Évènement subséquent |
| 7. Sommaire des résultats trimestriels | 17. Facteurs de risque et incertitudes |
| 8. Situation de trésorerie | 18. Valeurs environnementales, sociales et de gouvernance (« ESG ») |
| 9. Liquidités | 19. Perspectives |
| 10. Vue d'ensemble des trois dernières années | |

1. Portée du rapport de gestion

Ce rapport de gestion, daté du 5 mars 2025, vise à aider le lecteur à mieux comprendre Savaria Corporation, son contexte d'affaires, ses stratégies, ses facteurs de risques et les éléments clefs de ses résultats financiers. Il traite, notamment, de la situation financière et des résultats d'exploitation de la Société pour les périodes de trois et douze mois closes le 31 décembre 2024, en les comparant aux résultats des périodes correspondantes de l'exercice 2023. À moins d'indications contraires, les termes « Société », « Savaria », « nous », « nos » et « notre » font référence à Savaria Corporation et à ses filiales.

Préparé conformément au *Règlement 51-102 - Obligations d'information continue*, ce rapport doit être lu de concert avec les états financiers consolidés audités pour la période close le 31 décembre 2024. Sauf indication contraire, tous les montants sont exprimés en dollars canadiens. Les montants figurant dans certains passages du présent rapport de gestion peuvent être exprimés en millions de dollars canadiens (« M »); cependant, tous les pourcentages liés à ces montants sont calculés en fonction des montants en milliers de dollars canadiens contenus dans les tableaux correspondants.

La direction de la Société est responsable de la préparation du rapport de gestion, et celui-ci a été révisé par le comité d'audit de Savaria et approuvé par son conseil d'administration.

Des renseignements supplémentaires, incluant la notice annuelle d'information, sont disponibles sur le site internet de SEDAR+ à www.sedarplus.ca.

2. Énoncés prospectifs

Le présent rapport de gestion comprend certaines « déclarations prospectives » au sens des lois en valeurs mobilières au Canada. Toute déclaration contenue dans le présent rapport de gestion qui ne constitue pas un fait historique peut être considérée comme une déclaration prospective. Dans le présent rapport, les verbes « croire », « pouvoir », « devoir », « prévoir », « s'attendre », « estimer », « présumer » et d'autres expressions similaires indiquent en général des déclarations prospectives. Il est important de noter que les déclarations prospectives faites dans ce rapport décrivent nos prévisions en date du 5 mars 2025 et ne donnent aucune garantie quant à la performance future de Savaria ou de son secteur d'activité, et elles supposent des risques connus et inconnus ainsi que des incertitudes pouvant faire en sorte que les perspectives, les résultats réels ou le rendement de Savaria ou ceux de son secteur d'activité soient significativement différents des résultats ou du rendement futurs exprimés ou sous-entendus par ces déclarations. Nos résultats réels peuvent différer de façon importante des prévisions que nous avons formulées si des risques connus ou inconnus affectent nos activités ou si nos estimations ou nos hypothèses se révèlent inexactes. Une variation touchant une hypothèse peut également avoir des incidences sur d'autres hypothèses interreliées, ce qui peut amplifier ou diluer l'effet de cette variation. Par conséquent, nous ne pouvons garantir la réalisation des déclarations prospectives; le lecteur est donc prié de ne pas se fier indûment à ces déclarations prospectives. Les déclarations prospectives ne tiennent pas compte de l'effet que pourraient avoir sur nos activités des transactions ou des éléments spéciaux annoncés ou survenant après ces divulgations. Par exemple, elles ne tiennent pas compte de l'incidence des ventes d'actifs, des monétisations, des fusions, des acquisitions, des autres regroupements d'entreprises ou transactions, des réductions de valeur d'actifs, ni des autres frais annoncés ou survenus après les déclarations prospectives.

À moins que nous y soyons tenus selon les lois sur les valeurs mobilières applicables, nous n'ions toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser les déclarations prospectives, que ce soit à la lumière de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement.

Les risques et incertitudes comprennent ceux qui sont énumérés sous la rubrique « Facteurs de risque et incertitudes » de ce rapport de gestion, ainsi que les autres risques détaillés de temps à autre dans les rapports déposés par Savaria, auprès des autorités en valeurs mobilières du Canada.

3. Mesures IFRS et non-IFRS

Les états financiers de la Société sont préparés conformément aux IFRS. Toutefois, dans le présent rapport de gestion, la Société utilise les mesures et les ratios non conformes aux IFRS suivantes: BAIIA, BAIIA ajusté, marge du BAIIA ajusté, BAIIA ajusté par action, résultat net ajusté, résultat net ajusté par action, facilités de crédit disponibles, fonds disponibles, fonds de roulement, dette totale, dette nette et ratio dette nette sur BAIIA ajusté. Les rapprochements avec les mesures et les ratios IFRS sont présentés aux sections 3, 6 et 8 du présent rapport de gestion.

La Société estime que ces mesures et ratios non conformes aux IFRS sont utiles aux investisseurs et aux analystes pour bien évaluer sa performance financière et opérationnelle. Bien que la direction, les investisseurs et les analystes utilisent ces mesures afin d'évaluer la performance de la Société en matière de finances et d'exploitation, elles n'ont aucune définition normalisée selon les IFRS et ne remplacent pas l'information financière préparée selon les IFRS. En conséquence, ces mesures et ratios pourraient ne pas être comparables à des mesures et ratios similaires présentés par d'autres entités.

BAIIA

Le BAIIA est défini comme le résultat avant les charges financières nettes, les impôts et l'amortissement. La direction utilise le BAIIA pour évaluer la performance opérationnelle de l'entreprise. La Société croit également que cette mesure est couramment utilisée par les investisseurs et les analystes pour mesurer la capacité d'une entreprise à assurer le service de sa dette et à respecter ses autres obligations financières, ou comme mesure d'évaluation courante. La Société exclut les charges d'amortissement, qui sont de nature hors trésorerie et peuvent varier considérablement selon les méthodes comptables ou des facteurs non opérationnels et les charges financières nettes pour éliminer l'impact sur le résultat provenant des activités non opérationnelles. Les investisseurs sont avertis que le BAIIA ne doit pas être considéré comme une alternative au résultat d'exploitation ou au résultat net pour la période en tant que mesure de la

performance de la Société ou comme une alternative aux flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles, d'investissement et de financement comme mesure de la liquidité et des flux de trésorerie.

BAIIA AJUSTÉ, MARGE DU BAIIA AJUSTÉE ET BAIIA AJUSTÉ PAR ACTION

Le BAIIA ajusté est défini comme le BAIIA avant les autres charges ou autres revenus, les frais liés aux initiatives stratégiques et la charge de rémunération à base d'actions. La direction utilise le BAIIA ajusté, la marge du BAIIA ajusté et le BAIIA ajusté par action, entre autres mesures, pour évaluer la performance opérationnelle de l'entreprise. La Société croit également que ces mesures sont couramment utilisées par les investisseurs et les analystes pour mesurer la capacité d'une entreprise à assurer le service de sa dette et à respecter ses autres obligations financières, ou comme mesure d'évaluation courante. La Société exclut la dépréciation et l'amortissement ainsi que la charge de rémunération à base d'actions, qui sont de nature hors trésorerie et peuvent varier considérablement selon les méthodes comptables ou des facteurs non opérationnels. De plus, la Société exclut a) les autres charges ou autres revenus qui peuvent varier d'une période à l'autre et qui pourraient autrement masquer les tendances sous-jacentes des activités et b) les frais des initiatives stratégiques, qui sont des coûts importants engagés dans le cadre de *Savaria One* et pourraient masquer la performance de base, car les coûts sont uniquement pour la durée du projet et engagés avant tout gain perpétuel réalisé ou en attente de réalisation. Les investisseurs sont avertis que le BAIIA ajusté ne doit pas être considéré comme une alternative au résultat d'exploitation ou au résultat net de la période en tant que mesure de la performance de la Société ou comme une alternative aux flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles, d'investissement et de financement comme mesure de la liquidité et des flux de trésorerie.

La marge du BAIIA ajusté est définie comme étant le BAIIA ajusté exprimé en pourcentage des revenus.

Le BAIIA ajusté par action est calculé en utilisant le nombre moyen pondéré d'actions sur une base diluée pour la période correspondante.

| en milliers de dollars | Total 12 mois continus | 2024 | | | | 2023 | | | |
|--------------------------------------|------------------------------|-------------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|
| | | T4 | T3 | T2 | T1 | T4 | T3 | T2 | T1 |
| Résultat opérationnel | 84 137 \$ | 21 772 \$ | 22 040 \$ | 22 604 \$ | 17 721 \$ | 19 843 \$ | 20 622 \$ | 16 226 \$ | 15 459 \$ |
| Charge d'amortissement | 52 189 | 13 909 | 13 471 | 12 547 | 12 262 | 12 319 | 12 367 | 12 258 | 12 188 |
| BAIIA* | 136 326 | 35 681 | 35 511 | 35 151 | 29 983 | 32 162 | 32 989 | 28 484 | 27 647 |
| Rémunération à base d'actions | 2 756 | 717 | 766 | 683 | 590 | 403 | 615 | 538 | 410 |
| Frais des initiatives stratégiques | 21 579 | 5 520 | 5 413 | 5 347 | 5 299 | 2 018 | 880 | 250 | - |
| Autres charges (revenus) | 569 | 949 | 47 | 764 | (1 191) | 522 | - | - | 3 157 |
| BAIIA ajusté* | 161 230 \$ | 42 867 \$ | 41 737 \$ | 41 945 \$ | 34 681 \$ | 35 105 \$ | 34 484 \$ | 29 272 \$ | 31 214 \$ |
| BAIIA ajusté par action* | 2,25 \$ | 0,59 \$ | 0,58 \$ | 0,59 \$ | 0,49 \$ | 0,49 \$ | 0,53 \$ | 0,45 \$ | 0,48 \$ |
| Nombre moyen pondéré dilué d'actions | 71 651 011 | 72 357 117 | 71 811 980 | 71 405 637 | 71 213 393 | 71 031 225 | 65 353 751 | 64 797 135 | 64 642 997 |
| Marge du BAIIA ajusté* | 18,6 % | 19,2 % | 19,5 % | 19,0 % | 16,6 % | 16,2 % | 16,4 % | 14,8 % | 14,7 % |

* Les mesures non conformes aux IFRS sont décrites et réconciliées dans cette section.

| en milliers de dollars, sauf les pourcentages | T4 2024 | | | Total |
|---|---------------|----------------------|--------------|------------------|
| | Accessibilité | Équipements médicaux | Siège social | |
| Résultat opérationnel | 17 975 \$ | 9 355 \$ | (5 558) \$ | 21 772 \$ |
| Charge d'amortissement | 10 557 | 2 347 | 1 005 | 13 909 \$ |
| BAIIA* | 28 532 \$ | 11 702 \$ | (4 553) \$ | 35 681 \$ |
| Rémunération à base d'actions | - | - | 717 | 717 \$ |
| Frais des initiatives stratégiques | 4 431 | 23 | 1 066 | 5 520 \$ |
| Autres charges | 383 | 515 | 51 | 949 \$ |
| BAIIA ajusté* | 33 346 \$ | 12 240 \$ | (2 719) \$ | 42 867 \$ |
| Marge du BAIIA ajusté* | 19,6 % | 23,1 % | s.o | 19,2 % |
| | T4 2023 | | | |
| Résultat opérationnel | 17 809 \$ | 5 896 \$ | (3 862) \$ | 19 843 \$ |
| Charge d'amortissement | 9 216 | 1 973 | 1 130 | 12 319 \$ |
| BAIIA* | 27 025 \$ | 7 869 \$ | (2 732) \$ | 32 162 \$ |
| Rémunération à base d'actions | - | - | 403 | 403 \$ |
| Frais des initiatives stratégiques | 1 176 | 19 | 823 | 2 018 \$ |
| Autres charges | 457 | - | 65 | 522 |
| BAIIA ajusté* | 28 658 \$ | 7 888 \$ | (1 441) \$ | 35 105 \$ |
| Marge du BAIIA ajusté* | 16,5 % | 18,3 % | s.o | 16,2 % |

* Les mesures non conformes aux IFRS sont décrites et réconciliées dans cette section.

| en milliers de dollars, sauf les pourcentages | Cumul annuel 2024 | | | Total |
|---|-------------------|----------------------|--------------|-------------------|
| | Accessibilité | Équipements médicaux | Siège social | |
| Résultat opérationnel | 78 857 \$ | 26 084 \$ | (20 804) \$ | 84 137 \$ |
| Charge d'amortissement | 39 450 | 8 593 | 4 146 | 52 189 \$ |
| BAIIA* | 118 307 \$ | 34 677 \$ | (16 658) \$ | 136 326 \$ |
| Rémunération à base d'actions | - | - | 2 756 | 2 756 \$ |
| Frais des initiatives stratégiques | 15 379 | 1 914 | 4 286 | 21 579 \$ |
| Autres charges (revenus) | (381) | 515 | 435 | 569 \$ |
| BAIIA ajusté* | 133 305 \$ | 37 106 \$ | (9 181) \$ | 161 230 \$ |
| Marge du BAIIA ajusté* | 19,8 % | 19,1 % | s.o | 18,6 % |
| | Cumul annuel 2023 | | | |
| Résultat opérationnel | 64 245 \$ | 24 600 \$ | (16 695) \$ | 72 150 \$ |
| Charge d'amortissement | 36 369 | 8 284 | 4 479 | 49 132 \$ |
| BAIIA* | 100 614 \$ | 32 884 \$ | (12 216) \$ | 121 282 \$ |
| Rémunération à base d'actions | - | - | 1 966 | 1 966 \$ |
| Frais des initiatives stratégiques | 1 197 | 90 | 1 861 | 3 148 \$ |
| Autres charges | 2 127 | 130 | 1 422 | 3 679 \$ |
| BAIIA ajusté* | 103 938 \$ | 33 104 \$ | (6 967) \$ | 130 075 \$ |
| Marge du BAIIA ajusté* | 15,9 % | 18,0 % | s.o | 15,5 % |

* Les mesures non conformes aux IFRS sont décrites et réconciliées dans cette section.

RÉSULTAT NET AJUSTÉ ET RÉSULTAT NET AJUSTÉ PAR ACTION

Le résultat net ajusté est défini comme étant le résultat net excluant les autres charges ou revenus, les frais liés aux initiatives stratégiques et les incidences fiscales liées à ces coûts. La Société utilise le résultat net ajusté et le résultat net ajusté par action pour mesurer sa performance d'une période à l'autre, sans la variation causée par les impacts des éléments nommés ci-dessus. La Société exclut ces éléments parce qu'ils affectent la comparabilité de ses résultats financiers et pourraient éventuellement fausser l'analyse des tendances de sa performance financière. La Société exclut a) les autres charges ou revenus qui peuvent varier d'une période à l'autre et qui pourraient autrement masquer les tendances sous-jacentes des activités et b) les frais des initiatives stratégiques, qui sont des coûts importants engagés dans le cadre de *Savaria One* et pourraient masquer la performance de base, car les coûts sont uniquement pour la durée du projet et engagés avant tout gain perpétuel réalisé ou en attente de réalisation.

Le résultat net ajusté par action est calculé en utilisant le nombre moyen pondéré d'actions sur une base diluée pour la période correspondante.

FACILITÉS DE CRÉDIT DISPONIBLES ET FONDS DISPONIBLES

Les facilités de crédit disponibles sont définies comme le montant total disponible en vertu de la facilité renouvelable existante moins le montant prélevé et les lettres de crédit en cours. Les fonds disponibles sont définis comme les facilités de crédit disponibles plus la trésorerie et les équivalents de trésorerie. La Société croit que certains investisseurs et analystes utilisent ces mesures pour évaluer le levier financier.

FONDS DE ROULEMENT

Le fonds de roulement est défini comme les actifs courants moins les passifs courants. La Société utilise cette métrique pour mesurer sa liquidité, son efficacité opérationnelle et sa santé financière à court terme.

DETTE TOTALE, DETTE NETTE ET RATIO DETTE NETTE SUR LE BAIIA AJUSTÉ

La dette totale est définie comme le montant prélevé sur la facilité renouvelable, les billets à payer liés aux acquisitions d'entreprises, les lettres de crédit en cours et les obligations locatives, incluant la tranche à court terme. La dette nette est définie comme la dette totale, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie. Le ratio de la dette nette sur le BAIIA ajusté est calculé en divisant la dette nette par le BAIIA ajusté des douze derniers mois. La Société croit que certains investisseurs et analystes utilisent ces mesures pour évaluer le levier financier.

4. Survol des activités

Savaria est un des chefs de file mondiaux de l'industrie de l'accessibilité, offrant des solutions aux personnes à mobilité réduite et aux personnes âgées afin d'améliorer leur confort, leur mobilité et leur liberté. La Société offre une gamme de produits parmi les plus complètes sur le marché, présentée en deux secteurs opérationnels, *Accessibilité* et *Équipements médicaux*.

Savaria conçoit, fabrique, distribue et installe des équipements d'accessibilité, tels que des ascenseurs commerciaux et résidentiels, des sièges pour escalier droit et courbe, des plates-formes élévatrices verticales et inclinées et des monte-plats. De plus, Savaria fabrique et commercialise une gamme complète de produits de gestion de la pression, des lits médicaux ainsi qu'une gamme complète d'équipements médicaux et de solutions pour le déplacement sécuritaire de personnes, tels que des aides au transfert, au levage et au repositionnement.

Savaria exploite un réseau mondial de fabrication avec quatre usines au Canada, deux aux États-Unis, une au Mexique, cinq en Europe, et deux en Chine. La Société possède des bureaux de vente directe au Canada, aux États-Unis, dans sept pays européens et en Australie. Elle exploite également un réseau mondial de distributeurs autorisés.

Au 5 mars 2025, Savaria employait environ 2 500 personnes à travers le monde.

4.1 SECTEURS OPÉRATIONNELS DE LA SOCIÉTÉ

L'entreprise est structurée en deux secteurs opérationnels: *Accessibilité* et *Équipements médicaux* en fonction des marchés respectifs qu'ils desservent.

Accessibilité

Par l'entremise de son secteur *Accessibilité*, Savaria conçoit, fabrique, distribue et installe une vaste gamme de produits d'accessibilité, tels que des ascenseurs commerciaux et résidentiels, des sièges d'escalier, des plates-formes élévatrices et des monte-plats, le tout pour une utilisation personnelle, résidentielle ou commerciale. Il vend également une grande variété de véhicules accessibles en fauteuil roulant et adaptés aux personnes ayant des besoins particuliers. Savaria exploite des usines au Canada (Brampton et Surrey), au Mexique (Querétaro), en Italie (Milan), au Royaume-Uni (Kingswinford et Birmingham), aux Pays-Bas (Heerhugowaard) et en Chine (Huizhou et Xiamen). Les produits Savaria sont distribués dans le monde entier par l'intermédiaire d'un réseau d'approximativement 1 500 distributeurs et 28 bureaux de vente directe, par l'entremise desquels la Société offre aussi des services d'installation, de réparation et d'entretien d'équipement. Les filiales Van-Action et Freedom Motors, qui ont été vendues le 1^{er} février 2024, convertissaient des fourgonnettes de marques sélectionnées pour les rendre accessibles en fauteuil roulant.

Équipements médicaux

Par l'entremise de son secteur *Équipements médicaux*, Savaria conçoit, fabrique, distribue et installe des lève-personne, des toiles et des accessoires de transfert, des élévateurs au sol et des aides au repositionnement, de l'équipement pour le bain, des lits médicaux, des surfaces de soutien thérapeutique et des produits de gestion de la pression utilisés dans les établissements de santé et dans un contexte de soins à domicile. Savaria exploite des usines de fabrication au Canada (Magog et Beamsville), aux États-Unis (Greenville et St. Louis) et au Royaume-Uni (Newton Abbot). La gamme de produits du secteur *Équipements médicaux* de Savaria est vendue via des canaux de vente institutionnels et de soins à domicile en Amérique du Nord et en Europe.

Les tableaux suivants présentent les revenus de Savaria par secteur opérationnel et par région, pour la période de douze mois se terminant le 31 décembre:

| en milliers de dollars, sauf les pourcentages | Cumul annuel 2024 | | | | | |
|---|-------------------|----------------|----------------------|----------------|-------------------|----------------|
| | Accessibilité | | Équipements médicaux | | Total | |
| Canada | 88 397 \$ | 13,1 % | 66 080 \$ | 34,1 % | 154 477 \$ | 17,8 % |
| États-Unis | 274 031 | 40,7 % | 117 445 | 60,6 % | 391 476 | 45,1 % |
| Europe et reste du monde | 311 450 | 46,2 % | 10 359 | 5,3 % | 321 809 | 37,1 % |
| Total | 673 878 \$ | 100,0 % | 193 884 \$ | 100,0 % | 867 762 \$ | 100,0 % |

| | Cumul annuel 2023 | | | | | |
|--------------------------|-------------------|----------------|----------------------|----------------|-------------------|----------------|
| | Accessibilité | | Équipements médicaux | | Total | |
| Canada | 79 813 \$ | 12,2 % | 62 034 \$ | 33,8 % | 141 847 \$ | 17,0 % |
| États-Unis | 247 830 | 37,9 % | 111 351 | 60,6 % | 359 181 | 42,9 % |
| Europe et reste du monde | 325 707 | 49,9 % | 10 219 | 5,6 % | 335 926 | 40,1 % |
| Total | 653 350 \$ | 100,0 % | 183 604 \$ | 100,0 % | 836 954 \$ | 100,0 % |

5. Faits saillants financiers

| en milliers de dollars, sauf les données par action | T4 | | Cumul annuel | |
|---|-------------------|------------|-------------------|------------|
| | 2024 | 2023 | 2024 | 2023 |
| Revenus | 223 340 \$ | 216 839 \$ | 867 762 \$ | 836 954 \$ |
| Profit brut | 84 224 | 74 322 | 321 712 | 286 020 |
| Résultat opérationnel | 21 772 \$ | 19 843 \$ | 84 137 \$ | 72 150 \$ |
| BAIIA ajusté* | 42 867 \$ | 35 105 \$ | 161 230 \$ | 130 075 \$ |
| Marge du BAIIA ajusté* | 19,2 % | 16,2 % | 18,6 % | 15,5 % |
| Résultat net ¹ | 14 333 | 10 959 | 48 510 | 37 841 |
| Résultat net ajusté* ¹ | 19 269 | 12 848 | 64 795 | 42 909 |
| Résultat net dilué par action ¹ | 0,20 \$ | 0,16 \$ | 0,68 \$ | 0,57 \$ |
| Résultat net ajusté par action* ¹ | 0,26 \$ | 0,19 \$ | 0,90 \$ | 0,65 \$ |

* Les mesures non conformes aux IFRS sont décrites et réconciliées dans les sections 3 et 6.

¹ Les montants annuels cumulés pour 2024 reflètent les ajustements effectués pour T1, T2 et T3 2024 entre les charges financières nettes et les autres éléments du résultat global, tel que détaillé et expliqué à la section 7.

FAITS SAILLANTS DU 4^e TRIMESTRE DE 2024

- Revenus de 223,3 M \$, en hausse de 6,5 M \$ ou 3,0 %, par rapport au 4^e trimestre de 2023, attribuable principalement à une croissance organique de 0,9 % et à un impact positif des taux de change de devises étrangères de 2,1 %. La contribution aux revenus provenant de l'acquisition de Matot a été complètement compensée par les cessions de Van-Action et de Freedom Motors.
 - Le secteur *Accessibilité* a connu une croissance organique négative de 4,0 %, incluant une contraction de 7,8 % en Europe partiellement compensée par une légère croissance de 0,1 % en Amérique du Nord.
 - Le secteur *Équipements médicaux* a réalisé une croissance organique de 20,6 %.
- Profit brut de 84,2 M \$, en hausse de 9,9 M \$ ou 13,3 %, par rapport au 4^e trimestre de 2023, représentant une marge brute de 37,7 %, une augmentation de 340 points de base comparativement à 34,3 % au 4^e trimestre de 2023.
- Résultat opérationnel de 21,8 M \$, en hausse de 1,9 M \$ ou 9,7 %, par rapport au 4^e trimestre de 2023, représentant une marge opérationnelle de 9,7 % comparativement à 9,2 % au 4^e trimestre de 2023.
- BAIIA ajusté* de 42,9 M \$, en hausse de 7,8 M \$ ou 22,1 %, représentant 0,59 \$ par action, en hausse de 0,10 \$ par rapport au 4^e trimestre de 2023.
- Marge du BAIIA ajusté* de 19,2 %, en hausse de 300 points de base comparé à 16,2 % au 4^e trimestre de 2023.
 - BAIIA ajusté du secteur *Accessibilité* de 33,3 M \$ ou 19,6 %, en hausse de 4,7 M \$ ou 16,4 % par rapport au 4^e trimestre de 2023.
 - BAIIA ajusté du secteur *Équipements médicaux* de 12,2 M \$ ou 23,1 %, en hausse de 4,4 M \$ ou 55,2 % par rapport au 4^e trimestre de 2023.
- Résultat net et résultat net ajusté* respectivement de 14,3 M \$ et 19,3 M \$, ou 0,20 \$ et 0,26 \$ par action sur une base diluée, comparé respectivement à 11,0 M \$ et 12,8 M \$, ou 0,16 \$ et 0,19 \$ par action sur une base diluée au 4^e trimestre de 2023.

FAITS SAILLANTS DE L'EXERCICE 2024

- Revenus de 867,8 M \$, en hausse de 30,8 M \$ ou 3,7 %, par rapport à 2023, attribuable à une croissance organique de 3,7% et à un impact positif des taux de change de devises étrangères de 1,4%, partiellement compensés par la cession des opérations susmentionnées, ainsi que la cession des opérations en Norvège, net de l'acquisition de Matot.
 - La croissance organique du secteur *Accessibilité* s'est établie à 3,4%, incluant une croissance de 8,4 % provenant de l'Amérique du Nord et partiellement compensée par une contraction de 2,5 % en Europe.
 - La croissance organique du secteur *Équipements médicaux* s'est établie à 4,5%.

- Profit brut de 321,7 M \$, en hausse de 35,7 M \$ ou 12,5 %, par rapport à 2023, représentant une marge brute de 37,1 %, une hausse de 290 points de base comparativement à 34,2 % en 2023.
- Résultat opérationnel de 84,1 M \$, en hausse de 12,0 M \$ ou 16,6 %, par rapport à 2023, représentant une marge opérationnelle de 9,7 % comparativement à 8,6 % en 2023.
- BAIIA ajusté* de 161,2 M \$, en hausse de 31,2 M \$ ou 24,0 %, représentant 2,25 \$ par action, en hausse de 0,30 \$ par rapport à 2023.
- Marge du BAIIA ajusté* de 18,6 %, en hausse de 310 points de base en comparaison à 15,5 % en 2023.
 - BAIIA ajusté du secteur *Accessibilité* de 133,3 M \$ ou 19,8 %, en hausse de 29,4 M \$ ou 28,3 % par rapport à 2023.
 - BAIIA ajusté du secteur *Équipements médicaux* de 37,1 M \$ ou 19,1 %, en hausse de 4,0 M \$ ou 12,1 % par rapport à 2023.
- Résultat net et résultat net ajusté* de 48,5 M \$ et 64,8 M \$ respectivement, ou 0,68 \$ et 0,90 \$ par action sur une base diluée, comparé à 37,8 M \$ et 42,9 M \$ respectivement, ou 0,57 \$ et 0,65 \$ par action sur une base diluée en 2023.
- Le ratio de la dette nette sur le BAIIA ajusté* s'est établi à 1,63, comparé à 2,07 au 31 décembre 2023.
- Fonds disponibles* de 242,8 M \$ pour soutenir le fonds de roulement, les investissements et les opportunités de croissance.

6. Revue financière

6.1 REVENUS

Durant le trimestre, la Société a généré des revenus de 223,3 M \$, en hausse de 6,5 M \$ ou 3,0 %, par rapport à la même période en 2023. Cette augmentation est principalement attribuable à une croissance organique de 0,9 % et à un impact positif des taux de change de devises étrangères de 2,1 %. La contribution aux revenus provenant de l'acquisition de Matot a été complètement compensée par les cessions de Van-Action et de Freedom Motors.

Pour la période de douze mois se terminant le 31 décembre 2024, la Société a généré des revenus de 867,8 M \$, en hausse de 30,8 M \$ ou 3,7 % par rapport à la même période en 2023. L'augmentation est principalement attribuable à la croissance organique de 3,7 % et à un impact positif des taux de change de devises étrangères de 1,4 %. La croissance a été partiellement compensée par les cessions des opérations susmentionnées, ainsi que la cession des opérations en Norvège en 2023, net de l'acquisition de Matot.

Les tableaux suivants présentent un sommaire des variations trimestrielles et cumulatives des revenus, à la fois par secteur opérationnel et au total.

| en milliers de dollars, sauf les pourcentages | T4 | | |
|---|---------------|----------------------|-------------------|
| | Accessibilité | Équipements médicaux | Total |
| Revenus 2024 | 170 293 \$ | 53 047 \$ | 223 340 \$ |
| Revenus 2023 | 173 666 \$ | 43 173 \$ | 216 839 \$ |
| Variation nette % | (1,9 %) | 22,9 % | 3,0 % |
| Croissance (contraction) organique ¹ | (4,0 %) | 20,6 % | 0,9 % |
| Incidence des acquisitions/cessions ² | 0,0 % | 0,0 % | 0,0 % |
| Incidence des variations des cours de change ³ | 2,1 % | 2,3 % | 2,1 % |
| Variation nette % | (1,9 %) | 22,9 % | 3,0 % |

¹ La croissance (contraction) organique représente la croissance/diminution des revenus provenant des entités détenues par Savaria à la même période l'année précédente et est calculée sur la base de la monnaie fonctionnelle locale.

² L'impact des acquisitions/cessions représente la croissance/diminution des revenus provenant des entités nouvellement acquises ou cédées au cours des 12 derniers mois et est calculé sur la base de la monnaie fonctionnelle locale.

³ L'incidence des variations des cours de change représente l'effet de la conversion de devises, non relié à la croissance (contraction) organique ou à l'incidence des acquisitions/cessions.

| en milliers de dollars, sauf les pourcentages | Cumul annuel | | |
|---|---------------|----------------------|-------------------|
| | Accessibilité | Équipements médicaux | Total |
| Revenus 2024 | 673 878 \$ | 193 884 \$ | 867 762 \$ |
| Revenus 2023 | 653 350 \$ | 183 604 \$ | 836 954 \$ |
| Variation nette % | 3,1 % | 5,6 % | 3,7 % |
| Croissance organique ¹ | 3,4 % | 4,5 % | 3,7 % |
| Incidence des acquisitions/cessions ² | (1,8 %) | 0,0 % | (1,4) % |
| Incidence des variations des cours de change ³ | 1,5 % | 1,1 % | 1,4 % |
| Variation nette % | 3,1 % | 5,6 % | 3,7 % |

¹ La croissance organique représente la croissance des revenus provenant des entités détenues par Savaria à la même période l'année précédente et est calculée sur la base de la monnaie fonctionnelle locale.

² L'impact des acquisitions/cessions représente la croissance/diminution des revenus provenant des entités nouvellement acquises ou cédées au cours des 12 derniers mois et est calculé sur la base de la monnaie fonctionnelle locale.

³ L'incidence des variations des cours de change représente l'effet de la conversion de devises, non relié à la croissance (contraction) organique ou à l'incidence des acquisitions/cessions.

6.1.1 Accessibilité

Les revenus de notre secteur *Accessibilité* se sont établis à 170,3 M \$ pour le trimestre, représentant une baisse de 3,4 M \$ ou 1,9 % par rapport à la même période en 2023. La diminution des revenus est principalement liée à la diminution organique globale de 4,0 %, composée d'une contraction de 7,8 % en Europe et d'une croissance de 0,1 % en Amérique du Nord. La contraction des revenus en Europe est principalement due à la focalisation de la Société sur

des contrats avec des marges plus élevées dans un environnement concurrentiel. L'Amérique du Nord a été en mesure de générer des revenus constants dans un marché plus difficile aux États-Unis. Les deux régions continuent de se concentrer sur une croissance rentable. La diminution des revenus a été compensée par l'impact positif des taux de change de devises étrangères de 2,1 %, provenant principalement des devises GBP, EUR et USD. De plus, les revenus provenant de l'acquisition de Matot ont compensé la diminution provenant des cessions des opérations de Van-Action et de Freedom Motors.

Pour la période de douze mois se terminant le 31 décembre 2024, les revenus de notre secteur *Accessibilité* se sont établis à 673,9 M \$, représentant une hausse de 20,5 M \$ ou 3,1 % par rapport à la même période en 2023. La hausse des revenus est liée à la croissance organique de 3,4 % découlant d'une croissance de 8,4 % en Amérique du Nord et d'une contraction de 2,5 % en Europe, soutenue par des augmentations de prix et de plus courts délais de livraison dans les deux régions, ainsi qu'à un impact positif des taux de change de devises étrangères de 1,5 %. La croissance a été partiellement compensée par la cession des opérations de Van-Action, de Freedom Motors et de celles des véhicules en Norvège, net de l'acquisition de Matot.

6.1.2 Équipements médicaux

Les revenus de notre secteur *Équipements médicaux* se sont établis à 53,0 M \$ pour le trimestre, une hausse de 9,9 M \$ ou 22,9 % par rapport à la même période en 2023. L'Amérique du Nord a réalisé un solide trimestre, avec une augmentation des revenus de lits et de matelas médicaux ainsi que de lève-personne, principalement en raison d'une augmentation de l'achèvement de projets dans les établissements de soins de longue durée. L'augmentation de la croissance organique a été soutenue par un impact positif des taux de change de devises étrangères de 2,3 %.

Pour la période de douze mois se terminant le 31 décembre 2024, les revenus de notre secteur *Équipements médicaux* se sont établis à 193,9 M \$, représentant une hausse de 10,3 M \$ ou 5,6 % par rapport à la même période en 2023. L'augmentation des revenus est principalement due à une croissance organique de 4,5 %, avec une solide fin d'année expliquée par des facteurs similaires à ceux énumérés ci-dessus pour le trimestre et par un impact positif des taux de change de devises étrangères de 1,1 %.

6.1.3 Devises étrangères

La Société est sujette aux fluctuations des devises provenant de la conversion des revenus, des dépenses, des actifs et des passifs de ses activités à l'étranger et des transactions commerciales libellées principalement en dollars américains, en euros, en livres sterling, en francs suisses et en renminbis. Les transactions libellées en devises étrangères sont initialement enregistrées au taux de change de la monnaie fonctionnelle en vigueur à la date des transactions, excluant l'impact des contrats de change à terme, tandis que le résultat des activités étrangères est converti au taux de change moyen pour la période.

Les taux de change de fermeture utilisés pour convertir les actifs et les passifs en dollars canadiens étaient les suivants:

| Équivalent d'une devise en dollar canadien | 2024 | 2023 |
|--|--------|--------|
| Dollar américain (USD) | 1,4371 | 1,3247 |
| Euro (EUR) | 1,4927 | 1,4620 |
| Livre sterling (GBP) | 1,8014 | 1,6863 |
| Franc suisse (CHF) | 1,5879 | 1,5737 |
| Renminbi (RMB) | 0,1969 | 0,1868 |

Les taux de change moyens utilisés pour convertir les revenus et les dépenses en dollars canadiens étaient les suivants:

| Équivalent d'une devise en dollar canadien | 2024 | 2023 |
|--|--------|--------|
| Dollar américain (USD) | 1,3699 | 1,3493 |
| Euro (EUR) | 1,4818 | 1,4591 |
| Livre sterling (GBP) | 1,7506 | 1,6778 |
| Franc suisse (CHF) | 1,5562 | 1,5021 |
| Renminbi (RMB) | 0,1905 | 0,1908 |

Conformément à la politique de couverture adoptée par le conseil d'administration, la Société utilise des contrats de change en dollars US pour réduire les risques liés aux fluctuations des devises. Par conséquent, les variations des taux présentées ci-dessus peuvent ne pas être représentatives de l'impact réel des taux de change sur nos résultats financiers. Au 31 décembre 2024, la Société détenait des contrats de change totalisant 42,0 M \$ US pour une période de couverture allant jusqu'à mars 2026, à un taux moyen pondéré de 1,3656.

6.2 PROFIT BRUT ET RÉSULTAT OPÉRATIONNEL

| en milliers de dollars, sauf les données par action et le % des revenus | T4 | | | | Cumul annuel | | | |
|---|-------------------|---------------|------------|--------|-------------------|---------------|------------|--------|
| | 2024 | | 2023 | | 2024 | | 2023 | |
| Revenus | 223 340 \$ | | 216 839 \$ | | 867 762 \$ | | 836 954 \$ | |
| Coût des ventes | 139 116 | 62,3 % | 142 517 | 65,7 % | 546 050 | 62,9 % | 550 934 | 65,8 % |
| Profit brut | 84 224 \$ | 37,7 % | 74 322 \$ | 34,3 % | 321 712 \$ | 37,1 % | 286 020 \$ | 34,2 % |
| Frais de vente et d'administration | 55 983 | 25,1 % | 51 939 | 24,0 % | 215 427 | 24,8 % | 207 043 | 24,7 % |
| Frais des initiatives stratégiques | 5 520 | 2,5 % | 2 018 | 0,9 % | 21 579 | 2,5 % | 3 148 | 0,4 % |
| Autres charges | 949 | 0,4 % | 522 | 0,2 % | 569 | 0,1 % | 3 679 | 0,5 % |
| Résultat opérationnel | 21 772 \$ | 9,7 % | 19 843 \$ | 9,2 % | 84 137 \$ | 9,7 % | 72 150 \$ | 8,6 % |
| Charges financières nettes ¹ | 2 406 | 1,0 % | 4 781 | 2,3 % | 18 472 | 2,1 % | 21 835 | 2,6 % |
| Résultat avant impôt | 19 366 \$ | 8,7 % | 15 062 \$ | 6,9 % | 65 665 \$ | 7,6 % | 50 315 \$ | 6,0 % |
| Charge d'impôt sur le résultat ¹ | 5 033 | 2,3 % | 4 103 | 1,8 % | 17 155 | 2,0 % | 12 474 | 1,5 % |
| Résultat net¹ | 14 333 \$ | 6,4 % | 10 959 \$ | 5,1 % | 48 510 \$ | 5,6 % | 37 841 \$ | 4,5 % |
| BAlIA ajusté* | 42 867 \$ | 19,2 % | 35 105 \$ | 16,2 % | 161 230 \$ | 18,6 % | 130 075 \$ | 15,5 % |
| Résultat net de base par action ¹ | 0,20 \$ | | 0,16 \$ | | 0,68 \$ | | 0,57 \$ | |
| Résultat net dilué par action ¹ | 0,20 \$ | | 0,16 \$ | | 0,68 \$ | | 0,57 \$ | |

* Les mesures non conformes aux IFRS sont décrites et réconciliées dans la section 3.

¹ Les montants annuels cumulés pour 2024 reflètent les ajustements effectués pour T1, T2 et T3 2024 entre les charges financières nettes et les autres éléments du résultat global, tel que détaillé et expliqué à la section 7.

Pour le trimestre, l'augmentation du profit brut de 9,9 M \$ par rapport à la même période de 2023 est attribuable à l'amélioration des marges brutes des deux secteurs en raison d'un effet de levier d'exploitation, de l'amélioration des prix et des coûts de matériaux plus bas. Pour la période de douze mois se terminant le 31 décembre 2024, la marge brute a bénéficié des mêmes facteurs que pour le trimestre par rapport à la même période en 2023.

Pour le trimestre, les frais de vente et d'administration en pourcentage des revenus ont augmenté de 110 points de base comparé à la même période en 2023, principalement en raison de l'augmentation des incitatifs à court terme. Pour la période de douze mois se terminant le 31 décembre 2024, les frais de vente et d'administration en dollars étaient plus élevés, et en pourcentage des revenus ont légèrement augmenté de 10 points de base comparé à la même période en 2023, reflétant les investissements réalisés dans le cadre de *Savaria One*.

Pour le trimestre, la Société a encouru 0,9 M \$ en autres charges, incluant 0,4 M \$ en frais d'intégration pour l'acquisition de l'entreprise Matot et 0,5M \$ en frais pour le programme d'optimisation. De plus, la Société a enregistré 5,5 M \$ en frais d'initiatives stratégiques au cours du trimestre. Pour la période de douze mois terminée le 31 décembre 2024, la Société a encouru 0,6 M \$ en autres charges, principalement lié à l'acquisition de Matot et au programme d'optimisation, partiellement compensées par le gain sur la cession des opérations de Van-Action et de Freedom Motors, comparativement à 3,7 M \$, composé de 1,8 M \$ de frais d'intégration pour Handicare, de 0,5 M \$ pour le programme d'optimisation et d'une perte liée à la cession des activités de la Norvège en 2023. La Société a également engagé 21,6 M \$ en frais d'initiatives stratégiques au cours de l'année comparativement à 3,1 M \$ l'année dernière, reflétant une pleine année de coûts en relation avec *Savaria One*.

En conséquence, le résultat opérationnel du trimestre s'est établi à 21,8 M \$, une augmentation de 1,9 M \$ comparativement à 19,8 M \$ pour la même période en 2023, avec un cumul annuel totalisant 84,1 M \$

comparativement à 72,2 M \$ en 2023. Pour le trimestre et le cumul annuel, l'augmentation est principalement attribuable à la contribution supplémentaire des revenus et à des marges brutes plus élevées, partiellement compensée par une augmentation des frais liés aux initiatives stratégiques.

6.3 BAIIA AJUSTÉ

Le BAIIA ajusté et la marge du BAIIA ajusté du trimestre se sont établis à 42,9 M \$ et 19,2 %, respectivement, comparativement à 35,1 M \$ et 16,2 % pour la même période en 2023. La hausse de la rentabilité s'explique principalement par la hausse des marges brutes susmentionnées pour les deux secteurs.

Pour la période de douze mois se terminant le 31 décembre 2024, le BAIIA ajusté et la marge du BAIIA ajusté se sont établis à 161,2 M \$ et 18,6 %, respectivement, comparativement à 130,1 M \$ et 15,5 % pour la même période en 2023. L'augmentation du cumul annuel du BAIIA ajusté et de la marge du BAIIA ajusté par rapport à l'an dernier s'explique par la performance dans tous les secteurs d'activités, incluant les deux régions du secteur *Accessibilité*.

Les coûts du siège social pour le trimestre et la période de douze mois se terminant le 31 décembre 2024 se sont établis à 2,7 M \$ et 9,2 M \$, respectivement. Ces coûts sont conformes aux attentes de la direction pour l'année.

Les tableaux suivants présentent un résumé du BAIIA ajusté pour le trimestre et pour le cumul annuel, à la fois par secteur et au total.

| en milliers de dollars, sauf les pourcentages | T4 2024 | | | Total |
|---|--------------------------|----------------------|--------------|-------------------|
| | Accessibilité | Équipements médicaux | Siège social | |
| Revenus | 170 293 \$ | 53 047 \$ | s.o | 223 340 \$ |
| BAIIA ajusté* | 33 346 \$ | 12 240 \$ | (2 719) \$ | 42 867 \$ |
| Marge du BAIIA ajusté* | 19,6 % | 23,1 % | s.o | 19,2 % |
| | T4 2023 | | | |
| Revenus | 173 666 \$ | 43 173 \$ | s.o | 216 839 \$ |
| BAIIA ajusté* | 28 658 \$ | 7 888 \$ | (1 441) \$ | 35 105 \$ |
| Marge du BAIIA ajusté* | 16,5 % | 18,3 % | s.o | 16,2 % |
| | Cumul annuel 2024 | | | |
| Revenus | 673 878 \$ | 193 884 \$ | s.o | 867 762 \$ |
| BAIIA ajusté* | 133 305 \$ | 37 106 \$ | (9 181) \$ | 161 230 \$ |
| Marge du BAIIA ajusté* | 19,8 % | 19,1 % | s.o | 18,6 % |
| | Cumul annuel 2023 | | | |
| Revenus | 653 350 \$ | 183 604 \$ | s.o | 836 954 \$ |
| BAIIA ajusté* | 103 938 \$ | 33 104 \$ | (6 967) \$ | 130 075 \$ |
| Marge du BAIIA ajusté* | 15,9 % | 18,0 % | s.o | 15,5 % |

* Les mesures non conformes aux IFRS sont décrites et réconciliées dans la section 3.

6.3.1 Accessibilité

Pour le trimestre, le BAIIA ajusté et la marge du BAIIA ajusté du secteur *Accessibilité* se sont établis à 33,3 M \$ et 19,6 %, respectivement, comparativement à 28,7 M \$ et 16,5 % pour la même période en 2023. L'augmentation du BAIIA ajusté et de la marge du BAIIA ajusté est principalement attribuable à une amélioration des prix sur les produits vendus et à des coûts de matériaux plus bas pour les deux régions géographiques. La marge du BAIIA ajusté pour l'Amérique du Nord, ainsi que l'Europe a augmenté, conforme avec les performances des précédents trimestres et toutes deux s'étant significativement améliorées par rapport à l'an dernier.

Pour la période de douze mois se terminant le 31 décembre 2024, le BAIIA ajusté et la marge du BAIIA ajusté se sont établis à 133,3 M \$ et 19,8 % respectivement, comparativement à 103,9 M \$ et 15,9 % pour la même période en 2023. L'augmentation de la marge s'explique principalement par les facteurs susmentionnés pour le trimestre ainsi qu'à l'augmentation des revenus. Pour le cumul annuel, la marge du BAIIA ajusté pour l'Amérique du Nord s'est améliorée, tandis que la marge a considérablement augmenté en Europe.

6.3.2 Équipements médicaux

Pour le trimestre, le BAIIA ajusté et la marge du BAIIA ajusté du secteur *Équipements médicaux* se sont établis à 12,2 M \$ et 23,1 %, respectivement, comparé à 7,9 M \$ et 18,3 % pour la même période en 2023. L'augmentation des deux mesures est principalement attribuable à des revenus plus élevés, des initiatives en matière de prix de vente, une composition favorable des produits sur certains projets par rapport à l'an dernier et à des coûts de matériaux plus bas, partiellement compensée par des frais de vente plus élevés.

Pour la période de douze mois se terminant le 31 décembre 2024, le BAIIA ajusté et la marge du BAIIA ajusté se sont établis à 37,1 M \$ et 19,1 % respectivement, comparativement à 33,1 M \$ et 18,0 % pour la même période en 2023. L'augmentation des deux mesures s'explique principalement les facteurs susmentionnés pour le favorable quatrième trimestre.

6.4 CHARGES FINANCIÈRES NETTES

Les charges financières de la Société se rapportent principalement aux charges d'intérêts liées aux facilités de crédit et aux baux, à l'amortissement des frais de financement reportés, aux frais bancaires généraux et aux gains et pertes de change réalisés et non réalisés sur les instruments financiers. La Société utilise ses facilités de crédit pour gérer son fonds de roulement, pour ses acquisitions d'immobilisations et pour financer des acquisitions d'entreprises.

Pour le trimestre, les charges financières nettes se sont établies à 2,4 M \$ comparativement à 4,8 M \$ pour la même période en 2023. Les intérêts sur la dette à long terme ont diminué de 1,1 M \$ par rapport à 2023, en raison de la réduction du solde de la dette et de la baisse des taux d'intérêt variables. Les charges financières nettes ont été favorablement affectées par un gain de change en devises étrangères de 2,2 M \$ comparativement à un gain de 1,0 M \$ en 2023, dont la majeure partie était de nature non réalisée. En 2023, la Société a également enregistré une perte nette sur la portion inefficace de la variation de la juste valeur des instruments de couverture de 0,8 M \$.

Pour la période de douze mois se terminant le 31 décembre 2024, les charges financières nettes se sont établies à 18,5 M \$ comparativement à 21,8 M \$ pour la même période en 2023. La diminution des charges financières nettes est principalement expliquée par les intérêts moindres de 5,4 M \$ sur la dette à long terme tel qu'indiqué ci-dessus, partiellement compensée par des intérêts plus élevés sur les obligations locatives et un gain de change net de 1,6 M \$ comparativement à un gain de 1,8 M \$ en 2023, dont la majeure partie était de nature non réalisée. La Société a également enregistré une perte nette sur instruments financiers de 0,8 M \$.

6.5 IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

Pour le trimestre, la Société a enregistré une charge d'impôt sur le résultat de 5,0 M \$ sur un résultat avant impôt de 19,4 M \$, représentant un taux d'imposition effectif de 26,0 % comparé à une charge d'impôt de 4,1 M \$ et un taux d'imposition effectif de 27,2 % pour la même période en 2023. Pour la période de douze mois se terminant le 31 décembre 2024, une charge d'impôts sur le résultat de 17,2 M \$ a été enregistrée sur le bénéfice avant impôts de 65,7 M \$, représentant un taux d'imposition effectif de 26,1 %, alors que le taux d'imposition effectif était de 24,8 % pour la même période en 2023. La variation des charges d'impôt sur le résultat et des taux d'imposition effectifs est principalement le résultat d'une répartition différente des bénéfices provenant des pays dans lesquels la Société exerce ses activités qui sont imposables à des taux différents, des dépenses non déductibles, des ajustements de provisions pour moins-value et la retenue à la source sur le rapatriement d'une filiale étrangère.

6.6 RÉSULTAT NET ET RÉSULTAT NET AJUSTÉ

| en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et les données par action | T4 | | Cumul annuel | |
|---|-------------------|------------|-------------------|------------|
| | 2024 | 2023 | 2024 | 2023 |
| Résultat net ² | 14 333 \$ | 10 959 \$ | 48 510 \$ | 37 841 \$ |
| Frais des initiatives stratégiques | 5 520 | 2 018 | 21 579 | 3 148 |
| Autres charges | 949 | 522 | 569 | 3 679 |
| Impôt sur le résultat relatif aux initiatives stratégiques et autres charges ¹ | (1 533) | (651) | (5 863) | (1 759) |
| Résultat net ajusté*² | 19 269 \$ | 12 848 \$ | 64 795 \$ | 42 909 \$ |
| En \$ par action | | | | |
| Résultat net dilué ² | 0,20 \$ | 0,16 \$ | 0,68 \$ | 0,57 \$ |
| Initiatives stratégiques et autres charges nettes de l'impôt sur le résultat ¹ | 0,06 | 0,03 | 0,22 | 0,08 |
| Résultat net ajusté *² | 0,26 \$ | 0,19 \$ | 0,90 \$ | 0,65 \$ |
| Nombre moyen pondéré dilué d'actions | 72 357 117 | 71 031 225 | 71 651 011 | 66 476 434 |

* Les mesures non conformes aux IFRS sont décrites dans la section 3 et réconciliées dans cette section.

¹ L'impôt sur le résultat est calculé au taux statutaire du pays où chaque dépense a été engagée.

² Les montants annuels cumulés pour 2024 reflètent les ajustements effectués pour T1, T2 et T3 2024 entre les charges financières nettes et les autres éléments du résultat global, tel que détaillé et expliqué à la section 7.

Pour le trimestre, le résultat net a été de 14,3 M \$ ou 0,20 \$ par action sur une base diluée, comparé à 11,0 M \$ ou 0,16 \$ par action pour la même période en 2023. L'augmentation du résultat net est principalement attribuable à un BAIIA ajusté plus élevé et à des charges financières nettes moindres, partiellement compensée par les charges liées aux initiatives stratégiques et par une charge d'impôt plus élevée. Pour la période de douze mois se terminant le 31 décembre 2024, le résultat net a été de 48,5 M \$, ou 0,68 \$ par action sur une base diluée, comparé à 37,8 M \$ ou 0,57 \$ pour la même période en 2023. L'augmentation du résultat net et du résultat net dilué par action est principalement attribuable aux mêmes facteurs que ceux énumérés ci-dessus pour le trimestre.

Pour le trimestre, le résultat net ajusté a été de 19,3 M \$ ou 0,26 \$ par action sur une base diluée, comparé à 12,8 M \$ ou 0,19 \$ par action pour la même période en 2023. Pour la période de douze mois se terminant le 31 décembre 2024, le résultat net ajusté s'est établi à 64,8 M \$, ou 0,90 \$ par action sur une base diluée, comparé à 42,9 M \$ ou 0,65 \$ pour la même période en 2023.

7. Sommaire des résultats trimestriels

Des informations financières choisies pour les huit derniers trimestres sont présentées dans le tableau suivant.

| en milliers de dollars, sauf les données par action | Total 12 mois continus | 2024 | | | | 2023 | | | |
|---|------------------------------|-------------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|
| | | T4 | T3 | T2 | T1 | T4 | T3 | T2 | T1 |
| Revenus | 867 762 \$ | 223 340 \$ | 213 634 \$ | 221 344 \$ | 209 444 \$ | 216 839 \$ | 210 094 \$ | 198 396 \$ | 211 625 \$ |
| Marge brute | 37,1 % | 37,7 % | 37,0 % | 37,5 % | 36,0 % | 34,3 % | 34,5 % | 33,8 % | 34,0 % |
| Résultat opérationnel | 84 137 \$ | 21 772 \$ | 22 040 \$ | 22 604 \$ | 17 721 \$ | 19 843 \$ | 20 622 \$ | 16 226 \$ | 15 459 \$ |
| BAlIA ajusté* | 161 230 \$ | 42 867 \$ | 41 737 \$ | 41 945 \$ | 34 681 \$ | 35 105 \$ | 34 484 \$ | 29 272 \$ | 31 214 \$ |
| Marge du BAlIA ajusté* | 18,6 % | 19,2 % | 19,5 % | 19,0 % | 16,6 % | 16,2 % | 16,4 % | 14,8 % | 14,7 % |
| Résultat net ¹ | 48 510 \$ | 14 333 \$ | 11 165 \$ | 11 383 \$ | 11 629 \$ | 10 959 \$ | 12 054 \$ | 8 789 \$ | 6 039 \$ |
| Résultat net dilué par action ¹ | 0,68 \$ | 0,20 \$ | 0,16 \$ | 0,16 \$ | 0,16 \$ | 0,16 \$ | 0,18 \$ | 0,14 \$ | 0,09 \$ |
| Dividendes déclarés par action | 0,526 \$ | 0,135 \$ | 0,131 \$ | 0,130 \$ | 0,130 \$ | 0,130 \$ | 0,130 \$ | 0,130 \$ | 0,130 \$ |

* Les mesures non conformes aux IFRS sont décrites et réconciliées dans la section 3.

¹ Suite au changement de présentation d'un instrument financier entre les charges financières nettes et les autres éléments du résultat global, les chiffres du T1, du T2 et du T3 2024 ont été retraités. L'impact sur les chiffres du T1 a été de (0,8 M \$) sur les charges financières nettes et de 0,2 M \$ sur la charge d'impôt sur le résultat, pour un impact net sur le résultat de (0,6 M \$). L'impact sur les chiffres du T2 a été de (0,6 M \$) sur les charges financières nettes et de 0,2 M \$ sur la charge d'impôt sur le résultat, pour un impact net sur le résultat de (0,4 M \$). L'impact sur les chiffres du T3 a été de 2,5 M \$ sur les charges financières nettes et de (0,7 M \$) sur la charge d'impôt sur le résultat, pour un impact net sur le résultat de 1,9 M \$.

Dans son segment de marché, la Société connaît des variations saisonnières. En termes de revenus, excluant l'impact des acquisitions et cessions, la première moitié de l'année est généralement plus faible que la seconde moitié.

8. Situation de trésorerie

8.1 SOURCES DE FINANCEMENT

La Société estime que ses flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles, combinés à ses sources de financement disponibles à court terme, lui permettront de soutenir sa stratégie de croissance, ses besoins en fonds de roulement et ses dépenses prévues en immobilisations.

Les facilités de crédit sont disponibles pour financer les activités générales de la Société et ses acquisitions d'entreprises. Sous la facilité renouvelable, la Société est dans l'obligation, entre autres conditions, de respecter certaines clauses restrictives sur une base consolidée. La direction s'assure de la conformité de ces clauses restrictives dans le cadre des exigences de dépôts trimestriels. Toutes les clauses étaient respectées au 31 décembre 2024.

| en milliers de dollars | 31 décembre 2024 | 31 décembre 2023 |
|--|---------------------|---------------------|
| Total disponible sous la facilité renouvelable | 450 000 \$ | 450 000 \$ |
| Montant prélevé sur la facilité renouvelable | (239 112) | (279 039) |
| Lettres de crédit en cours | (3 301) | (1 752) |
| Facilités de crédit disponibles* | 207 587 \$ | 169 209 \$ |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 35 242 | 54 076 |
| Liquidités disponibles* | 242 829 \$ | 223 285 \$ |
| Actifs courants | 325 721 \$ | 337 708 \$ |
| Passifs courants | 179 747 | 170 543 |
| Fonds de roulement* | 145 974 \$ | 167 165 \$ |
| Ratio des actifs courants sur les passifs courants | 1,81 | 1,98 |

* Les mesures non conformes aux IFRS sont décrites dans la section 3 et réconciliées dans cette section.

8.2 DETTE NETTE

Au 31 décembre 2024, la Société avait une dette nette de 262,7 M \$ comparé à 269,9 M \$ au 31 décembre 2023. La diminution de la dette nette de 7,2 M \$ est principalement due à un remboursement sur la facilité de crédit renouvelable de 60,0 M \$, partiellement compensée par la diminution de la trésorerie et équivalents de trésorerie appliquée contre la facilité, par un nouveau contrat de location de 8,8 M \$ relatif à un nouveau centre d'entreposage et de distribution situé dans la région du Grand Toronto, par le renouvellement du bail de notre principale usine au Royaume-Uni et par l'augmentation du dollar américain par rapport au dollar canadien.

| en milliers de dollars | 31 décembre 2024 | 31 décembre 2023 |
|---|---------------------|---------------------|
| Montant prélevé sur la facilité renouvelable | 239 112 \$ | 279 039 \$ |
| Billets à payer relatifs aux acquisitions d'entreprises | 2 472 | 1 769 |
| Lettres de crédit en cours | 3 301 | 1 752 |
| Obligation locative | 53 088 | 41 404 |
| Dette totale* | 297 973 \$ | 323 964 \$ |
| Moins: Trésorerie et équivalents de trésorerie | (35 242) | (54 076) |
| Dette nette* | 262 731 \$ | 269 888 \$ |
| BAIIA ajusté sur douze mois continus* | 161 230 | 130 075 |
| Ratio de la dette nette sur BAIIA ajusté* | 1,63 | 2,07 |

* Les mesures non conformes aux IFRS sont décrites dans la section 3 et réconciliées dans cette section ainsi que dans la section 3.

9. Liquidités

| en milliers de dollars | T4 | | Cumul annuel | |
|---|--------------------|------------------|--------------------|-----------------|
| | 2024 | 2023 | 2024 | 2023 |
| Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles avant la variation nette des éléments hors caisse liés aux opérations | 33 045 \$ | 30 714 \$ | 114 038 \$ | 93 427 \$ |
| Variation nette des éléments hors caisse liés aux opérations | 1 161 | 6 377 | 6 065 | (14 809) |
| Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles | 34 206 | 37 091 | 120 103 | 78 618 |
| Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement | (5 738) | (5 013) | (20 626) | (6 355) |
| Flux de trésorerie liés aux activités de financement | (50 404) | (21 069) | (117 996) | (63 106) |
| Effet de change non réalisé sur la trésorerie détenue en devises étrangères | (1 112) | 944 | (315) | 194 |
| Variation nette de la trésorerie | (23 048) \$ | 11 953 \$ | (18 834) \$ | 9 351 \$ |

9.1 ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES

Pour le trimestre, les flux de trésorerie générés par les activités opérationnelles avant les variations nettes des éléments hors caisse se sont établis à 33,0 M \$, par rapport à 30,7 M \$ pour la même période en 2023, principalement expliqués par un BAIIA généré plus élevé partiellement compensé par des charges plus élevées liées aux initiatives stratégiques. La variation nette des éléments hors caisse a augmenté les flux de trésorerie de 1,2 M \$, comparativement à une augmentation de 6,4 M \$ un an plus tôt. L'augmentation en 2024 a été portée par une réduction des stocks et une augmentation des créances fournisseurs, partiellement compensée par une augmentation des créances clients et une baisse des provisions et des produits différés, tandis que 2023 a été impactée favorablement par une réduction des stocks et des charges payées d'avance et autres actifs courants, partiellement compensée par une augmentation des créances clients et une baisse des créances fournisseurs et des produits différés. Par conséquent, les flux de trésorerie générés par les activités opérationnelles du quatrième trimestre se sont établis à 34,2 M \$, comparativement à 37,1 M \$ pour la même période en 2023.

Pour la période de douze mois se terminant le 31 décembre 2024, les flux de trésorerie générés par les activités opérationnelles avant les variations nettes des éléments hors caisse se sont établis à 114,0 M \$, par rapport à 93,4 M \$

pour la même période en 2023, principalement expliqués par les mêmes facteurs susmentionnés pour le trimestre. La variation nette des éléments hors caisse a augmenté les liquidités de 6,1 M \$ comparativement à une diminution de 14,8 M \$ un an plus tôt, en raison de l'amélioration des niveaux des créances clients et fournisseurs, des augmentations plus faibles des stocks, des charges payées d'avance et autres actifs courants, partiellement compensée par la réduction des revenus différés. Par conséquent, les flux de trésorerie générés par les activités opérationnelles se sont établis à 120,1 M \$, comparativement à 78,6 M \$ pour la même période en 2023.

9.2 ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Pour le trimestre, les flux de trésorerie utilisés par les activités d'investissement se sont établis à 5,7 M \$ comparé à 5,0 M \$ en 2023, principalement en raison du déboursement de 5,7 M \$ en immobilisations corporelles et incorporelles en 2024, comparé à 5,1 M \$ en 2023.

Pour la période de douze mois se terminant le 31 décembre 2024, les flux de trésorerie utilisés par les activités d'investissement se sont établis à 20,6 M \$ comparé à 6,4 M \$ en 2023. En 2024, la Société a déboursé 7,1 M \$ en acquisition d'entreprise, principalement en lien avec Matot. La Société a également reçu 6,6 M \$ provenant de la cession de Van-Action et de Freedom Motors, alors qu'elle a reçu 12,4 M \$ de la cession des opérations norvégiennes en 2023. En contrepartie, des déboursés de 20,2 M \$ en immobilisations corporelles et incorporelles ont été effectués en 2024, comparé à 18,9 M \$ en 2023.

9.3 ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Pour le trimestre, les flux de trésorerie utilisés dans les activités de financement se sont établis à 50,4 M \$ comparé à 21,1 M \$ en 2023. La variation s'explique principalement par un remboursement de 34,3 M \$ sur la facilité renouvelable comparé à 2,6 M \$ en 2023. La Société a aussi reçu 0,8 M \$ provenant du produit de l'exercice d'options d'achat d'actions et a payé 0,9 M \$ de moins en intérêts.

Pour la période de douze mois se terminant le 31 décembre 2024, les flux de trésorerie utilisés dans les activités de financement se sont établis à 118,0 M \$ comparé à 63,1 M \$ en 2023. La variation s'explique par un remboursement sur la facilité renouvelable de 60,0 M \$, comparé à 84,3 M \$ en 2023, suivant l'émission d'actions ordinaires. La Société a aussi reçu 7,1 M \$ provenant du produit de l'exercice d'options d'achat d'actions et a payé 6,0 M \$ de moins en intérêts.

9.4 DIVIDENDES

Les dividendes mensuels cumulés déclarés au 4^e trimestre de 2024 et pour la période de douze mois se terminant le 31 décembre 2024 ont totalisé 9,6 M \$ et 37,5 M \$ respectivement, comparativement à 9,2 M \$ et 34,6 M \$ pour les mêmes périodes en 2023. Les dividendes payés au 4^e trimestre de 2024 et pour la période de douze mois se terminant le 31 décembre 2024 ont totalisé 9,6 M \$ et 37,3 M \$ respectivement, comparativement à 9,2 M \$ et 34,4 M \$ en 2023, principalement expliqués par l'augmentation du nombre d'actions en circulation d'une année à l'autre. L'augmentation du taux de dividende de 0,0433 \$ à 0,045 \$, en vigueur en septembre 2024, a également contribué à l'augmentation des dividendes versés et déclarés en 2024. Au 31 décembre 2024, 71 402 507 actions étaient émises et en circulation contre 70 942 726 au 31 décembre 2023.

9.5 OPTIONS D'ACHAT D' ACTIONS

Au 5 mars 2025, 4 334 111 options d'achats d'actions étaient en circulation, à des prix de levée allant de 11,06 \$ à 22,28 \$.

10. Vue d'ensemble des trois dernières années

| en milliers de dollars, sauf les données par actions | 2024 | 2023 | 2022 |
|--|-------------------|------------|------------|
| Revenus | 867 762 \$ | 836 954 \$ | 789 091 \$ |
| Marge brute | 37,1 % | 34,2 % | 32,2 % |
| Résultat opérationnel | 84 137 | 72 150 | 63 941 |
| BAIIA ajusté* | 161 230 | 130 075 | 120 225 |
| Résultat net | 48 510 | 37 841 | 35 311 |
| Résultat net dilué par action | 0,68 | 0,57 | 0,55 |
| Dividendes déclarés par action | 0,526 | 0,520 | 0,507 |
| Total des actifs | 1 114 209 | 1 101 573 | 1 109 963 |
| Dette nette* | 262 731 | 269 888 | 369 449 |

* Les mesures non conformes aux IFRS sont décrites dans la section 3.

L'augmentation des revenus, de 2022 à 2024, est principalement liée à la croissance organique de la Société au cours de ces années, l'acquisition de Matot en 2024 et a été partiellement compensée par les cessions des activités en Norvège en 2023 et de Van-Action et Freedom Motors en 2024.

L'augmentation de la marge brute et du BAIIA ajusté, de 2022 à 2024, est due à une meilleure absorption des coûts, à une composition favorable des produits et à une amélioration des prix.

L'augmentation du bénéfice net au fil des ans est principalement attribuable à la hausse du BAIIA ajusté, partiellement compensée par des charges liées aux initiatives stratégiques en 2023 et 2024.

11. Gouvernance

Conformément au Règlement 52-109 des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, la Société a déposé des attestations signées par le président et chef de la direction et le chef de la direction financière qui, entre autres, font rapport sur les contrôles et procédures de divulgation et la façon dont les contrôles internes de l'information financière sont conçus.

Les contrôles et procédures de divulgation sont conçus pour fournir une assurance raisonnable que toutes les informations pertinentes sont recueillies et communiquées à la haute direction, y compris le président et chef de la direction et le chef de la direction financière, en temps opportun pour s'assurer que des décisions appropriées puissent être prises concernant la divulgation publique.

Les contrôles internes de l'information financière sont des processus conçus pour fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et la conformité aux principes comptables généralement reconnus des états financiers consolidés de la Société.

Aucun changement important n'a été apporté à notre contrôle interne à l'égard de l'information financière au cours de la période visée par ce rapport de gestion qui a eu une incidence importante, ou est susceptible d'avoir une incidence importante, sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société.

Au 31 décembre 2024, la direction de Savaria, y compris le président et chef de la direction et le chef de la direction financière, a effectué une évaluation de l'efficacité des contrôles et procédures de divulgation et des contrôles internes de l'information financière de la Société tels que définis par le Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information à fournir dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs et a conclu que la conception et le fonctionnement des contrôles et procédures de divulgation et des contrôles internes de l'information financière de la Société ont été efficaces.

12. Méthodes comptables significatives et estimations

A. Estimations comptables et jugements

L'établissement d'états financiers consolidés conformes aux IFRS exige que la direction ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur la valeur comptable des actifs, des passifs, des revenus et des charges. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont passées en revue régulièrement. Toute révision des estimations comptables est constatée dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées ainsi que dans les périodes futures touchées par ces révisions.

Les jugements importants réalisés par la direction lors de l'application des méthodes comptables et qui ont l'incidence la plus significative sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés sont la détermination des unités génératrices de trésorerie (« UGT »), l'identification des secteurs opérationnels et la détermination de la monnaie fonctionnelle de ses filiales à l'étranger.

Les hypothèses et incertitudes d'estimation qui présentent un risque important de résulter en un ajustement significatif sont l'évaluation des balances d'impôt différé mondial et de la charge d'impôt sur le résultat. Des jugements sur l'interprétation des lois, des traités et des règlements dans chaque juridiction sont également exigés par la direction pour déterminer les balances d'impôt différé et la charge d'impôt sur le résultat. Les autres sujets impliquant des hypothèses et des incertitudes d'estimation comprennent l'estimation de la juste valeur des actifs et des passifs acquis lors de regroupements d'entreprises, la détermination des éléments pour garantie, les provisions pour obsolescence des stocks, la capitalisation des immobilisations incorporelle et l'estimation de l'obligation locative.

B. Nouvelles normes comptables

i) Nouvelles normes comptables adoptées

Les nouveaux amendements aux normes et interprétations suivants ont été appliqués lors de la préparation des états financiers consolidés au 31 décembre 2024. L'adoption de ces amendements n'a pas eu d'impact significatif sur les états financiers de la Société.

IFRS 16 Contrats de location - Passif au titre de contrats de location en cas de cession-bail

Les amendements introduisent un nouveau modèle comptable qui a un impact sur la manière dont un vendeur-preneur comptabilise les paiements de location variables qui surviennent dans le cadre d'une transaction de cession-bail.

IAS 1 Présentation des états financiers

Amendements apportés à la classification des passifs comme courants ou non courants: intègre les exigences relatives à cette classification des passifs comme courants ou non courants.

IAS 7 Tableau des flux de trésorerie et IFRS 7 Instruments financiers: Informations à fournir – Accords de financement avec les fournisseurs

Les amendements introduisent de nouveaux objectifs de divulgation pour qu'une entreprise fournisse l'information sur ses accords de financement avec les fournisseurs afin de permettre aux investisseurs d'évaluer l'impact de ces accords sur les passifs, les flux de trésorerie et l'exposition au risque de liquidité de l'entreprise. Cette nouvelle divulgation d'information doit également inclure le type et l'effet des variations non monétaires dans les valeurs comptables des passifs financiers qui font partie d'un accord de financement avec les fournisseurs.

ii) Nouvelles normes comptables non encore adoptées

Les nouveaux amendements aux normes et interprétations suivants n'ont pas été appliqués lors de la préparation des états financiers consolidés au 31 décembre 2024. La Société évalue actuellement l'impact de ces amendements aux normes sur ses états financiers consolidés.

IFRS 9 Instruments financiers et IFRS 7 Instruments financiers: Informations à fournir: Amendements sur la classification et l'évaluation des instruments financiers

En mai 2024, l'IASB a publié des amendements sur la classification et l'évaluation des instruments financiers, qui amendent IFRS 9 *Instruments financiers* et IFRS 7 *Instruments financiers: Informations à fournir*.

Les amendements de la norme clarifient la date de comptabilisation et de décomptabilisation de certains actifs et passifs financiers. Ils clarifient aussi le traitement des actifs financiers sans recours et des instruments liés contractuellement et introduisent des obligations d'information supplémentaire sur les actifs et passifs financiers comportant des conditions contractuelles liées à un événement contingent, et les instruments de capitaux propres classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Les amendements sont en vigueur pour les exercices commençant le ou après le 1er janvier 2026.

IFRS 18 Présentation et informations à fournir dans les états financiers

En avril 2024, l'IASB a publié IFRS 18 *Présentation et informations à fournir* dans les états financiers afin d'améliorer la communication des performances financières. IFRS 18 remplace IAS 1 *Présentation des états financiers*. La norme introduit de nouveaux sous-totaux obligatoires dans l'état des résultats et des exigences de divulgation pour les mesures de performance définies par la direction. L'IFRS 18 s'applique aux exercices commençant le ou après le 1er janvier 2027. Une adoption anticipée est autorisée.

13. Arrangements hors bilan

La Société n'a conclu aucun arrangement hors bilan au cours de l'exercice 2024.

14. Opérations entre parties liées

Autre que la rémunération des principaux dirigeants et administrateurs présentée dans la note 30 des états financiers consolidés, aucune opération importante entre parties liées et la Société n'a eu lieu au cours de l'exercice 2024.

15. Obligations contractuelles

Le tableau suivant détaille les obligations contractuelles de la Société pour les années à venir:

| en milliers de dollars | Total | Moins d'un an | Un à quatre ans | Plus de quatre ans |
|--|-------------------|---------------|-----------------|--------------------|
| Dettes à long terme, incluant la partie courante et les intérêts | 273 075 \$ | 14 236 \$ | 258 839 \$ | - \$ |
| Obligation locative | 57 898 | 12 462 | 28 527 | 16 909 |
| Instruments financiers dérivés | (10 880) | (8 526) | (2 354) | - |

De plus, dans le cadre de son initiative *Savaria One*, la Société s'est engagée en vertu d'une entente de service pour un montant total de 17,0 M \$ payable au cours des 12 prochains mois.

16. Évènement subséquent

Le 1er février 2025, le président américain a pris trois décrets afin d'imposer de nouveaux tarifs sur les importations en provenance du Canada, du Mexique et de la Chine. Ces décrets prévoient l'imposition d'une taxe supplémentaire de 25 % sur les importations aux États-Unis de produits d'origine canadienne et mexicaine et une taxe additionnelle de 10 % sur les produits d'origine chinoise. Les décrets pour le Canada et le Mexique ont été initialement suspendus pour une période d'un mois et sont entrés en vigueur le 4 mars 2025. À cette même date, une taxe supplémentaire de 10 % sur les importations de la Chine vers les États-Unis a été mise en application en surplus de la taxe de 10 % déjà annoncée le 1er février 2025.

La Société évalue les incidences de ces tarifs et d'autres contretarifs sur ses activités à mesure que la situation évolue.

17. Facteurs de risque et incertitudes

Notre capacité d'implanter notre plan stratégique et d'atteindre nos objectifs de croissance pourrait être affectée par les risques et les incertitudes décrits ci-dessous. Si l'un des risques suivants survient, nos activités, notre situation financière ou nos résultats d'exploitation pourraient en être considérablement affectés.

Nous avertissons les lecteurs que les risques décrits ci-dessous ne sont pas les seuls auxquels nous pourrions être exposés. D'autres risques et incertitudes que nous ne connaissons pas actuellement ou que nous ne jugeons pas importants pour le moment pourraient également nuire à nos activités et affecter notre situation financière ou nos résultats d'exploitation.

CONDITIONS ÉCONOMIQUES

Nos activités et nos résultats financiers sont sensibles à la conjoncture économique mondiale, aux changements dans les programmes de financement des gouvernements, aux conditions du marché résidentiel ainsi qu'aux facteurs économiques propres à notre secteur. De plus, puisqu'une partie considérable de nos activités est effectuée à l'étranger, y compris aux États-Unis, en Europe et en Chine, notre rentabilité pourrait être affectée par tout événement majeur ayant un impact négatif sur ces économies ou sur les relations commerciales entre le Canada et ces pays.

De même, les ralentissements économiques possibles, combinés aux incertitudes concernant les taux d'intérêt, aux réformes des soins de santé et aux politiques fiscales pourraient amener nos clients à retarder, réduire ou annuler leurs dépenses en immobilisations, ce qui pourrait avoir un impact défavorable sur nos résultats d'exploitation. Une récession économique pourrait également avoir un effet défavorable important sur les activités ou la situation financière de l'un ou de plusieurs de nos principaux clients ou distributeurs, ou de plusieurs clients et distributeurs qui, dans l'ensemble, représentent une part importante de nos ventes.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Rien ne garantit que nous atteindrons la rentabilité dans l'avenir ou que nous pourrions générer suffisamment de trésorerie provenant de nos activités ou obtenir suffisamment de fonds pour financer nos activités. Un certain nombre de facteurs ont un impact sur nos résultats annuels et trimestriels, notamment le volume et le calendrier des commandes des clients, les fluctuations des coûts des matériaux et la gamme de coûts des matériaux par rapport aux coûts indirects de la main-d'oeuvre et des frais généraux de fabrication. Les autres facteurs ayant un impact sur nos résultats d'exploitation annuels et trimestriels sont la concurrence dans les prix, notre expérience dans la fabrication d'un produit particulier, les gains d'efficacité que nous avons réalisés dans la gestion des stocks et des immobilisations, la capacité de fabrication, le calendrier des dépenses en prévision d'une augmentation des ventes, le moment des acquisitions et des coûts d'intégration qui y sont reliés, les conditions de livraison des produits aux clients, les produits défectueux, une pénurie de matière première ou de main-d'oeuvre, les dépenses ou les radiations liées aux acquisitions, les coûts de distribution et de marketing, les dépenses liées à l'agrandissement des installations de fabrication existantes et les conditions économiques générales dans les secteurs de l'accessibilité et de l'équipement médical. Chacun de ces facteurs ou une combinaison de ceux-ci pourrait avoir un effet défavorable important sur nos activités, notre situation financière ou nos résultats d'exploitation et pourrait entraîner une variation de nos résultats d'une période à l'autre.

FINANCEMENT

Nous aurons peut-être besoin de financement supplémentaire à l'avenir et notre capacité à obtenir ce financement dépendra en partie des conditions du marché des capitaux, ainsi que de notre rendement. Rien ne garantit que nous réussirons à obtenir un financement supplémentaire lorsque ce sera nécessaire ou à des conditions favorables ou autrement satisfaisantes pour nous. Il existe également un risque de liquidité alors que nous pourrions ne pas être en mesure de respecter nos obligations lors de leur échéance. Si un financement supplémentaire est obtenu par l'émission d'actions de notre trésorerie, les actionnaires peuvent subir une dilution supplémentaire et le contrôle de notre entreprise peut changer. Si des fonds suffisants ne sont pas disponibles, ou ne sont pas disponibles à des conditions acceptables, nous pourrions ne pas être en mesure de profiter des opportunités, de développer de nouveaux produits ou de faire face aux pressions de la concurrence.

ACQUISITIONS

Les acquisitions font partie de notre stratégie de croissance. Néanmoins, rien ne garantit que de telles opportunités se présenteront et que nous serons en mesure de les identifier ou de conclure de telles transactions à des conditions que nous jugerons acceptables. Il se peut également que nous ne puissions pas intégrer avec succès ces acquisitions dans nos activités ou que nous devions engager d'importants coûts imprévus pour le faire. De plus, le processus d'intégration des entreprises acquises pourrait entraîner une perturbation de nos activités existantes et pourrait entraîner une réduction ou une interruption de nos activités en raison, entre autres, des facteurs suivants :

- la perte de clients importants ou de contrats;
- d'éventuelles incohérences ou conflits dans les normes, les contrôles, les procédures et les politiques des sociétés regroupées, et la nécessité d'uniformiser des systèmes financiers, comptables, informatiques et autres pour l'ensemble de nos activités;
- l'incapacité de maintenir ou d'améliorer la qualité des services fournis précédemment; et
- l'incapacité de retenir, d'intégrer, d'embaucher ou de recruter des employés possédant les compétences requises.

Les économies de coûts, les synergies, la croissance de nos revenus ou tout autre avantage anticipé de toute acquisition que nous initions peut ne pas se réaliser dans les délais spécifiés ou du tout, et sont soumis à plusieurs hypothèses au niveau de l'échéancier, de l'exécution et des coûts associés.

FLUCTUATION DES DEVISES

Une partie importante de nos revenus est libellée en devises étrangères et, par conséquent, nous sommes exposés aux risques liés aux fluctuations des taux de change. De même, nos produits comportent un grand nombre de composantes fabriquées par des centaines de fournisseurs à travers le monde et toute volatilité du dollar canadien peut avoir un impact sur nos coûts d'approvisionnement. Par conséquent, les fluctuations importantes des taux de change peuvent avoir un impact important sur nos revenus, nos coûts et, par conséquent, sur notre marge brute.

MARCHÉ ET CONCURRENCE

Nous opérons dans un secteur concurrentiel et de nombreux facteurs pourraient avoir un impact défavorable sur notre capacité de maintenir ou d'améliorer notre rentabilité. Pour demeurer compétitifs, nous devons exécuter avec succès nos initiatives stratégiques et gérer efficacement les changements opérationnels qui en résultent. Cependant, nos hypothèses sous-jacentes peuvent ne pas être exactes, le marché peut réagir négativement à ces initiatives, nous pourrions être incapables d'exécuter avec succès nos initiatives stratégiques et nos actions pourraient ne pas être efficaces ou ne pas nous donner les avantages escomptés en temps opportun. Notre capacité à demeurer concurrentiels dans les secteurs de l'accessibilité et de l'équipement médical dépend donc largement de la réalisation de notre stratégie d'affaires ainsi que d'un flot continu d'innovations sous la forme de nouveaux produits plus efficaces et à moindre coût.

ÉVÉNEMENTS CATASTROPHIQUES, CATASTROPHES NATURELLES, CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES ET MALADIES GRAVES

Nos activités peuvent être affectées à des degrés différents par un certain nombre d'événements qui échappent à notre contrôle, notamment les cyberattaques, les accès non autorisés, les pannes d'électricité, les pandémies, les attaques terroristes, les actes de guerre, les tremblements de terre, les ouragans, les tornades, les incendies, les inondations, les tempêtes de verglas ou d'autres catastrophes naturelles ou provoquées par l'homme. Bien que nous nous engagions dans la préparation aux situations d'urgence pour atténuer les risques, y compris la planification de la continuité des activités, de tels événements peuvent évoluer très rapidement et leurs conséquences peuvent être difficiles à prévoir. En conséquence, rien ne garantit qu'en cas de catastrophe de ce type, nos activités et notre capacité à poursuivre nos activités ne seront pas perturbées. La survenance de tels événements peut ne pas nous libérer de l'exécution de nos obligations envers des tiers.

Un événement catastrophique, y compris une épidémie de maladie infectieuse, une pandémie ou une menace sanitaire similaire, ou la crainte de l'un des événements susmentionnés, pourrait avoir un impact défavorable en provoquant des retards et des perturbations dans l'exploitation ou la chaîne d'approvisionnement, des pénuries de main-d'œuvre, des retards dans les projets d'expansion et des fermetures d'installations qui pourraient avoir un impact négatif sur notre

capacité à mener nos activités et augmenter nos coûts. En outre, la liquidité et la volatilité, la disponibilité du crédit et les conditions du marché et financières en général pourraient changer à tout moment pour ces raisons. Chacun de ces événements, pris isolément ou conjointement, pourrait avoir un impact négatif important sur notre situation financière, nos résultats d'exploitation et nos flux de trésorerie.

REMBOURSEMENT DES SOINS DE SANTÉ

Notre capacité à augmenter nos ventes de produits d'accessibilité, d'équipement médical et de véhicules adaptés peut dépendre, en partie, du niveau auquel le remboursement du coût de ces produits sera disponible auprès des autorités gouvernementales responsables de la santé, des assureurs privés et d'autres organisations. Les tiers payeurs contestent de plus en plus le prix des équipements médicaux. Rien ne garantit qu'une couverture d'un tiers sera disponible pour aider les acheteurs potentiels de nos produits.

DROITS DE PROPRIÉTÉ

Une grande partie de nos droits quant à notre savoir-faire et à notre technologie peuvent ne pas être brevetables, bien que ce savoir-faire et cette technologie puissent constituer des secrets commerciaux. Rien ne garantit que nous pourrions protéger efficacement nos droits quant à nos secrets commerciaux.

RISQUE DE CRÉDIT

Dans le cours normal de nos activités, nous sommes exposés à des risques de crédit liés à nos comptes clients. Les comptes clients sont présentés dans nos états financiers, déduction faite d'une provision pour perte de valeur, laquelle provision est basée sur notre meilleure estimation de la probabilité de recouvrement de ces comptes. L'incertitude concernant le recouvrement des comptes peut provenir de divers indicateurs, notamment la détérioration de la solvabilité d'un client ou un retard anormal dans le paiement des factures en souffrance.

FLUCTUATION DES TAUX D'INTÉRÊT

Notre risque au niveau des taux d'intérêt provient de nos emprunts à long terme, de nos emprunts bancaires et de notre dette à long terme. Les emprunts à taux variables nous exposent aux risques de variation des flux de trésorerie liés aux fluctuations des taux d'intérêt, alors que les emprunts à taux fixes nous exposent aux variations de la juste valeur en raison des fluctuations des taux d'intérêt.

VARIATION DES PRIX

Les variations des prix sur le marché peuvent avoir un impact significatif sur la rentabilité de nos activités. Nos produits comprennent un grand nombre de composants fabriqués par des centaines de fournisseurs à travers le monde. Le prix des biens peut être influencé par diverses conditions économiques telles que la demande et la capacité de production du marché. De plus, notre dépendance vis-à-vis des fournisseurs et des marchés pour sécuriser les matières premières, les pièces et les composantes utilisées dans la fabrication de nos produits nous expose à la volatilité des prix et à la disponibilité de ces matériaux. Les variations de prix des matières premières peuvent ne pas être recouvrables par le biais de modifications de prix dans les termes des contrats avec nos clients. L'impact global des fluctuations de prix est impossible à prédire avec précision et peut avoir un impact négatif sur notre position concurrentielle et notre rentabilité.

DÉPENDANCE ENVERS LE PERSONNEL CLEF

Notre succès dépend de l'expérience et de la connaissance du secteur de nos dirigeants et de nos autres employés clefs, ainsi que de notre capacité à retenir et à attirer ce personnel dans un environnement où la concurrence pour attirer les talents est intense. Tout manquement de notre part à cet égard pourrait rendre difficiles la gestion de notre entreprise et la réalisation de nos objectifs.

DÉPENDANCE ENVERS NOS PRINCIPAUX DISTRIBUTEURS

En général, nous ne concluons pas d'entente à long terme avec nos principaux distributeurs. Par conséquent, et compte tenu de la conjoncture économique, des facteurs liés à l'offre et à la demande du secteur, à notre performance, aux initiatives internes de nos distributeurs ou à d'autres facteurs, les distributeurs peuvent réduire ou cesser leurs achats de nos produits ou services, ou peuvent utiliser l'environnement concurrentiel comme levier pour obtenir de meilleurs prix

et d'autres concessions de notre part. Plus précisément, la perte d'un distributeur clef pourrait entraîner une baisse des revenus, ce qui entraînerait probablement une baisse importante de nos résultats d'exploitation.

DÉPENDANCE ENVERS NOS PRINCIPAUX FOURNISSEURS

Le succès de nos activités de fabrication dépend de l'approvisionnement régulier en matières premières de nos fabricants afin d'assurer la livraison dans les délais de nos produits à nos clients. Toutefois, des perturbations dans notre chaîne d'approvisionnement peuvent avoir un impact sur notre capacité de livrer nos produits à temps. En outre, le non-respect par un ou plusieurs fournisseurs des spécifications de performance, des normes de qualité ou de l'échéancier de livraison pourrait nuire à notre capacité à respecter nos engagements envers nos clients, en particulier si nous sommes incapables d'acheter les composantes et les pièces clefs à ces fournisseurs aux conditions convenues ou de manière rentable et si nous ne pouvons pas trouver en temps opportun d'autres fournisseurs à des conditions commercialement acceptables. Nous pourrions ne pas être en mesure de recouvrer auprès du fournisseur concerné les coûts ou la responsabilité que nous encourons, ce qui pourrait avoir un impact défavorable important sur notre situation financière ou nos résultats d'exploitation.

LOIS ET RÉGLEMENTS

Nous sommes confrontés à des risques inhérents à la nature réglementée de certaines de nos activités. Cette réglementation exige notamment que certains de nos produits respectent les normes de l'Association canadienne de normalisation (CSA), de l'American Society of Mechanical Engineers (ASME), du British Standards Institute, de la directive européenne sur les machines et du partenariat européen d'innovation pour un vieillissement actif et en bonne santé. Les produits médicaux doivent également se conformer aux normes de la Food and Drug Administration (FDA), de Santé Canada ou de la Medicines and Healthcare products Regulatory Agency (MHRA) selon s'ils sont vendus aux États-Unis, au Canada ou au Royaume-Uni. L'existence de ces réglementations crée un risque de rappel de produit et des dépenses connexes, ainsi que des dépenses supplémentaires nécessaires pour satisfaire de nouvelles exigences réglementaires potentielles, car toute modification des spécifications d'équipement peut avoir un impact important sur nos processus de production, de conception et d'implantation.

RESPONSABILITÉ DU FABRICANT

À l'instar d'autres entreprises de fabrication, nous sommes soumis à diverses responsabilités potentielles liées à nos activités, y compris des responsabilités et des dépenses potentielles liées aux défauts éventuels des produits. Nos produits peuvent être très complexes et sophistiqués et, parfois, contenir des défauts de conception et de fabrication difficiles à détecter et à corriger. Rien ne garantit que des erreurs ne se trouveront pas dans les nouveaux produits après le début des livraisons ou, si elles sont découvertes, que nous serons en mesure de les corriger avec succès et en temps opportun ou du tout.

En outre, rien ne garantit que nous serons en mesure de simuler complètement l'environnement dans lequel nos produits fonctionneront. En conséquence, il se peut que nous ne puissions pas détecter de manière adéquate les défauts de conception et de fabrication de nos produits, lesquels ne deviendront apparents qu'après l'installation des produits. Les conséquences de telles erreurs et défaillances pourraient avoir un impact défavorable important sur nos activités, notre situation financière et nos résultats d'exploitation.

Conformément aux pratiques de l'industrie, nous permettons à nos clients de retourner des produits sous garantie pour réparation, remplacement ou crédit. Rien ne garantit que les retours de ces produits ne dépasseront pas les provisions prises et, par conséquent, auront un effet défavorable important sur les résultats d'exploitation futurs. Si l'un des produits que nous distribuons s'avère défectueux, nous pourrions être tenus de rembourser le prix du produit ou de le remplacer. Le remplacement ou le rappel de tels produits peut entraîner des dépenses importantes et nuire à notre réputation et à nos produits.

Nous souscrivons à une assurance responsabilité et à d'autres assurances qui, selon nous, sont généralement conformes aux pratiques de l'industrie. Néanmoins, une telle couverture peut ne pas être suffisante pour nous protéger pleinement contre des réclamations en dommages substantiels pouvant résulter de défauts ou de défaillances de nos produits.

LITIGES

Dans le cours normal de nos activités, nous pouvons être impliqués dans des procédures réglementaires ou être tenus pour responsables dans des actions en justice, réclamations contractuelles ou autres émanant de diverses parties, y compris des clients, fournisseurs, anciens employés, recours collectifs, et autres. Dépendamment de la nature ou de la durée de toute procédure ou réclamation éventuelle, nous pouvons encourir des coûts et des dépenses importants et être tenus de consacrer du temps et d'importantes ressources de gestion à ces questions. Bien que nous n'ayons connaissance d'aucune réclamation importante à notre rencontre qui n'ait pas été reflétée dans nos états financiers consolidés audités, rien ne garantit que des tiers ne feront pas valoir leurs réclamations à l'avenir ni que ces réclamations ne donneront pas lieu à un litige ou un règlement coûteux. Tout litige pourrait avoir un impact défavorable important sur nos activités, notre réputation et notre situation financière.

SYSTÈMES D'INFORMATION ET CYBERSÉCURITÉ

Nos systèmes opérationnels et financiers sont essentiels pour permettre la collection et la gestion des commandes des clients, la planification des installations et de la production, la facturation et le recouvrement de nos services. Notre système d'information financière est essentiel pour produire des états financiers exacts et à temps et pour analyser nos informations, ce qui nous aidera à gérer efficacement nos opérations. Toute défaillance importante d'un système, toute complication, toute atteinte à la sécurité ou toute autre perturbation d'un système pourrait perturber ou retarder nos opérations, nuire à notre réputation, entraîner la perte, la destruction ou l'utilisation inappropriée de données sensibles ou entraîner le vol d'informations confidentielles à notre sujet ou au sujet de nos clients ou de nos fournisseurs. Si ce qui précède survient, cela pourrait entraîner la perte de clients ou des coûts supplémentaires pour la réparation des systèmes et pourrait affecter notre capacité à gérer nos activités et à rendre compte de nos résultats financiers, ce qui pourrait avoir un impact défavorable important sur nos activités, notre situation financière et nos résultats opérationnels.

18. Valeurs environnementales, sociales et de gouvernance (« ESG »)

En tant qu'un chef de file mondial de l'industrie de l'accessibilité, Savaria est déterminée à minimiser son empreinte environnementale et à respecter les normes sociales et de gouvernance les plus élevées. Nous croyons que la promotion d'un comportement écoresponsable et socialement responsable dans l'ensemble de notre organisation est essentielle pour soutenir une croissance durable et une création de valeur à long terme.

En proposant des produits et des solutions qui favorisent l'accessibilité, la santé et le bien-être, en améliorant l'efficacité opérationnelle et l'utilisation des ressources, et en impliquant nos employés et nos parties prenantes, nous créerons une entreprise plus forte et plus résiliente qui continuera d'être l'un des chefs de file de l'industrie tout en apportant un changement social positif.

Nous reconnaissons que ce travail nécessite une vision, une planification et une collaboration à long terme, et doit également être fondé sur des actions claires et un engagement continu en faveur de la transparence.

Savaria travaille à la publication de son rapport ESG 2024, qui fournira des informations supplémentaires liées au développement durable et une mise à jour sur la stratégie et les initiatives ESG en cours de la Société. D'ici là, le rapport ESG 2023 de Savaria est disponible dans la section relations avec les investisseurs de notre site web à l'adresse [savaria.com](https://www.savaria.com).

19. Perspectives

En 2025, Savaria prévoit générer des revenus d'environ 925 M \$ et une marge du BAIIA ajusté entre 17 et 20 %. Nous prévoyons une croissance des revenus de 5 à 8 %, stimulée par des augmentations de volume et de prix, des lancements de nouveaux produits et des effets de change favorables dans les segments *Accessibilité* et *Équipements médicaux*. Cependant, compte tenu de l'environnement macroéconomique actuel et des impacts tarifaires potentiels, nous avons modéré nos attentes de croissance.

Malgré ces incertitudes géopolitiques, l'achèvement de *Savaria One* nous positionne bien pour maintenir notre rentabilité. Les améliorations structurelles ont renforcé la capacité de production, augmenté l'efficacité opérationnelle et généré des économies de coûts significatives grâce à un approvisionnement rationalisé.

En tant qu'un des chefs de file mondial du secteur de l'accessibilité avec de vastes opérations au Canada et aux États-Unis, Savaria évalue sa chaîne d'approvisionnement et des stratégies pour optimiser son empreinte manufacturière nord-américaine. Ces efforts visent à maintenir la compétitivité et à assurer un service continu à nos précieux distributeurs.

Les perspectives mentionnées ci-dessus sont un « énoncé prospectif » au sens des lois sur les valeurs mobilières du Canada et sont sujettes aux déclarations de la Société sur les énoncés prospectifs.

2024

SAVARIA CORPORATION

États financiers consolidés

Aux 31 décembre 2024 et 2023



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.

Tour KPMG
Bureau 1500
600, boul. de Maisonneuve Ouest
Montréal, (QC) H3A 0A3
Canada
Téléphone 514 840 2100
Télécopieur 514 840 2187

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux actionnaires de Savaria Corporation

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de Savaria Corporation (l'« entité »), qui comprennent :

- les états consolidés de la situation financière au 31 décembre 2024 et au 31 décembre 2023;
- les états consolidés du résultat net pour les exercices clos à ces dates;
- les états consolidés du résultat global pour les exercices clos à ces dates;
- les états consolidés des variations des capitaux propres pour les exercices clos à ces dates;
- les états consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des informations significatives sur les méthodes comptables

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de l'entité au 31 décembre 2024 et au 31 décembre 2023, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour les exercices clos à ces dates, conformément aux normes IFRS de comptabilité publiées par l'International Accounting Standards Board.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « ***Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers*** » de notre rapport de l'auditeur.

Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.



Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2024. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue la question clé de l'audit qui doit être communiquée dans notre rapport de l'auditeur.

Évaluation des soldes consolidés d'impôt différé et de la charge d'impôt sur le résultat

Description de la question

Nous attirons l'attention sur les notes 2 d), 3 o) et 23 des états financiers. L'entité réalise des activités à l'international et dépose des déclarations fiscales dans plusieurs juridictions. L'évaluation des soldes d'impôt différé et de la charge d'impôt sur le résultat doit prendre en compte les taux d'impôt adoptés et quasi adoptés de chaque juridiction, lesquels peuvent changer. Des jugements, tels que l'interprétation des lois, des traités et des règlements dans chaque juridiction, sont également exigés par la direction pour déterminer les soldes d'impôt différé et la charge d'impôt sur le résultat.

Raisons pour lesquelles il s'agit d'une question clé de l'audit

Nous avons déterminé que l'évaluation des soldes consolidés d'impôt différé et de la charge d'impôt sur le résultat constituait une question clé de l'audit. Cette question concerne un aspect considéré comme présentant des risques d'anomalies significatives plus élevés en raison des différentes juridictions fiscales et de la complexité de l'application des lois, des traités et des règlements fiscaux qui s'appliquent à l'entité. Des compétences et des connaissances spécialisées ont été nécessaires pour apprécier l'interprétation des lois, des traités et des règlements des juridictions pertinentes faite par l'entité.

Façon dont la question a été traitée dans le cadre de l'audit

Les procédures qui suivent sont les principales procédures que nous avons mises en œuvre pour traiter cette question clé de l'audit.



Page 3

Nous avons demandé à des professionnels en impôt sur le résultat possédant des compétences et des connaissances spécialisées de participer à la mission. Ces professionnels nous ont aidés :

- à apprécier les jugements de l'entité à l'égard de l'interprétation des lois, des traités et des règlements des juridictions pertinentes en lisant la correspondance avec les autorités fiscales pertinentes et tous les conseils de tiers obtenus par l'entité;
- à identifier les changements aux lois fiscales des juridictions pertinentes et à évaluer le caractère approprié de l'interprétation de l'incidence des changements sur les soldes d'impôt différé et la charge d'impôt sur le résultat faite par l'entité au moyen d'une évaluation indépendante fondée sur notre compréhension et notre interprétation des lois fiscales;
- à évaluer le caractère approprié des soldes d'impôt différé de l'entité en comparant les estimations fiscales des exercices précédents aux déclarations fiscales réelles déposées et en réalisant le rapprochement des soldes d'impôt différé et des écarts temporaires sous-jacents;
- à réaliser un test du rapprochement du taux d'impôt effectif.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

- des informations contenues dans le rapport de gestion déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes;
- des informations contenues dans un document susceptible de s'intituler « Rapport annuel 2024 », autres que les états financiers et le rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons et n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations identifiées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, et à demeurer attentifs aux éléments indiquant que les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu les informations contenues dans le rapport de gestion déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes sur ces états à la date du présent rapport de l'auditeur. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le rapport de l'auditeur.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.



Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes IFRS de comptabilité, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;



- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport de l'auditeur sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport de l'auditeur. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit;
- nous fournissons aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu;
- nous planifions et réalisons l'audit du groupe de façon à obtenir des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités ou des unités du groupe pour servir de fondement à la formation d'une opinion sur les états financiers du groupe. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la revue des travaux d'audit réalisés aux fins de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit;



Page 6

- parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport de l'auditeur, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport de l'auditeur parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

L'associée responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur est délivré est Marie Valcourt.

*KPMG A.R.L. / S.E.N.C.R.L.**

Montréal, Canada

Le 5 mars 2025

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION RELATIVEMENT AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Les états financiers consolidés ci-joints de Savaria Corporation (la « Société ») sont la responsabilité de la direction et ont été approuvés par le Conseil d'administration.

Ces états financiers consolidés ont été dressés par la direction selon les normes comptables IFRS publiées par l'International Accounting Standards Board.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la Société s'est dotée et maintient des systèmes de contrôles internes et a établi des politiques et procédures adaptées à l'industrie dans laquelle elle opère. Ces systèmes sont conçus pour fournir un degré raisonnable de certitude que l'information financière est pertinente, fiable et exacte et que les actifs de la Société sont correctement comptabilisés et bien protégés.

Le Conseil d'administration doit s'assurer que la direction assume ses responsabilités à l'égard de la présentation de l'information financière et est l'ultime responsable de l'examen et de l'approbation des états financiers consolidés et assume ses responsabilités par l'intermédiaire de son Comité d'audit. Le Comité d'audit rencontre périodiquement la direction afin de discuter des contrôles internes exercés sur le processus de présentation de l'information financière ainsi que des questions de présentation de l'information financière. Le Comité examine également les états financiers consolidés annuels et le rapport des auditeurs indépendants, et fait part de ses constatations au Conseil d'administration lorsque ce dernier approuve la publication des états financiers consolidés à l'intention des actionnaires. L'auditeur indépendant désigné par les actionnaires peut à son gré rencontrer le Comité d'audit, en présence ou en l'absence de la direction.

Les présents états financiers consolidés aux 31 décembre 2024 et 2023 et pour les exercices clos à ces dates ont été audités par KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.



Sébastien Bourassa
Président et chef de la direction



Stephen Reitknecht, CPA
Chef de la direction financière

Laval (Québec) Canada
Le 5 mars 2025

| | Note | 31 décembre 2024 | 31 décembre 2023 |
|---|------|---------------------|---------------------|
| Actifs | | | |
| Actifs courants | | | |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | | 35 242 \$ | 54 076 \$ |
| Créances et autres débiteurs | 5 | 112 441 | 114 701 |
| Créances d'impôt à recevoir | | 4 577 | 2 772 |
| Instruments financiers dérivés | 26 | 13 272 | 2 202 |
| Stocks | 6 | 146 203 | 143 859 |
| Charges payées d'avance et autres actifs courants | 7 | 13 986 | 12 560 |
| Actifs détenus en vue de la vente | | - | 7 538 |
| Total des actifs courants | | 325 721 | 337 708 |
| Actifs non courants | | | |
| Instruments financiers dérivés | 26 | - | 6 171 |
| Immobilisations corporelles | 8 | 64 660 | 60 856 |
| Actifs au titre du droit d'utilisation | 13 | 50 553 | 39 966 |
| Immobilisations incorporelles | 9 | 201 557 | 213 986 |
| Goodwill | 9 | 429 977 | 414 275 |
| Autres actifs à long terme | | 867 | 811 |
| Actifs d'impôt différé | 23 | 40 874 | 27 800 |
| Total des actifs non courants | | 788 488 | 763 865 |
| Total des actifs | | 1 114 209 \$ | 1 101 573 \$ |
| Passifs | | | |
| Passifs courants | | | |
| Fournisseurs et autres créditeurs | 10 | 110 640 \$ | 101 201 \$ |
| Dividende à payer | | 3 208 | 3 072 |
| Passifs d'impôt exigible | | 5 914 | 6 161 |
| Produits différés | 11 | 36 717 | 41 873 |
| Instruments financiers dérivés | 26 | 6 648 | 2 935 |
| Partie courante de la dette à long terme | 12 | 2 046 | 1 170 |
| Partie courante de l'obligation locative | 13 | 11 066 | 8 776 |
| Provisions | 14 | 3 508 | 3 868 |
| Passifs directement associés aux actifs destinés à la vente | | - | 1 487 |
| Total des passifs courants | | 179 747 | 170 543 |
| Passifs non courants | | | |
| Dette à long terme | 12 | 237 488 | 276 807 |
| Obligation locative | 13 | 42 022 | 32 628 |
| Provisions à long terme | 14 | 5 916 | 6 314 |
| Autres passifs à long terme | 15 | 18 514 | 13 925 |
| Passifs d'impôts exigibles | | - | 156 |
| Instruments financiers dérivés | 26 | 2 302 | - |
| Passifs d'impôt différé | 23 | 52 953 | 52 200 |
| Total des passifs non courants | | 359 195 | 382 030 |
| Total des passifs | | 538 942 | 552 573 |
| Capitaux propres | | | |
| Capital-actions | 17 | 560 002 | 551 355 |
| Surplus d'apport | | 11 283 | 9 570 |
| Cumul des autres éléments du résultat global | 16 | (3 901) | (8 748) |
| Résultats non distribués (déficit) | | 7 883 | (3 177) |
| Total des capitaux propres | | 575 267 | 549 000 |
| Total des passifs et des capitaux propres | | 1 114 209 \$ | 1 101 573 \$ |

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

| | Note | Douze mois clos les 31 décembre | |
|--|-------------|---------------------------------|------------|
| | | 2024 | 2023 |
| Revenus | 28 | 867 762 \$ | 836 954 \$ |
| Coût des ventes | | 546 050 | 550 934 |
| Profit brut | | 321 712 | 286 020 |
| Charges opérationnelles | | | |
| Frais de vente et d'administration | | 215 427 | 207 043 |
| Frais des initiatives stratégiques | 20 | 21 579 | 3 148 |
| Autres charges | 21 | 569 | 3 679 |
| Charges opérationnelles totales | | 237 575 | 213 870 |
| Résultat opérationnel | | 84 137 | 72 150 |
| Charges financières nettes | 22 | 18 472 | 21 835 |
| Résultat avant impôt | | 65 665 | 50 315 |
| Charge d'impôt sur le résultat | 23 | 17 155 | 12 474 |
| Résultat net | | 48 510 \$ | 37 841 \$ |
| Résultat net par action : | | | |
| De base | | 0,68 \$ | 0,57 \$ |
| Dilué | | 0,68 \$ | 0,57 \$ |
| Nombre moyen pondéré de base d'actions | | 71 113 848 | 66 282 943 |
| Nombre moyen pondéré dilué d'actions | | 71 651 011 | 66 476 434 |

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

| | <i>Note</i> | Douze mois clos les 31 décembre | |
|--|-------------|---------------------------------|-----------|
| | | 2024 | 2023 |
| Résultat net | | 48 510 \$ | 37 841 \$ |
| Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement dans le résultat net ou qui sont reclassés directement dans les résultats non distribués : | | | |
| Réévaluation des passifs nets au titre des régimes à prestations définies, déduction faite des impôts | 16,18 & 23 | (622) | (2 107) |
| Éléments qui sont ou qui peuvent éventuellement être reclassés dans le résultat net : | | | |
| Variation nette des instruments financiers désignés comme couverture de flux de trésorerie, déduction faite des impôts | 16 & 23 | (4 313) | 1 244 |
| Variation nette sur la conversion des états financiers d'établissements étrangers, déduction faite des impôts | 16 & 23 | 25 206 | 1 776 |
| Coûts de réserve de couverture sur la variation des swaps de devises désignés comme couverture des investissements nets à l'étranger, déduction faite des impôts | 16 & 23 | 74 | 83 |
| Variation nette de la couverture des investissements nets, déduction faite des impôts | 16 & 23 | (15 498) | (972) |
| Autres éléments du résultat global | | 4 847 | 24 |
| Résultat global total | | 53 357 \$ | 37 865 \$ |

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

(en milliers de dollars canadiens)

| | 2024 | | | | | |
|---|-------------------|-------------------|------------------|--|------------------------------------|----------------------------|
| | Capital-actions | | Surplus d'apport | Cumul des autres éléments du résultat global | Résultats non distribués (déficit) | Total des capitaux propres |
| | Nombre | Montant | | | | |
| Solde au 1^{er} janvier | 70 942 726 | 551 355 \$ | 9 570 \$ | (8 748) \$ | (3 177) \$ | 549 000 \$ |
| Résultat net | - | - | - | - | 48 510 | 48 510 |
| Rémunération à base d'actions, déduction faite des impôts (note 25) | - | - | 3 283 | - | - | 3 283 |
| Exercice d'options d'achat d'actions (note 25) | 459 781 | 8 647 | (1 570) | - | - | 7 077 |
| Dividendes sur actions ordinaires (note 17) | - | - | - | - | (37 450) | (37 450) |
| Total des transactions avec les actionnaires | 459 781 | 8 647 | 1 713 | - | (37 450) | (27 090) |
| Autres éléments du résultat global (note 16) | - | - | - | 4 847 | - | 4 847 |
| Solde au 31 décembre | 71 402 507 | 560 002 \$ | 11 283 \$ | (3 901) \$ | 7 883 \$ | 575 267 \$ |

| | 2023 | | | | | |
|---|-------------------|-------------------|------------------|--|------------------------------------|----------------------------|
| | Capital-actions | | Surplus d'apport | Cumul des autres éléments du résultat global | Résultats non distribués (déficit) | Total des capitaux propres |
| | Nombre | Montant | | | | |
| Solde au 1^{er} janvier | 64 433 986 | 456 413 \$ | 8 241 \$ | (8 772) \$ | (2 913) \$ | 452 969 \$ |
| Résultat net | - | - | - | - | 37 841 | 37 841 |
| Émission d'actions ordinaires dans le cadre d'un appel public à l'épargne et d'un placement privé (note 17) | 6 346 850 | 92 029 | - | - | - | 92 029 |
| Frais d'émission d'actions, déduction faite des impôts (note 17) | - | - | - | - | (3 448) | (3 448) |
| Rémunération à base d'actions (note 25) | - | - | 1 966 | - | - | 1 966 |
| Exercice d'options d'achat d'actions (note 25) | 161 890 | 2 913 | (637) | - | - | 2 276 |
| Dividendes sur actions ordinaires (note 17) | - | - | - | - | (34 643) | (34 643) |
| Total des transactions avec les actionnaires | 6 508 740 | 94 942 | 1 329 | - | (38 091) | 58 180 |
| Autres éléments du résultat global (note 16) | - | - | - | 24 | (14) | 10 |
| Solde au 31 décembre | 70 942 726 | 551 355 \$ | 9 570 \$ | (8 748) \$ | (3 177) \$ | 549 000 \$ |

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

| | Note | Douze mois clos les 31 décembre | |
|---|---------|---------------------------------|------------------|
| | | 2024 | 2023 |
| Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles | | | |
| Résultat net | | 48 510 \$ | 37 841 \$ |
| Ajustements pour : | | | |
| Amortissement des immobilisations corporelles | 8 | 9 368 | 8 461 |
| Amortissement des actifs au titre du droit d'utilisation | 13 | 11 690 | 10 061 |
| Amortissement des immobilisations incorporelles | 9 | 31 131 | 30 610 |
| Charge d'impôt | 23 | 17 155 | 12 474 |
| Perte (gain) sur cession des activités | 21 | (879) | 1 388 |
| Rémunération à base d'actions | 25 | 2 756 | 1 966 |
| Variations non monétaires sur instruments financiers | 22 & 26 | 904 | 97 |
| Perte sur cession et radiation d'immobilisations corporelles et incorporelles | | 163 | 9 |
| Perte (gain) de change non réalisé | | 3 472 | (3 094) |
| Intérêts et amortissement des frais différés de financement | 22 | 18 959 | 24 015 |
| Impôt sur le résultat payé | | (29 191) | (30 401) |
| | | 114 038 | 93 427 |
| Variation nette des éléments hors caisse liés aux opérations | 24 | 6 065 | (14 809) |
| Trésorerie nette liée aux activités opérationnelles | | 120 103 | 78 618 |
| Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement | | | |
| Acquisitions d'entreprise | 4 & 12 | (7 137) | (194) |
| Produits tirés de la cession des activités | 21 | 6 646 | 12 387 |
| Produits de la cession d'immobilisations corporelles | | 19 | 314 |
| Acquisition d'immobilisations corporelles | | (11 938) | (10 802) |
| Augmentation des immobilisations incorporelles | | (8 216) | (8 060) |
| Trésorerie nette liée aux activités d'investissement | | (20 626) | (6 355) |
| Flux de trésorerie liés aux activités de financement | | | |
| Remboursement de l'obligation locative | 13 | (12 333) | (11 282) |
| Variation nette de la facilité renouvelable | 12 | (59 955) | (84 274) |
| Intérêts payés | | (15 471) | (21 498) |
| Frais de transaction liés à la facilité renouvelable | | - | (1 305) |
| Produit issu de l'émission d'actions ordinaires dans le cadre d'un appel public à l'épargne et d'un placement privé, déduction faite des frais de transaction | 17 | - | 87 338 |
| Produits issus de l'exercice d'options | | 7 077 | 2 276 |
| Dividendes payés sur actions ordinaires | 17 | (37 314) | (34 361) |
| Trésorerie nette liée aux activités de financement | | (117 996) | (63 106) |
| Effet de change non réalisé sur la trésorerie détenue en devises étrangères | | (315) | 194 |
| Variation nette de la trésorerie | | (18 834) | 9 351 |
| Trésorerie - début de l'exercice | | 54 076 | 44 725 |
| Trésorerie - fin de l'exercice | | 35 242 \$ | 54 076 \$ |

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

SAVARIA CORPORATION

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données sur les actions)

1. Nature des activités et information sur la Société

Savaria Corporation est domiciliée au Canada. Les états financiers consolidés de la Société aux 31 décembre 2024 et 2023 et pour les exercices clos à ces dates comprennent les comptes de Savaria Corporation et de ses filiales en propriété exclusive (l'ensemble désigné comme la « Société » ou « Savaria »). Savaria est un des chefs de file mondiaux de l'industrie de l'accessibilité. Elle offre des solutions aux personnes à mobilité réduite afin d'accroître leur confort, leur mobilité et leur liberté. Les activités de la Société sont divisées en deux secteurs opérationnels : *Accessibilité* et *Équipements médicaux* tel que décrit à la note 28 - Secteurs opérationnels.

Les actions ordinaires de la Société sont inscrites sous le symbole « SIS » à la bourse de Toronto.

2. Base d'établissement

A) Déclaration de conformité

Ces états financiers consolidés ont été préparés conformément aux normes comptables IFRS («IFRS»), telles que publiées par l'International Accounting Standards Board.

Les présents états financiers consolidés ont été approuvés par le Conseil d'administration le 5 mars 2025.

B) Base d'évaluation

Ces états financiers consolidés ont été établis au coût historique, à l'exception des éléments suivants : les actifs et passifs acquis dans une acquisition d'entreprise, les instruments financiers dérivés, l'obligation locative, les obligations au titre des prestations définies et les transactions dont le paiement est fondé sur des actions, tel que décrit ci-dessous dans la note 3.

C) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Ces états financiers consolidés sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle de la Société.

D) Utilisation d'estimations et recours au jugement

L'établissement d'états financiers consolidés conformes aux IFRS exige que la direction ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur la valeur comptable des actifs, des passifs, des revenus et des charges. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont passées en revue régulièrement. Toute révision des estimations comptables est constatée dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées ainsi que dans les périodes futures touchées par ces révisions.

Les jugements importants réalisés par la direction lors de l'application des méthodes comptables et qui ont l'incidence la plus significative sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés sont la détermination des unités génératrices de trésorerie (« UGT »), l'identification des secteurs opérationnels et la détermination de la monnaie fonctionnelle de ses filiales à l'étranger.

Les hypothèses et incertitudes d'estimation qui présentent un risque important de résulter en un ajustement significatif sont la détermination des balances d'impôt différé mondial et de la charge d'impôt sur le résultat. Des jugements sur l'interprétation des lois, des traités et des règlements dans chaque juridiction sont également exigés par la direction pour déterminer les balances d'impôt différé et la charge d'impôt sur le résultat. Les autres sujets impliquant des hypothèses et des incertitudes d'estimation comprennent l'estimation de la juste valeur des actifs et des passifs acquis lors de regroupements d'entreprises, la détermination des provisions pour garantie, les provisions pour obsolescence des stocks, la capitalisation des immobilisations incorporelle et l'estimation de l'obligation locative.

SAVARIA CORPORATION

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données sur les actions)

3. Méthodes comptables significatives

Les méthodes comptables énoncées ci-dessous ont été appliquées d'une manière uniforme à tous les exercices présentés dans les présents états financiers consolidés, sauf indication contraire.

A) Méthode de consolidation

Toutes les filiales sont des entreprises détenues à 100 % par la Société.

Principales filiales

Savaria Concord Lifts Inc.

Savaria USA Inc.

Span-America Medical Systems, Inc

Span Medical Products Canada ULC

Garaventa (Canada) Ltd.

Garaventa USA, Inc.

Handicare Stairlifts B.V.

Handicare Accessibility Ltd

Handicare USA LLC

Handicare Canada Ltd

Savaria Mexico S.A de CV

Les soldes et les transactions intersociétés sont éliminés aux fins de l'établissement des états financiers consolidés.

B) Devise étrangère

i) Transactions en devise étrangère

Les transactions en devise étrangère sont converties dans la monnaie fonctionnelle respective des filiales de la Société au cours de change en vigueur à la date des transactions. À chaque date de clôture, les éléments monétaires libellés en devise étrangère sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au cours de change en vigueur à cette date et les éléments non monétaires évalués au coût historique ne sont pas ajustés. Les écarts de change sont comptabilisés dans le résultat net dans la période au cours de laquelle ils surviennent.

ii) Établissement à l'étranger

Les actifs et les passifs des établissements à l'étranger dont la monnaie fonctionnelle n'est pas le dollar canadien sont convertis en dollars canadiens au cours de change en vigueur à la date de clôture. Les revenus et les charges des établissements étrangers sont convertis en dollars canadiens au cours de change moyen pour l'exercice. Les écarts de conversion sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global, dans le compte des écarts de conversion cumulés.

C) Instruments financiers

i) Actifs financiers

La Société comptabilise initialement les actifs financiers à la date de la transaction à laquelle la Société devient partie prenante aux dispositions contractuelles de l'instrument.

Les actifs financiers sont initialement évalués à la juste valeur. Si l'actif financier n'est pas subséquentement comptabilisé à la juste valeur par le biais du résultat net, les coûts de transaction directement attribuables à l'acquisition ou la création de l'actif seront inclus à l'évaluation initiale. Les coûts de transaction directement attribuables aux autres actifs financiers seront comptabilisés au résultat net. Au moment de la comptabilisation initiale, la Société classe ses actifs financiers comme évalués au coût amorti ou à la juste valeur, selon son modèle économique de gestion des actifs financiers et des caractéristiques de leurs flux de trésorerie contractuels.

Tous les produits et charges liés aux instruments financiers sont portés à même les charges financières nettes.

3. Méthodes comptables significatives (suite)**C) Instruments financiers (suite)****i) Actifs financiers (suite)****Actifs financiers évalués au coût amorti**

Un actif financier est subséquemment évalué au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué des pertes de valeur, si :

- L'actif est détenu selon un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs dans le but d'encaisser des flux de trésorerie contractuels; et
- Les termes contractuels de l'actif financier prévoient, à des dates fixes, des flux de trésorerie qui ne représentent que des paiements en capital et/ou des intérêts.

La Société classe sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie, créances et autres débiteurs en tant qu'actifs financiers évalués au coût amorti. Les créances sont portées aux états consolidés de la situation financière, déduction faite de la provision pour pertes de crédit attendues. La direction revoit régulièrement les créances, assure le suivi des soldes en souffrance et évalue la pertinence de la provision pour pertes de crédit attendues. Les pertes de valeur sont imputées à un compte de provision tant et aussi longtemps que la direction considère qu'il y a une possibilité de percevoir le montant dû.

La Société décomptabilise un actif financier lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif financier arrivent à expiration, ou lorsqu'elle transfère les droits contractuels de recevoir les flux de trésorerie liés à l'actif financier dans le cadre d'une transaction où la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif financier sont transférés.

ii) Passifs financiers

La Société classe actuellement ses fournisseurs et autres créditeurs, sa dette à long terme ainsi que ses autres passifs à long terme dans les passifs financiers évalués au coût amorti.

Autres que les instruments financiers dérivés, il n'y a pas d'autres passifs financiers évalués à la juste valeur.

Les coûts de transactions comprennent essentiellement les frais associés aux services juridiques, comptables et tout autre coût directement attribuable à l'acquisition ou à l'émission des actifs et des passifs financiers. Les coûts de transaction liés à la dette à long terme sont pris en compte dans la comptabilisation initiale de la dette à long terme correspondante, alors que les coûts de transaction liés au renouvellement de la facilité renouvelable sont pris en compte dans les autres actifs non courants. Tous les coûts de transactions sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif sur la durée de vie prévue du contrat sous-jacent.

iii) Instruments financiers dérivés et relation de couverture

La Société détient des instruments financiers dérivés afin de se protéger contre les risques de fluctuations des devises étrangères et des taux d'intérêt. Lors de l'établissement de la couverture, la Société documente formellement la relation entre l'instrument et l'élément faisant l'objet de la couverture, incluant ses objectifs de gestion des risques et sa stratégie dans la réalisation de la transaction de couverture, ainsi que les méthodes qui seront utilisées pour évaluer l'efficacité de la relation de couverture. La Société évalue au début de la relation de couverture, ainsi que sur une base continue, s'il est prévu que les instruments de couverture seront hautement efficaces à compenser les variations dans les flux de trésorerie des éléments faisant l'objet de la couverture durant la période pour laquelle la couverture est désignée. Pour une couverture de flux de trésorerie d'une transaction projetée, la probabilité que la transaction se produise doit être haute et il doit y avoir un risque que les variations de flux de trésorerie aient une incidence sur le résultat net présenté.

Les instruments financiers dérivés sont initialement comptabilisés à la juste valeur. Les coûts de transaction directement attribuables sont comptabilisés dans le résultat net à mesure qu'ils sont engagés. Après la comptabilisation initiale, les dérivés sont comptabilisés à la juste valeur, et les variations sont comptabilisées tel qu'il est décrit ci-dessous.

3. Méthodes comptables significatives (suite)**C) Instruments financiers (suite)****iii) Instruments financiers dérivés et relation de couverture (suite)**

La juste valeur des contrats de change est estimée en escomptant la différence entre le montant contractuel à terme et la valeur actuelle à terme pour le montant résiduel du contrat utilisant un taux d'intérêt sans risque (basé sur les bons du Trésor). La juste valeur des contrats de swap de taux d'intérêt et de swaps de devises est calculée comme la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés sur la durée restante des contrats et d'après les données du marché (principalement les courbes de taux d'intérêt, les taux d'intérêt et les taux de change pour les swaps de devises).

La juste valeur reflète le risque de crédit de l'instrument et elle comprend des ajustements pour tenir compte du risque de crédit de la Société et de la contrepartie, le cas échéant.

Couverture de flux de trésorerie

Les couvertures de flux de trésorerie de la Société sont constituées de contrats de change et d'un swap de taux d'intérêt. Lorsqu'un dérivé est désigné comme instrument de couverture des flux de trésorerie attribuable à un risque particulier associé à un actif ou un passif comptabilisé ou à une transaction anticipée hautement probable qui pourrait avoir une incidence sur le résultat net, la partie efficace de la variation de la juste valeur du dérivé est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global et est présentée dans le cumul des autres éléments du résultat global dans les capitaux propres. Le montant comptabilisé dans les autres éléments du résultat global est renversé au résultat net dans la même période que les flux de trésorerie faisant l'objet de la couverture, sous la même rubrique des états consolidés du résultat global que l'élément couvert. Toute partie non efficace de la variation de la juste valeur du dérivé est immédiatement comptabilisée dans les produits financiers ou charges financières au résultat net.

Si l'instrument de couverture ne respecte plus les critères de la comptabilité de couverture, expire ou est vendu, résilié ou exercé, la comptabilité de couverture est alors interrompue prospectivement. Le gain ou la perte cumulé et comptabilisé antérieurement dans les autres éléments du résultat global et présenté dans le cumul des autres éléments du résultat global dans les capitaux propres demeure tel quel jusqu'à ce que la transaction anticipée affecte le résultat net. S'il est probable que la transaction n'ait pas lieu, le solde dans les autres éléments du résultat global est alors immédiatement comptabilisé au résultat net.

Couverture d'un investissement net

La Société applique la comptabilité de couverture aux écarts de change entre la monnaie fonctionnelle de l'établissement étranger et la monnaie fonctionnelle de la Société, que l'investissement net soit détenu directement ou par une société intermédiaire.

La Société a recours aux swaps de devises et aux instruments financiers non dérivés pour couvrir des parties de l'investissement net de la Société dans ses établissements en Europe. La partie efficace des variations de la juste valeur d'un dérivé ou les gains et pertes de change pour un instrument non dérivé sont comptabilisés, déduction faite des impôts, dans les autres éléments du résultat global et sont présentés dans les écarts de conversion cumulés dans les capitaux propres. Toute partie inefficace des variations de la juste valeur des dérivés ou les gains et pertes de change pour un instrument non dérivé sont comptabilisés dans le résultat net. Lors de la cession de l'investissement net couvert, le montant pertinent de la réserve de conversion est transféré au résultat net en tant que profit ou perte sur la cession.

Coûts de réserve de couverture

Le coût de la réserve de couverture reflète le gain ou la perte sur la partie exclue de l'instrument de couverture désigné qui se rapporte à l'élément report et à l'écart de conversion des swaps de devises désigné comme couverture des investissements nets. Il est initialement comptabilisé dans les autres éléments du résultat global de manière similaire aux gains ou pertes dans la réserve de couverture.

3. Méthodes comptables significatives (suite)**C) Instruments financiers (suite)****iv) Évaluation de la juste valeur**

Les mesures de la juste valeur reposent sur une hiérarchie d'évaluation à trois niveaux en fonction de l'importance des données utilisées pour l'évaluation à la juste valeur. Chaque niveau est basé sur la transparence des données utilisées pour mesurer la juste valeur des actifs et des passifs.

- Niveau 1 – Les prix non ajustés cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques. Certains actifs des régimes de retraite de la Société sont de niveau 1;
- Niveau 2 – Les données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement, incluant les données et les prix cotés sur les marchés qui ne sont pas considérés comme étant actifs. Les instruments financiers dérivés de la Société et la dette à long terme sont de niveau 2;
- Niveau 3 – Les données qui ne sont pas fondées sur des données de marchés observables.

D) Capital-actions

Les actions ordinaires sont classées dans les capitaux propres. Les coûts marginaux directement attribuables à l'émission d'actions ordinaires et d'options sur actions sont comptabilisés en réduction des capitaux propres, après déduction de toute incidence fiscale.

E) Immobilisations corporelles**i) Comptabilisation et évaluation**

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Le coût comprend les dépenses directement attribuables à l'acquisition de l'actif.

Pour les immobilisations acquises lors d'une acquisition d'entreprise, la juste valeur comptabilisée à la suite d'un regroupement d'entreprises est basée sur les valeurs du marché. La juste valeur des équipements, du mobilier, du matériel roulant, du matériel informatique et des améliorations locatives est basée sur l'approche marché en utilisant les prix du marché pour des éléments similaires lorsqu'ils sont disponibles et le coût de remplacement lorsqu'approprié.

ii) Amortissement

L'amortissement est calculé sur le montant amortissable, soit le coût d'un actif diminué de sa valeur résiduelle.

L'amortissement est comptabilisé au résultat net sur une base linéaire en fonction de la durée probable d'utilisation de chaque composante d'un élément des immobilisations corporelles étant donné que ceci reflète le mieux le rythme attendu de consommation des avantages économiques futurs procurés par l'actif.

Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

- | | |
|--|-------------|
| • Bâtiments | 20 à 40 ans |
| • Principales composantes et améliorations locatives reliées au bâtiment | 2 à 30 ans |
| • Machinerie, équipement et mobilier | 2 à 20 ans |
| • Matériel roulant | 3 à 10 ans |
| • Matériel informatique | 2 à 10 ans |

Les modes d'amortissement, les durées d'utilité et les valeurs résiduelles sont réexaminés à chaque fin d'exercice et ajustés au besoin.

F) Goodwill et immobilisations incorporelles**i) Goodwill**

Le goodwill provenant d'un regroupement d'entreprises est initialement évalué comme étant la juste valeur de la contrepartie payée moins la valeur nette des actifs identifiables acquis et des passifs pris en charge, tous évalués à la date d'acquisition.

3. Méthodes comptables significatives (suite)**F) Goodwill et immobilisations incorporelles (suite)****i) Goodwill (suite)**

Le goodwill n'est pas amorti, il est plutôt examiné pour perte de valeur sur une base annuelle et lorsque se produisent certains faits ou circonstances qui pourraient indiquer qu'il aurait pu se déprécier.

ii) Immobilisations incorporelles développées à l'interne

Les activités de développement de la Société comprennent la création ou l'amélioration substantielle de produits, de technologies et de processus. Les frais de développement sont capitalisés seulement si ces frais peuvent être évalués de façon fiable, le produit ou les procédures sont techniquement et commercialement possibles, les avantages économiques futurs sont probables, et la Société a l'intention et les ressources suffisantes pour compléter le développement et utiliser l'actif. Les coûts capitalisés incluent le coût des matériaux, la main-d'oeuvre directe et les frais généraux de fabrication qui sont directement attribuables à la préparation de l'actif pour son usage prévu. Tout autre coût de développement, telles que les activités de recherche, est comptabilisé au résultat net à mesure qu'il est engagé.

Les frais de développement capitalisés sont mesurés au coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur. Les crédits d'impôt à la recherche et au développement et les subventions sont comptabilisés à l'encontre des actifs intangibles développés à l'interne lorsqu'ils sont liés à ces frais capitalisés. Tous les autres crédits d'impôt sont comptabilisés en réduction des frais auxquels ils se rapportent.

iii) Autres immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles qui ont une durée de vie utile limitée sont mesurées au coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

L'amortissement est calculé sur le coût d'un actif, ou tout autre montant substitué au coût, diminué de sa valeur résiduelle.

L'amortissement est comptabilisé au résultat net sur une base linéaire en fonction de la durée probable d'utilisation des immobilisations incorporelles à compter de la date à laquelle elles deviennent disponibles pour usage, étant donné que ceci reflète le mieux le rythme attendu de consommation des avantages économiques futurs procurés par l'actif. Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

- | | |
|---|------------|
| • Immobilisations incorporelles développées à l'interne | 3 à 7 ans |
| • Marques de commerce, brevets et autres | 3 à 20 ans |
| • Relations clients et contrats | 5 à 15 ans |
| • Logiciels | 2 à 7 ans |

Les modes d'amortissement, les durées d'utilité et les valeurs résiduelles sont réexaminés à chaque fin d'exercice et ajustés au besoin.

iv) Détermination de la juste valeur

La juste valeur des marques de commerce acquises dans le cadre d'une acquisition d'entreprise est fondée sur les paiements de redevances estimatifs actualisés qui ont été évités en raison de la propriété des marques de commerce. La juste valeur des relations clients et des carnets de commandes acquis lors d'une acquisition d'entreprise est déterminée à l'aide de la méthode des bénéfices excédentaires sur plusieurs périodes, selon laquelle l'actif en question est évalué après déduction d'un juste rendement sur tous les autres actifs qui font partie de la création des flux de trésorerie connexes.

G) Actifs détenus en vue de la vente

Les actifs non courants ou les groupes destinés à être cédés comprenant des actifs et des passifs sont classés comme détenus en vue de la vente s'il est hautement probable qu'ils seront recouverts principalement par le biais d'une transaction de vente au cours des douze prochains mois plutôt que par l'utilisation continue. Ils sont évalués au plus faible de sa valeur comptable et de sa juste valeur diminuée des coûts de la vente.

3. Méthodes comptables significatives (suite)**G) Actifs détenus en vue de la vente (suite)**

Les actifs sont présentés dans les actifs courants détenus en vue de la vente et les passifs, le cas échéant, sont présentés dans les passifs courants directement associés aux actifs destinés à la vente. Toute perte de valeur lors de la classification initiale et les gains ou pertes ultérieurs lors de la réévaluation sont comptabilisés dans le compte de résultat sous les autres charges/produits.

Une fois classées comme détenus en vue de la vente, les immobilisations corporelles et incorporelles ne sont plus amorties ou dépréciées.

H) Stocks

Les stocks sont mesurés au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût des stocks est déterminé selon la méthode de l'épuisement successif et comprend les coûts engagés pour acheter les matériaux, les coûts de production ou de conversion et les autres coûts engagés afin de les rendre disponibles dans la forme et à l'endroit appropriés. En ce qui concerne le stock fabriqué et les travaux en cours, le coût inclut une portion appropriée des frais généraux de fabrication basée sur la capacité normale de production.

La valeur de réalisation nette est le prix de vente estimé dans le cours normal des affaires, moins le coût d'achèvement estimé et les frais de vente.

Pour les stocks acquis lors d'une acquisition d'entreprise, la juste valeur est déterminée en fonction du prix de vente estimatif dans le cours normal des activités moins les coûts estimatifs d'achèvement et de vente, et d'une marge bénéficiaire raisonnable fondée sur l'effort requis pour achever et vendre les stocks.

I) Dépréciation**i) Actifs financiers**

À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, la Société évalue s'il existe une indication objective de dépréciation d'un actif financier ou d'un groupe d'actifs financiers. Un actif financier ou un groupe d'actifs financiers est déprécié et des pertes de valeur sont subies seulement s'il existe une indication objective de dépréciation résultant d'un ou de plusieurs événements intervenus après la comptabilisation initiale de l'actif (un « événement générateur de pertes ») et que cet événement générateur de pertes a une incidence sur les flux de trésorerie futurs estimés de l'actif financier ou du groupe d'actifs financiers, incidence qui peut être estimée de façon fiable. Sont considérées comme des indices de dépréciation les indications selon lesquelles les débiteurs ou un groupe de débiteurs éprouvent des difficultés financières importantes, un défaut de paiement du principal ou des intérêts, lorsqu'il est probable qu'ils fassent l'objet d'une faillite ou d'une autre restructuration financière et lorsque des données observables laissent croire qu'il existe une diminution mesurable des flux de trésorerie futurs estimés, tels que des arriérés ou une situation économique corrélée avec les défaillances.

La Société comptabilise des provisions pour pertes de crédit attendues sur les actifs financiers évalués au coût amorti, tel que ses débiteurs, qui sont évalués à un montant égal aux pertes sur la durée de vie. Pour déterminer si le risque de crédit d'un actif financier a augmenté de manière significative depuis la comptabilisation initiale et pour estimer les pertes attendues, la Société prend en compte les informations pertinentes sur les événements passés, y compris l'expérience historique, les conditions actuelles et les prévisions raisonnables et justifiables qui affectent la recouvrabilité du montant déclaré. La Société suppose que le risque de crédit sur un actif financier a augmenté de manière significative s'il est en souffrance depuis plus de 60 jours. Elle considère un actif financier en défaut lorsque le débiteur est peu susceptible de payer son obligation de crédit envers la Société sans actions judiciaires ou similaires.

3. Méthodes comptables significatives (suite)**I) Dépréciation (suite)****ii) Actifs non financiers**

La valeur comptable des actifs non financiers de la Société, autres que les stocks et les actifs d'impôt différé, est révisée chaque date de clôture afin de déterminer s'il y a des indications de dépréciation. Si de telles indications existent, le montant recouvrable de l'actif ou de son UGT est alors estimé. Pour les besoins des tests de dépréciation, les actifs qui ne peuvent pas être soumis à un test de dépréciation individuel sont regroupés pour former le plus petit groupe d'actifs qui génèrent, par leur utilisation continue, des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou à l'UGT. Les actifs non financiers qui ont une durée d'utilité indéterminée, tels que le goodwill, ne sont pas exposés à l'amortissement et, par conséquent, sont soumis à chaque exercice à des tests de dépréciation ou plus fréquemment si des événements ou des changements de situation indiquent que l'actif pourrait avoir subi une dépréciation.

Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un actif ou de son UGT excède sa valeur recouvrable estimée. La valeur recouvrable d'un actif ou d'une UGT est la valeur la plus élevée entre sa valeur d'utilité et sa juste valeur diminuée des coûts de vente. Aux fins de l'évaluation de la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont comptabilisés à leur valeur actualisée par application d'un taux d'actualisation avant impôt qui reflète les appréciations actuelles du marché, de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif ou à l'UGT.

Pour les fins de l'évaluation de la dépréciation du goodwill, le goodwill acquis par le biais d'un regroupement d'entreprises est affecté à l'UGT, ou au groupe d'UGT, qui devrait bénéficier des synergies du regroupement. Chaque UGT ou groupe d'UGT auquel le goodwill est ainsi affecté doit représenter le niveau le plus bas auquel le goodwill fait l'objet d'un suivi pour des besoins de gestion interne et pourrait ne pas être supérieur au secteur opérationnel.

Les actifs corporatifs de la Société ne génèrent pas d'entrées de flux de trésorerie distinctes et sont utilisés par plus d'une UGT. Les actifs corporatifs sont affectés aux UGT sur une base raisonnable et constante et évalués pour dépréciation à même l'évaluation des UGT dont l'actif corporatif est affecté.

J) Avantages du personnel**i) Régimes à prestations définies**

Un régime à prestations définies est un régime d'avantages postérieurs à l'emploi selon lequel une entité s'engage à verser des prestations futures à ses employés. La charge et l'obligation au titre de ces régimes sont déterminées à l'aide d'évaluations actuarielles.

L'actif net ou le passif net relatif aux régimes de retraite à prestations définies est calculé séparément pour chacun des régimes et il correspond à la différence entre la valeur actualisée des prestations futures acquises par les employés en échange de leurs services pour l'exercice courant et les périodes antérieures, et la juste valeur des actifs des régimes. L'actif net ou le passif net est inclus dans les autres actifs à long terme ou les autres passifs à long terme, selon le cas, de l'état consolidé de la situation financière.

Les actifs des plans sont évalués comme suit : Niveau 1 tels que les actions, autres participations, obligations sont évalués aux taux du marché. Les autres instruments de dettes sont évalués à leur valeur nominale compte tenu des éventuelles dépréciations. Le niveau 2 tel que les propriétés détenues indirectement sont évaluées au prix du marché. Les propriétés détenues directement sont évaluées selon la méthode des flux de trésorerie actualisés, les immeubles en cours d'exécution étant au coût d'acquisition. Les dépréciations éventuelles résultant des évaluations de projets sont comptabilisées si nécessaire.

Les réévaluations découlant des régimes de retraite représentent les écarts actuariels relatifs à l'obligation au titre des prestations définies et le rendement réel de l'actif des régimes, excluant les intérêts nets déterminés en appliquant un taux d'actualisation au montant de l'actif net ou passif net au titre des régimes. Les réévaluations sont comptabilisées immédiatement dans les autres éléments du résultat global et ne seront pas reclassées ultérieurement dans le résultat net.

3. Méthodes comptables significatives (suite)

J. Avantages du personnel (suite)

ii) Transactions dont le paiement est fondé sur des actions

La juste valeur à la date d'attribution des droits des paiements fondés sur des actions attribués à des membres du personnel et aux administrateurs est comptabilisée comme charge au titre des avantages du personnel, avec augmentation correspondante des capitaux propres, au cours de la période où les membres du personnel et les administrateurs acquièrent les droits inconditionnels à des paiements fondés sur des actions. Le montant comptabilisé en charges est ajusté pour refléter le nombre de droits dont on s'attend à ce que les conditions de service soient remplies à la date d'acquisition des droits. La juste valeur des paiements fondés sur des actions est déterminée en utilisant le modèle d'évaluation du prix des options de Black-Scholes.

K) Contrats de location

La Société loue de nombreux actifs, principalement des propriétés et des véhicules.

La Société comptabilise un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative à la date de début de la location. L'actif au titre du droit d'utilisation est initialement évalué au coût et ultérieurement au coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur, ajusté pour tenir compte de certaines réévaluations de l'obligation locative. Les actifs au titre du droit d'utilisation sont amortis selon le mode linéaire sur la durée du contrat de location.

L'obligation locative est initialement évaluée à la valeur actuelle des paiements locatifs qui n'ont pas été payés à la date de début, actualisée en utilisant le taux d'intérêt implicite du contrat de location ou, si ce taux ne peut pas être facilement déterminé, au taux d'emprunt marginal de la Société. Généralement, la Société utilise son taux d'emprunt marginal comme taux d'actualisation. L'obligation locative est ensuite augmentée par la charge d'intérêts sur l'obligation locative et diminuée par les versements de location effectués. Elle est réévaluée lorsqu'il y a un changement dans les versements futurs au titre de la location résultant d'un changement d'indice ou de taux, d'un changement dans l'estimation du montant susceptible d'être payé au titre d'une garantie de valeur résiduelle ou, lorsqu'approprié, de modifications dans l'évaluation visant à déterminer si une option d'achat ou d'extension est raisonnablement certaine d'être exercée ou une option de résiliation est raisonnablement certaine de ne pas être exercée.

L) Provisions

Une provision pour garantie est comptabilisée à mesure que les produits et services sous-jacents sont vendus. La provision est basée sur les données historiques liées aux garanties et la pondération des résultats possibles vis-à-vis leur probabilité respective.

Une provision pour obligation liée à la mise hors service d'immobilisations est comptabilisée pour certains immeubles loués par la Société lorsque les contrats exigent que les locaux soient remis dans leur état d'origine à la fin de la durée du bail. La provision est déterminée en utilisant la valeur actualisée des sorties de trésorerie futures estimées.

M) Revenus provenant de contrats conclus avec des clients

Le revenu est comptabilisé lorsque la Société a transféré au client le contrôle des produits finis ou des services fournis, tel qu'énoncé dans le contrat convenu. Les revenus provenant de la vente de biens sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue, nette des remboursements, remises, rabais et autres frais payés aux clients. Étant donné que la majeure partie des produits sont fabriqués sur mesure, il n'y a généralement aucun retour de marchandise possible.

i) Vente d'équipement

Les équipements vendus comprennent, sans toutefois s'y limiter, les ascenseurs, les sièges d'escalier et les plates-formes élévatrices, dans le secteur *Accessibilité*, puis les lève-personne, les surfaces de soutien thérapeutique, les toiles et lits médicaux, dans le secteur *Équipements médicaux*, qui peuvent être vendus à des distributeurs ou à des utilisateurs finaux, y compris via des bureaux de vente directe, où une composante d'installation peut être attachée.

3. Méthodes comptables significatives (suite)**M) Revenus provenant de contrats conclus avec des clients (suite)****i) Vente d'équipement (suite)**

Lorsque l'équipement est vendu avec une composante d'installation à un utilisateur final et que l'installation et l'équipement sont achetés dans le cadre d'un contrat unique, le revenu spécifiquement lié à l'équipement est reconnu lorsque le produit arrive sur le site et est prêt à être installé. Lorsque la vente d'équipement n'a pas de composante d'installation, le revenu est reconnu lors du transfert des biens au client, qui a lieu dans la majorité des cas lors de l'arrivée du produit chez celui-ci.

ii) Contrats d'installation et de maintenance

Les revenus provenant de contrats d'installation sont constatés selon le degré d'avancement des travaux. Les coûts incluent la main-d'œuvre, le matériel et les autres coûts directs et indirects. Les modifications aux estimations des contrats sont comptabilisées en utilisant la méthode du rattrapage cumulatif. Les modifications sont comptabilisées comme un rattrapage cumulatif ou traitées comme un contrat distinct si la modification ajoute des biens ou des services distincts et que la modification a un prix qui lui est spécifique. Les revenus provenant des contrats de maintenance sont constatés périodiquement au moment où chaque service de maintenance est fourni. Les revenus non constatés sont comptabilisés comme produits différés.

N) Charges financières nettes

Les produits financiers comprennent les revenus d'intérêt sur les placements et les gains de juste valeur sur les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net. Les revenus d'intérêts sont constatés à mesure qu'ils s'accumulent au résultat net, en utilisant la méthode de l'intérêt effectif.

Les charges financières comprennent les charges d'intérêts sur les emprunts bancaires, la dette à long terme et l'obligation locative, les pertes de juste valeur sur les actifs à la juste valeur par le biais du résultat net, les frais de financement différés et dépenses de désactualisation et la dépréciation constatée sur les actifs financiers comptabilisés dans le résultat net.

O) Impôts

La charge d'impôt sur le résultat comprend l'impôt exigible et l'impôt différé. L'impôt exigible et l'impôt différé sont comptabilisés dans le résultat net, sauf dans la mesure où ils se rapportent à un regroupement d'entreprises ou à des éléments comptabilisés directement dans les capitaux propres ou dans les autres éléments du résultat global.

Aucun impôt différé n'est comptabilisé relativement aux différences temporelles suivantes : la comptabilisation initiale d'actifs ou de passifs dans le cadre d'une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui ne touche ni le résultat net comptable, ni le bénéfice imposable, ainsi que les différences qui se rapportent à des participations dans des filiales, dans la mesure où il est probable que ces différences ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible. De plus, aucun impôt différé n'est comptabilisé au titre des différences temporelles qui résultent de la comptabilisation initiale du goodwill.

L'impôt différé est évalué selon les taux d'impôt que l'on s'attend à appliquer aux différences temporelles lorsque celles-ci s'inverseront, en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. Les actifs et passifs d'impôt différé peuvent être compensés si l'entité a un droit juridiquement exécutoire de compenser des actifs et passifs d'impôt exigible, et si les actifs et passifs d'impôt différé concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même administration fiscale, soit sur la même entité imposable, soit sur des entités imposables différentes qui ont l'intention de régler les passifs d'impôt exigible et de réaliser les actifs d'impôt exigible sur la base de leur montant net ou de réaliser les actifs et de régler les passifs simultanément.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé au titre des pertes fiscales, des crédits d'impôt inutilisés et des différences temporelles déductibles, dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables futurs auxquels ces éléments pourront être imputés.

3. Méthodes comptables significatives (suite)**P) Information sectorielle**

Un secteur opérationnel est une composante de la Société qui est engagée dans des activités commerciales par lesquelles elle peut rapporter des revenus et engager des charges, incluant des revenus et des charges liés à des transactions avec d'autres filiales de la Société. Tous les résultats des secteurs opérationnels sont révisés régulièrement par les principaux décideurs opérationnels de la Société afin de permettre la prise de décisions quant à l'affectation des ressources au secteur et l'évaluation de sa performance, et pour lequel des informations financières distinctes sont disponibles. Les résultats sectoriels qui sont présentés aux principaux décideurs opérationnels incluent des éléments directement attribuables à un secteur ainsi que ceux qui peuvent lui être affectés sur une base raisonnable.

Q) Nouvelles normes comptables**i) Nouvelles normes comptables adoptées**

Les nouveaux amendements aux normes et interprétations suivants ont été appliqués lors de la préparation des états financiers consolidés au 31 décembre 2024. L'adoption de ces amendements n'a pas eu d'impact significatif sur les états financiers de la Société.

IFRS 16 Contrats de location - Passif au titre de contrats de location en cas de cession-Bail

Les amendements introduisent un nouveau modèle comptable qui a un impact sur la manière dont un vendeur-preneur comptabilise les paiements de location variables qui surviennent dans le cadre d'une transaction de cession-bail.

IAS 1 Présentation des états financiers

Amendements apportés à la classification des passifs comme courants ou non courants: intègre les exigences relatives à cette classification des passifs comme courants ou non courants.

IAS 7 Tableau des flux de trésorerie et IFRS 7 Instruments financiers: Informations à fournir – Accords de financement avec les fournisseurs.

Les amendements introduisent de nouveaux objectifs de divulgation pour qu'une entreprise fournisse l'information sur ses accords de financement avec les fournisseurs afin de permettre aux investisseurs d'évaluer l'impact de ces accords sur les passifs, les flux de trésorerie et l'exposition au risque de liquidité de l'entreprise. Cette nouvelle divulgation d'information doit également inclure le type et l'effet des variations non monétaires dans les valeurs comptables des passifs financiers qui font partie d'un accord de financement avec les fournisseurs.

ii) Nouvelles normes comptables non encore adoptées

Les nouveaux amendements aux normes et interprétations suivants n'ont pas été appliqués lors de la préparation des états financiers consolidés au 31 décembre 2024. La Société évalue actuellement l'impact de ces amendements aux normes sur ses états financiers consolidés.

IFRS 9 Instruments financiers et IFRS 7 Instruments financiers: Informations à fournir - Amendements sur la classification et l'évaluation des instruments financiers

En mai 2024, l'IASB a publié des amendements sur la classification et l'évaluation des instruments financiers, qui amendent IFRS 9 *Instruments financiers* et IFRS 7 *Instruments financiers: Informations à fournir*.

Les amendements de la norme clarifient la date de comptabilisation et de décomptabilisation de certains actifs et passifs financiers. Ils clarifient aussi le traitement des actifs financiers sans recours et des instruments liés contractuellement et introduisent des obligations d'information supplémentaire sur les actifs et passifs financiers comportant des conditions contractuelles liées à un événement contingent, et les instruments de capitaux propres classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Les amendements sont en vigueur pour les exercices commençant le ou après le 1 janvier 2026.

IFRS 18 Présentation et informations à fournir dans les états financiers

En avril 2024, l'IASB a publié IFRS 18 *Présentation et informations à fournir* dans les états financiers afin d'améliorer la communication des performances financières. IFRS 18 remplace IAS 1 *Présentation des états financiers*. La norme introduit de nouveaux sous-totaux obligatoires dans l'état des résultats et des exigences de divulgation pour les mesures de performance définies par la direction. L'IFRS 18 s'applique aux exercices commençant le ou après le 1 janvier 2027. Une adoption anticipée est autorisée.

4. Acquisition d'entreprise**Acquisition d'entreprise réalisée au cours de l'exercice****D.A. Matot, inc.**

Le 5 avril 2024, la Société a fait l'acquisition des actifs de monte-plats et de plates-formes élévatrices pour matériel de D.A. Matot, inc. (« Matot ») pour un prix d'achat net approximatif de 7 750 000 \$ (5 700 000 \$ en dollars américains). Matot est l'un des chefs de file nord-américains en tant que fournisseur de plates-formes élévatrices utilisées pour le déplacement de marchandises dans des établissements commerciaux et industriels. Les monte-plats et les plates-formes élévatrices pour matériel sont utilisés dans un large éventail d'activités, notamment dans les hôpitaux et les établissements de santé, dans le secteur hôtelier et dans plusieurs applications liées à la vente au détail et dans le milieu industriel.

La transaction a été considérée comme une acquisition d'entreprise et a été comptabilisée suivant la méthode de l'acquisition. Les actifs acquis étaient principalement des immobilisations incorporelles et du goodwill et ont été attribués au secteur opérationnel *Accessibilité*. La répartition du prix d'achat a été finalisée au cours de l'année et le goodwill, principalement relié aux synergies futures, s'est élevé à un montant de 1 765 000 \$ (1 300 000 \$ en dollars américains) et ne sera pas déductible sur le plan fiscal.

5. Créances et autres débiteurs

| | 31 décembre 2024 | 31 décembre 2023 |
|---|-----------------------------|---------------------|
| Créances | 103 690 \$ | 108 152 \$ |
| Moins : provision pour perte sur créances | (5 829) | (6 299) |
| | 97 861 \$ | 101 853 \$ |
| Taxes à la consommation à recevoir | 9 764 | 7 404 |
| Autres montants à recevoir | 4 816 | 5 444 |
| | 112 441 \$ | 114 701 \$ |

6. Stocks

| | 31 décembre 2024 | 31 décembre 2023 ¹ |
|--|-----------------------------|----------------------------------|
| Matières premières et sous-assemblages | 109 936 \$ | 104 681 \$ |
| Produits en cours | 2 349 | 2 293 |
| Produits finis | 33 918 | 36 885 |
| | 146 203 \$ | 143 859 \$ |

¹ Les informations comparatives pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023 ont été retraitées afin de refléter la présentation corrigée d'erreurs immatérielles dans les matières premières et sous-assemblages (présenté précédemment en 2023 à 106 715 \$), les produits en cours (présenté précédemment en 2023 à 4 625 \$) et les produits finis (présenté précédemment en 2023 à 32 519 \$), sans impact sur le total des stocks présentés sur l'état de la situation financière.

En 2024, le montant des matières premières, des composantes de sous-assemblages et des variations dans les produits en cours et les produits finis constaté dans le coût des ventes a totalisé 374 594 000 \$ (383 803 000 \$ en 2023). Les dévaluations et les renversements reliés aux dévaluations sont inclus dans le coût des ventes.

SAVARIA CORPORATION

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données sur les actions)

6. Stocks (suite)

La provision pour les stocks a évolué comme suit durant l'exercice :

| | 2024 | 2023 |
|--|-----------------|-----------------|
| Solde aux 1 ^{er} janvier | 7 567 \$ | 4 155 \$ |
| Dévaluation à la valeur de réalisation nette | 3 153 | 3 881 |
| Renversement des dévaluations | (716) | (79) |
| Provisions utilisées | (1 574) | (465) |
| Disposition par le biais de la cession des activités | - | 25 |
| Incidence de la variation des taux de change | 237 | 50 |
| Solde aux 31 décembre | 8 667 \$ | 7 567 \$ |

7. Charges payées d'avance et autres actifs courants

| | 31 décembre 2024 | 31 décembre 2023 |
|-------------------------|------------------|------------------|
| Charges payées d'avance | 12 955 \$ | 12 367 \$ |
| Autres actifs courants | 1 031 | 193 |
| | 13 986 \$ | 12 560 \$ |

8. Immobilisations corporelles

| | Terrain | Bâtiment et améliorations locatives | Machinerie, équipement et mobilier | Matériel roulant | Matériel informatique | Total |
|---|-----------------|-------------------------------------|------------------------------------|-------------------|-----------------------|--------------------|
| Coût | | | | | | |
| Solde au 31 décembre 2023 | 7 329 \$ | 37 088 \$ | 41 971 \$ | 8 416 \$ | 3 745 \$ | 98 549 \$ |
| Acquisitions | - | 1 456 | 7 250 | 2 314 | 918 | 11 938 |
| Acquisitions par le biais de regroupements d'entreprises (Note 4) | - | - | 136 | - | - | 136 |
| Cessions | - | (7) | (332) | (826) | (157) | (1 322) |
| Disposition par le biais de la cession des activités | - | - | (14) | (10) | - | (24) |
| Incidence des variations des taux de change | 53 | 1 292 | 935 | 353 | 224 | 2 857 |
| Solde au 31 décembre 2024 | 7 382 \$ | 39 829 \$ | 49 946 \$ | 10 247 \$ | 4 730 \$ | 112 134 \$ |
| Amortissement accumulé | | | | | | |
| Solde au 31 décembre 2023 | - \$ | (12 882) \$ | (17 540) \$ | (5 225) \$ | (2 046) \$ | (37 693) \$ |
| Charge d'amortissement | - | (2 568) | (4 912) | (1 158) | (730) | (9 368) |
| Cessions | - | 3 | 149 | 812 | 140 | 1 104 |
| Incidence des variations des taux de change | - | (557) | (564) | (213) | (183) | (1 517) |
| Solde au 31 décembre 2024 | - \$ | (16 004) \$ | (22 867) \$ | (5 784) \$ | (2 819) \$ | (47 474) \$ |
| Valeur comptable nette au 31 décembre 2024 | 7 382 \$ | 23 825 \$ | 27 079 \$ | 4 463 \$ | 1 911 \$ | 64 660 \$ |

SAVARIA CORPORATION

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données sur les actions)

8. Immobilisations corporelles (suite)

| | Terrain | Bâtiment et améliorations locatives | Machinerie, équipement et mobilier | Matériel roulant | Matériel informatique | Total |
|---|-----------------|-------------------------------------|------------------------------------|-------------------|-----------------------|--------------------|
| Coût | | | | | | |
| Solde au 31 décembre 2022 | 7 343 \$ | 35 085 \$ | 37 661 \$ | 7 414 \$ | 2 749 \$ | 90 252 \$ |
| Acquisitions | - | 2 362 | 5 791 | 1 739 | 1 212 | 11 104 |
| Cessions | - | (76) | (588) | (193) | (56) | (913) |
| Disposition par le biais de la cession des activités | - | - | (9) | - | - | (9) |
| Reclassement dans les actifs détenus en vue de la vente | - | (162) | (1 129) | (498) | (226) | (2 015) |
| Incidence des variations des taux de change | (14) | (121) | 245 | (46) | 66 | 130 |
| Solde au 31 décembre 2023 | 7 329 \$ | 37 088 \$ | 41 971 \$ | 8 416 \$ | 3 745 \$ | 98 549 \$ |
| Amortissement accumulé | | | | | | |
| Solde au 31 décembre 2022 | - \$ | (10 870) \$ | (14 172) \$ | (4 583) \$ | (1 459) \$ | (31 084) \$ |
| Charge d'amortissement | - | (2 347) | (4 321) | (1 105) | (688) | (8 461) |
| Cessions | - | 106 | 223 | 149 | 18 | 496 |
| Reclassement dans les actifs détenus en vue de la vente | - | 154 | 835 | 304 | 205 | 1 498 |
| Incidence des variations des taux de change | - | 75 | (105) | 10 | (122) | (142) |
| Solde au 31 décembre 2023 | - \$ | (12 882) \$ | (17 540) \$ | (5 225) \$ | (2 046) \$ | (37 693) \$ |
| Valeur comptable nette au 31 décembre 2023 | 7 329 \$ | 24 206 \$ | 24 431 \$ | 3 191 \$ | 1 699 \$ | 60 856 \$ |

9. Immobilisations incorporelles et goodwill

| | Marques de commerce, brevets et autres | Relations clients et contrats | Logiciels | Immobilisations incorporelles développées à l'interne | Goodwill | Total |
|---|--|-------------------------------|-------------------|---|-------------------|---------------------|
| Coût | | | | | | |
| Solde au 31 décembre 2023 | 83 248 \$ | 192 138 \$ | 9 264 \$ | 45 849 \$ | 414 275 \$ | 744 774 \$ |
| Acquisitions | - | - | 1 765 | 6 460 | - | 8 225 |
| Acquisitions par le biais de regroupements d'entreprises (Note 4) | 4 728 | 513 | - | - | 1 765 | 7 006 |
| Cessions | - | (5 878) | (36) | (3 412) | - | (9 326) |
| Disposition par le biais de la cession des activités | - | - | - | (45) | - | (45) |
| Incidence des variations des taux de change | 2 251 | 6 095 | 224 | 938 | 13 937 | 23 445 |
| Solde au 31 décembre 2024 | 90 227 \$ | 192 868 \$ | 11 217 \$ | 49 790 \$ | 429 977 \$ | 774 079 \$ |
| Amortissement accumulé | | | | | | |
| Solde au 31 décembre 2023 | (17 198) \$ | (71 114) \$ | (5 941) \$ | (22 260) \$ | - \$ | (116 513) \$ |
| Charge d'amortissement | (4 545) | (18 570) | (1 520) | (6 496) | - | (31 131) |
| Cessions | - | 5 878 | 15 | 3 325 | - | 9 218 |
| Incidence des variations des taux de change | (620) | (2 638) | (168) | (693) | - | (4 119) |
| Solde au 31 décembre 2024 | (22 363) \$ | (86 444) \$ | (7 614) \$ | (26 124) \$ | - \$ | (142 545) \$ |
| Valeur comptable nette au 31 décembre 2024 | 67 864 \$ | 106 424 \$ | 3 603 \$ | 23 666 \$ | 429 977 \$ | 631 534 \$ |

SAVARIA CORPORATION

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données sur les actions)

9. Immobilisations incorporelles et goodwill (suite)

| | Marques de commerce, brevets et autres | Relations clients et contrats | Logiciels | Immobilisations incorporelles développées à l'interne | Goodwill | Total |
|---|--|-------------------------------|-------------------|---|-------------------|---------------------|
| Coût | | | | | | |
| Solde au 31 décembre 2022 | 82 710 \$ | 191 066 \$ | 8 402 \$ | 43 082 \$ | 412 236 \$ | 737 496 \$ |
| Acquisitions | - | - | 677 | 7 200 | - | 7 877 |
| Cessions | - | - | - | (208) | - | (208) |
| Disposition par le biais de la cession des activités | - | - | (13) | - | - | (13) |
| Reclassement dans les actifs détenus en vue de la vente | (41) | - | (26) | (4 869) | - | (4 936) |
| Incidence des variations des taux de change | 579 | 1 072 | 224 | 644 | 2 039 | 4 558 |
| Solde au 31 décembre 2023 | 83 248 \$ | 192 138 \$ | 9 264 \$ | 45 849 \$ | 414 275 \$ | 744 774 \$ |
| Amortissement accumulé | | | | | | |
| Solde au 31 décembre 2022 | (12 832) \$ | (52 723) \$ | (4 359) \$ | (18 405) \$ | - \$ | (88 319) \$ |
| Charge d'amortissement | (4 216) | (18 313) | (1 350) | (6 731) | - | (30 610) |
| Cessions | - | - | - | 119 | - | 119 |
| Reclassement dans les actifs détenus en vue de la vente | - | - | 26 | 3 221 | - | 3 247 |
| Incidence des variations des taux de change | (150) | (78) | (258) | (464) | - | (950) |
| Solde au 31 décembre 2023 | (17 198) \$ | (71 114) \$ | (5 941) \$ | (22 260) \$ | - \$ | (116 513) \$ |
| Valeur comptable nette au 31 décembre 2023 | 66 050 \$ | 121 024 \$ | 3 323 \$ | 23 589 \$ | 414 275 \$ | 628 261 \$ |

Actifs intangibles

Les durées d'amortissement restantes des immobilisations incorporelles individuelles significatives sont les suivantes :

- Marques de commerce, brevets et autres : 12 à 16 ans
- Relations clients et contrats : 6 à 7 ans

Goodwill

La valeur comptable du goodwill affecté à chaque groupe d'UGT est la suivante :

| | 31 décembre 2024 | 31 décembre 2023 |
|----------------------|-------------------|-------------------|
| Accessibilité | 320 182 \$ | 310 675 \$ |
| Équipements médicaux | 109 795 | 103 600 |
| | 429 977 \$ | 414 275 \$ |

La Société a terminé le test de dépréciation annuel en date du 30 septembre des exercices 2024 et 2023 et les montants recouvrables ont été déterminés comme étant plus élevés que leur valeur comptable pour les groupes d'UGT des secteurs opérationnels *Accessibilité* et *Équipements médicaux*.

SAVARIA CORPORATION

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données sur les actions)

9. Immobilisations incorporelles et goodwill (suite)

Goodwill (suite)

Similairement à 2023, la base sur laquelle la valeur recouvrable du groupe d'UGT a été déterminée est la méthodologie de la valeur d'utilité. La détermination de la valeur d'utilité a été basée sur les hypothèses clés suivantes:

- Les flux de trésorerie sont projetés sur une période de cinq ans avec une valeur terminale et basés sur l'expérience passée et les résultats opérationnels réels, en utilisant un taux de croissance à perpétuité de 2,5 % (2,5 % en 2023) pour le groupe d'UGT *Accessibilité* et 2,0 % (2,0 % en 2023) pour le groupe d'UGT *Équipements médicaux*;
- La croissance annuelle anticipée des revenus incluse dans les projections de flux de trésorerie est basée sur le plan d'affaires;
- Un taux d'escompte après taxes de 11,10 % (12,90 % en 2023) est appliqué afin de déterminer le montant recouvrable pour le groupe d'UGT *Accessibilité* et 13,20 % (14,50 % en 2023) pour le groupe d'UGT *Équipements médicaux*. Le taux d'escompte après taxes est estimé en fonction de l'expérience passée de l'entreprise, ainsi que sur la moyenne pondérée du coût des capitaux de l'industrie, ajusté pour tenir compte des différents profils de risque du groupe d'UGT;
- Les valeurs attribuées aux hypothèses clés représentent l'évaluation de la direction des tendances futures de l'industrie et sont basées sur des données externes autant qu'internes (données historiques).

10. Fournisseurs et autres créditeurs

| | 31 décembre 2024 | 31 décembre 2023 ¹ |
|--|---------------------|----------------------------------|
| Fournisseurs et charges à payer | 85 083 \$ | 78 670 \$ |
| Salaires et déductions à la source à payer | 24 329 | 21 184 |
| Taxes à la consommation à payer | 1 228 | 1 347 |
| | 110 640 \$ | 101 201 \$ |

¹ Les informations comparatives pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023 ont été retraitées afin de refléter la présentation corrigée d'erreurs immatérielles dans les fournisseurs et charges à payer (présenté précédemment en 2023 à 76 000 \$) et les salaires et déductions à la source à payer (présenté précédemment en 2023 à 23 854 \$), sans impact sur le total des fournisseurs et autres créditeurs présentés sur l'état de la situation financière.

11. Produits différés

| | 2024 | 2023 |
|---|------------------|------------------|
| Solde aux 1 ^{er} janvier | 41 873 \$ | 40 801 \$ |
| Variation nette liée aux activités courantes | (6 762) | 1 331 |
| Reclassement dans les actifs détenus en vue de la vente | - | (111) |
| Incidence de la variation des taux de change | 1 606 | (148) |
| Solde aux 31 décembre | 36 717 \$ | 41 873 \$ |

12. Dette à long terme

| | 31 décembre 2024 | 31 décembre 2023 |
|--|---------------------|---------------------|
| Facilité renouvelable ¹ | 237 062 \$ | 276 208 \$ |
| Billets à payer relatif aux acquisitions d'entreprises | 2 472 | 1 769 |
| | 239 534 \$ | 277 977 \$ |
| Moins : Partie courante | 2 046 | 1 170 |
| | 237 488 \$ | 276 807 \$ |

¹ Déduction faite des frais de financement différés respectifs de 2 050 000 \$ (2 831 000 \$ en 2023).

SAVARIA CORPORATION

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données sur les actions)

12. Dette à long terme (suite)

Facilités de crédit

Facilité renouvelable

Le 15 août 2023, la Société a amendé et réitéré sa facilité renouvelable existante comme suit:

- Le montant disponible est de 450 000 000 \$, en dollars canadiens (ou l'équivalent en dollars américains, euros ou livres sterling);
- L'échéance a été prolongée jusqu'au 15 août 2027;
- L'intérêt est payable sur une base mensuelle. Le taux d'intérêt applicable sur la facilité renouvelable est basé sur la cote de crédit attribuée à la Société. Selon la cote de crédit actuelle, le taux est soit le taux CORRA ou SOFR, majorés respectivement de 1,75 % ou 1,55 %, soit le taux préférentiel canadien ou américain, majoré de 0,45 %, avant l'impact des swaps de devises;
- Au 31 décembre 2024, des montants de 35 465 000 \$ en dollars canadiens et 141 704 000 \$ en dollars américains étaient prélevés sur la facilité renouvelable.

Rapprochement de la variation de la dette à long terme avec la trésorerie provenant des activités de financement :

| | 2024 | 2023 |
|---|-------------------|-------------------|
| Solde aux 1 ^{er} janvier | 277 977 \$ | 366 882 \$ |
| Variation nette de la facilité renouvelable | (59 955) | (84 274) |
| Billet à payer relié à une acquisition d'entreprise | 815 | - |
| Billet payé relié à une précédente acquisition d'entreprise | (202) | (194) |
| Amortissement des frais de financement différés | 781 | 1 025 |
| Frais de financement différés, liés à la facilité renouvelable modifiée | - | (1 314) |
| Impact de la variation des taux de change | 20 118 | (4 148) |
| | 239 534 \$ | 277 977 \$ |
| Moins : Partie courante | 2 046 | 1 170 |
| Solde au 31 décembre | 237 488 \$ | 276 807 \$ |

13. Actifs au titre du droit d'utilisation et obligation locative

Rapprochement de la variation des actifs au titre du droit d'utilisation :

| | Bâtiment | Matériel roulant | Autres | 2024 | Total 2023 |
|---|------------------|------------------|-----------------|------------------|------------------|
| Solde aux 1 ^{er} janvier | 32 584 \$ | 6 402 \$ | 980 \$ | 39 966 \$ | 41 796 \$ |
| Acquisitions | 8 842 | 3 565 | 905 | 13 312 | 7 718 |
| Modifications/résiliations | 8 176 | 8 | (25) | 8 159 | 366 |
| Charge d'amortissement | (8 339) | (2 980) | (371) | (11 690) | (10 061) |
| Reclassement dans les actifs détenus en vue de la vente | - | - | - | - | (8) |
| Impact de la variation des taux de change | 540 | 275 | (9) | 806 | 155 |
| Solde aux 31 décembre | 41 803 \$ | 7 270 \$ | 1 480 \$ | 50 553 \$ | 39 966 \$ |

SAVARIA CORPORATION

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données sur les actions)

13. Actifs au titre du droit d'utilisation et obligation locative (suite)

Rapprochement de la variation de l'obligation locative :

| | 2024 | 2023 |
|---|------------------|------------------|
| Solde aux 1 ^{er} janvier | 41 404 \$ | 43 190 \$ |
| Nouveaux baux | 12 933 | 7 178 |
| Modifications/résiliations | 8 159 | 366 |
| Remboursement de l'obligation locative | (12 333) | (11 282) |
| Intérêts sur l'obligation locative (note 22) | 2 090 | 1 508 |
| Disposition par le biais de la cession des activités | 2 | 382 |
| Reclassement dans les passifs directement associés aux actifs destinés à la vente | - | (9) |
| Impact de la variation des taux de change | 833 | 71 |
| | 53 088 \$ | 41 404 \$ |
| Moins : Partie courante | 11 066 | 8 776 |
| Solde aux 31 décembre | 42 022 \$ | 32 628 \$ |

Les taux d'emprunt marginaux appliqués aux obligations locatives comptabilisées au 31 décembre 2024 se situent entre 1,88 % et 12,10 % (2,12 % à 12,10 % en 2023), venant à échéance entre janvier 2025 et septembre 2024.

Les flux de trésorerie contractuels non actualisés sur l'obligation locative sont comme suit :

| | 2024 | 2023 |
|--|------------------|------------------|
| Moins d'un an | 12 462 \$ | 9 880 \$ |
| Un à quatre ans | 28 527 | 21 702 |
| Plus de quatre ans | 16 909 | 14 501 |
| Total des flux de trésorerie non actualisés | 57 898 \$ | 46 083 \$ |

14. Provisions

| | Garanties | Obligations liées à la mise hors service des immobilisations | Autres provisions | Total | |
|---|-----------------|--|-------------------|-----------------|------------------|
| | | | | 2024 | 2023 |
| Solde aux 1 ^{er} janvier | 6 394 \$ | 2 334 \$ | 1 454 \$ | 10 182 \$ | 9 092 \$ |
| Changements des provisions reconnus dans l'année | 5 822 | - | 498 | 6 320 | 8 188 |
| Charge de désactualisation des intérêts | - | 131 | - | 131 | 96 |
| Provisions utilisées | (5 914) | - | (428) | (6 342) | (6 252) |
| Renversement des montants inutilisés | (884) | - | (349) | (1 233) | (894) |
| Reclassement dans les passifs directement associés aux actifs destinés à la vente | - | - | - | - | (108) |
| Incidence de la variation des taux de change | 179 | 157 | 30 | 366 | 60 |
| | 5 597 \$ | 2 622 \$ | 1 205 \$ | 9 424 \$ | 10 182 \$ |
| Moins : Partie courante | | | | 3 508 | 3 868 |
| Solde aux 31 décembre | | | | 5 916 \$ | 6 314 \$ |

Dans le cours normal de ses activités, la Société prend en charge certaines composantes en remplacement de composantes défectueuses en vertu des garanties offertes sur les produits qu'elle vend. Les garanties couvrent une période comprise entre trois mois et trois ans sur la majorité des produits d'*Accessibilité* et d'*Équipements médicaux*.

SAVARIA CORPORATION

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données sur les actions)

15. Autres passifs à long terme

| | 31 décembre 2024 | 31 décembre 2023 |
|---|---------------------|---------------------|
| Passif constaté au titre des prestations définies (note 18) | 4 237 \$ | 3 008 \$ |
| Fonds d'indemnisation des employés | 2 067 | 1 876 |
| Revenu différé | 12 002 | 8 464 |
| Rémunération différée | - | 427 |
| Autres | 208 | 150 |
| | 18 514 \$ | 13 925 \$ |

16. Cumul des autres éléments du résultat global

| | 31 décembre 2024 | 31 décembre 2023 |
|---|---------------------|---------------------|
| Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement dans le résultat net ou qui sont reclassés directement dans les résultats non distribués : | | |
| Réévaluation des passifs nets au titre des régimes à prestations définies, déduction faite des impôts | 3 350 \$ | 3 972 \$ |
| Éléments qui sont ou qui peuvent éventuellement être reclassés dans le résultat net : | | |
| Juste valeur des instruments financiers désignés comme couverture de flux de trésorerie, déduction faite des impôts | (2 005) | 2 308 |
| Conversion des états financiers d'établissements étrangers, déduction faite des impôts | 20 626 | (4 580) |
| Coûts de réserve de couverture sur la variation des swaps de devises désignés en couverture des investissements nets à l'étranger, déduction faite des impôts | 22 | (52) |
| Couverture des investissements nets, déduction faite des impôts | (25 894) | (10 396) |
| | (3 901) \$ | (8 748) \$ |

17. Capital-actions

A) Capital-actions

Nombre illimité d'actions ordinaires avec droit de vote, participantes et sans valeur nominale

Nombre illimité d'actions privilégiées de premier rang sans valeur nominale, pouvant être émises en séries

Nombre illimité d'actions privilégiées de deuxième rang sans valeur nominale, pouvant être émises en séries

Le 15 septembre 2023, la Société a émis 4 363 100 actions ordinaires via un appel public et 1 983 750 actions ordinaires via un placement privé concomitant avec la Caisse de dépôt et placement du Québec (« CDPQ »), tous deux au prix de 14,50 \$ par action pour un produit brut global de 92 029 000 \$, qui inclut l'exercice intégral de l'option de surallocation accordée aux preneurs fermes du placement et de l'option de souscription supplémentaire accordée à la CDPQ. Le produit net des frais de transactions de 4 691 000 \$ était de 87 338 000 \$. Les frais de transactions après impôts se sont établis à 3 448 000 \$.

B) Dividendes

Les dividendes suivants ont été déclarés et payés par la Société :

| | Douze mois clos les 31 décembre 2024 | 31 décembre 2023 |
|-------------------------------------|--|---------------------|
| Dividendes déclarés | 37 450 \$ | 34 643 \$ |
| Montant déclaré par action en cents | 52,6 | 52,0 |
| Dividendes payés | 37 314 \$ | 34 361 \$ |
| Montant payé par action en cents | 52,5 | 52,0 |

SAVARIA CORPORATION

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données sur les actions)

18. Avantages du personnel

| | Douze mois clos les 31 décembre | |
|--|------------------------------------|-------------------|
| | 2024 | 2023 |
| Gages et salaires | 217 343 \$ | 201 464 \$ |
| Avantages aux employés | 28 522 | 27 464 |
| Cotisations aux régimes à cotisations définies | 6 423 | 5 818 |
| Cotisations aux régimes à prestations définies | 718 | 355 |
| Frais de programme d'optimisation | 515 | 492 |
| Rémunération à base d'actions (note 25) | 2 756 | 1 966 |
| | 256 277 \$ | 237 559 \$ |

Régimes à prestations définies

La Société a deux régimes de retraite à prestations définies en Suisse qui sont gérés par de tierces parties (désigné comme le « Fonds de retraite »). Les administrateurs de ces Fonds de retraite ont l'obligation d'agir dans le meilleur intérêt des participants du régime et ils sont aussi responsables de l'élaboration de la stratégie de placement du régime.

En Suisse, les régimes de retraite sont gouvernés selon la Loi fédérale sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (« LPP »), qui dicte que les régimes doivent être administrés par des entités légales indépendantes. De plus, la LPP dicte que le Conseil des fiduciaires du régime doit être composé d'un nombre égal de représentants des employés et de l'employeur.

Les participants du régime sont assurés contre les conséquences financières de la vieillesse, de l'invalidité et de la mort. Cette assurance est sujette à la réglementation de la LPP qui spécifie un seuil minimum pour les prestations. Autant l'employeur que les participants doivent contribuer au régime. Si le régime est sous-capitalisé, différentes mesures peuvent être prises dont la réduction des prestations ou l'augmentation des contributions. La LPP spécifie comment l'employeur ainsi que les participants doivent conjointement participer à la recapitalisation du régime. Selon les exigences de la LPP, un rapport actuariel est préparé sur une base annuelle.

Le régime de retraite a la structure légale d'une fondation. Tous les risques actuariels sont à la charge de la fondation. Les risques actuariels comprennent les risques démographiques (principalement l'espérance de vie) et les risques financiers (principalement le taux d'escompte, les augmentations salariales futures et le rendement des actifs du régime) et sont régulièrement évalués par le Conseil des fiduciaires. Le Conseil des fiduciaires définit la stratégie de placement aussi souvent que nécessaire et au moins annuellement. Lorsqu'il définit la stratégie d'investissement, il tient compte des objectifs de la fondation, des obligations de prestations et de la gestion du risque. La stratégie de placement est définie sur la base d'une structure d'actif cible à long terme. L'objectif est de faire en sorte que les actifs et les passifs du régime soient alignés à moyen et long terme et que les risques actuariels soient réassurés.

Obligation au titre des prestations définies

Les principaux facteurs à l'origine du changement du déficit des régimes sont les réévaluations (changements des hypothèses basés sur l'expérience et des hypothèses financières). Le déficit ci-dessous est présenté dans les autres passifs à long terme.

| | 31 décembre 2024 | 31 décembre 2023 |
|--|---------------------|---------------------|
| Juste valeur des actifs des régimes | 24 097 \$ | 23 173 \$ |
| Obligation au titre des prestations définies | (28 334) | (26 181) |
| Déficit des régimes | (4 237) \$ | (3 008) \$ |

SAVARIA CORPORATION

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données sur les actions)

18. Avantages du personnel (suite)

Répartition de la juste valeur des actifs des régimes

Les actifs du régime sont à la valeur marchande et sont composés des éléments suivants :

| | 31 décembre 2024 | 31 décembre 2023 |
|---------------------------------------|---------------------|---------------------|
| Titres de participation ¹ | 10 482 \$ | 10 082 \$ |
| Titres de créances ¹ | 4 169 | 4 008 |
| Propriétés ² | 8 988 | 8 643 |
| Trésorerie et équivalent ¹ | 458 | 440 |
| | 24 097 \$ | 23 173 \$ |

¹ Coté sur des marchés actifs - Niveau 1 juste valeur

² Dérivé de données de marché observables - Niveau 2 juste valeur

Les actifs sont investis conformément à une stratégie de placement à long terme qui est conservatrice ou à faible risque.

Coût des régimes de retraite à prestations définies

| | Douze mois clos les 31 décembre | |
|---|------------------------------------|-----------------|
| | 2024 | 2023 |
| Coût des services rendus | 613 \$ | 338 \$ |
| Réduction | 74 | (19) |
| Frais d'intérêts nets | 36 | 8 |
| Charge comptabilisée dans le résultat net | 723 \$ | 327 \$ |
| Réévaluations | | |
| Écarts actuariels liés à l'obligation au titre des prestations définies | 1 425 \$ | 2 869 \$ |
| Rendement de l'actif des régimes en surplus des revenus d'intérêt | (655) | (413) |
| Réévaluations comptabilisées dans les autres éléments du résultat global | 770 \$ | 2 456 \$ |

Variation dans la juste valeur des actifs des régimes

| | 2024 | 2023 |
|--|------------------|------------------|
| Solde aux 1 ^{er} janvier | 23 173 \$ | 22 232 \$ |
| Cotisations de la Société | 650 | 568 |
| Prestations versées | (1 496) | (2 425) |
| Revenus d'intérêts | 350 | 269 |
| Rendement de l'actif des régimes | 655 | 413 |
| Contributions des participants | 543 | 487 |
| Incidence de la variation des taux de change | 222 | 1 629 |
| Solde aux 31 décembre | 24 097 \$ | 23 173 \$ |

SAVARIA CORPORATION

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données sur les actions)

18. Avantages du personnel (suite)

Variation dans la juste valeur de l'obligation au titre des prestations définies

| | 2024 | 2023 |
|--|------------------|------------------|
| Solde aux 1 ^{er} janvier | 26 181 \$ | 22 871 \$ |
| Coût des services rendus au cours de l'exercice | 613 | 338 |
| Prestations versées | (1 496) | (2 425) |
| Frais d'intérêts | 386 | 277 |
| Réduction | 74 | (19) |
| Réévaluations actuarielles : | | |
| Changements dans les hypothèses basés sur l'expérience | (153) | 4 471 |
| Changements dans les hypothèses financières | 1 578 | (1 602) |
| Contributions des participants | 543 | 487 |
| Incidence de la variation des taux de change | 608 | 1 783 |
| Solde aux 31 décembre | 28 334 \$ | 26 181 \$ |

Hypothèses actuarielles

| | 2024 | 2023 |
|---------------------------------------|--------|--------|
| Taux d'actualisation | 0,90 % | 1,50 % |
| Taux de croissance de la rémunération | 1,00 % | 1,00 % |

Les incidences de modifications des hypothèses clés relatives à l'obligation au titre des prestations définies des régimes sont présentées ci-dessous :

| | 31 décembre 2024 | | 31 décembre 2023 | |
|--|------------------|------------|------------------|------------|
| | Augmentation | Diminution | Augmentation | Diminution |
| Incidence d'une modification du taux d'actualisation de 0,5 % | (1 593) \$ | 1 860 \$ | (1 710) \$ | 1 923 \$ |
| Incidence d'une modification du taux de croissance de la rémunération de 0,5 % | 243 \$ | (276) \$ | 329 \$ | (346) \$ |

Les incidences sont hypothétiques et doivent être interprétées avec prudence, car les variations de chacune des hypothèses pourraient ne pas être linéaires.

Paiement prévu des prestations du prochain exercice

La Société prévoit cotiser 707 000 \$ à ses régimes de retraite à prestations définies au cours du prochain exercice.

Maturité des régimes

La durée moyenne de l'obligation de prestations définies au 31 décembre 2024 est entre 12 et 15 ans.

19. Charges de dépréciation et d'amortissement

| | Douze mois clos les 31 décembre 2024 | 2023 |
|--|--|------------------|
| Dépréciation et amortissement reconnus dans le coût des ventes | 20 564 \$ | 18 725 \$ |
| Dépréciation et amortissement reconnus dans les frais de vente et d'administration | 31 625 | 30 407 |
| Amortissement des frais de financement différés | 781 | 1 025 |
| | 52 970 \$ | 50 157 \$ |

SAVARIA CORPORATION

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données sur les actions)

20. Frais des initiatives stratégiques

En 2023, la Société a lancé un plan stratégique biennal appelé *Savaria One* visant à optimiser les ventes et les opérations. Les frais des initiatives stratégiques sont principalement reliés à des honoraires de consultation.

21. Autres charges

Les autres charges comprennent des éléments de performance financière, qui, de l'avis de la Société, devraient être présentés séparément dans l'état consolidé du résultat net afin de faciliter la compréhension de sa performance financière opérationnelle.

Les frais d'acquisition d'entreprises comprennent les frais engagés en relation à des acquisitions d'entreprises (avec ou sans succès). Les frais d'intégration d'entreprises comprennent les frais engagés pour l'intégration des entreprises nouvellement acquises.

Les frais de programme d'optimisation représentent les coûts engagés afin d'améliorer l'efficacité des activités opérationnelles et comprennent principalement des dépenses liées aux indemnités de départ de salariés.

Le 1^{er} février 2024, Savaria a procédé à la vente de toutes les actions émises et en circulation de ses filiales en propriété exclusive, Van-Action et Freedom Motors, à Driverge Canada, une filiale de Driverge Vehicle Innovations, LLC. Le gain net de 879 000 \$ venant de ces cessions a été reconnu comme un autre revenu dans cette catégorie au 31 décembre 2024.

Le 16 mars 2023, Savaria a procédé à la vente de toutes les actions émises et en circulation de sa filiale en propriété exclusive Handicare AS, basée en Norvège, à Drive AS, une filiale de Cognia AS. La cession de Handicare AS a donné lieu à une perte nette de 1 388 000 \$ incluse dans les autres charges au 31 décembre 2023.

| | Douze mois clos les 31 décembre | |
|--|------------------------------------|----------|
| | 2024 | 2023 |
| Frais d'acquisition d'entreprises | 258 \$ | - \$ |
| Frais d'intégration d'entreprises | 675 | 1 799 |
| Frais de programme d'optimisation | 515 | 492 |
| Perte (gain) sur cession des activités | (879) | 1 388 |
| | 569 \$ | 3 679 \$ |

22. Charges financières nettes

| | Douze mois clos les 31 décembre | |
|---|------------------------------------|-----------|
| | 2024 | 2023 |
| Intérêts sur la dette à long terme | 15 956 \$ | 21 378 \$ |
| Intérêts sur l'obligation locative | 2 090 | 1 508 |
| Autres intérêts et frais bancaires | 683 | 362 |
| Amortissement des frais de financement différés et dépenses de désactualisation | 913 | 1 129 |
| Revenus d'intérêt | (492) | (873) |
| Gain net de change | (1 582) | (1 766) |
| Perte nette sur instruments financiers | 841 | - |
| Portion inefficace des variations de la juste valeur des couvertures d'investissement net | 63 | 97 |
| | 18 472 \$ | 21 835 \$ |

SAVARIA CORPORATION

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données sur les actions)

23. Impôts

| | Douze mois clos les 31 décembre | |
|---|------------------------------------|--------------------|
| | 2024 | 2023 |
| Charge d'impôt exigible | | |
| Exercice courant | 27 745 \$ | 24 140 \$ |
| Ajustement pour années précédentes | (313) | 69 |
| | 27 432 \$ | 24 209 \$ |
| Économie d'impôt différé | | |
| Création et renversement des écarts temporaires | (11 069) \$ | (11 766) \$ |
| Variation des écarts temporaires non reconnus | 1 297 | 2 105 |
| Reconnaissance des pertes fiscales non reconnues utilisées pour réduire les impôts courants | (505) | (2 074) |
| | (10 277) \$ | (11 735) \$ |
| Charge totale d'impôt sur le résultat | 17 155 \$ | 12 474 \$ |

Impôt comptabilisé dans les autres éléments du résultat global

| | Douze mois clos le 31 décembre 2024 | | | Douze mois clos le 31 décembre 2023 | | |
|--|---|--------------------------|----------------------------------|---|--------------------------|----------------------------------|
| | Avant impôt | Gain (charge) d'impôt | Déduction faite des impôts | Avant impôt | Gain (charge) d'impôt | Déduction faite des impôts |
| Réévaluation des passifs nets au titre des régimes à prestations définies | (771) \$ | 149 \$ | (622) \$ | (2 518) \$ | 411 \$ | (2 107) \$ |
| Variation nette des instruments financiers désignés comme couverture de flux de trésorerie | (5 947) | 1 569 | (4 378) | 1 463 | (385) | 1 078 |
| Gain sur contrats de change portés au résultat au cours de l'exercice | 85 | (20) | 65 | 223 | (57) | 166 |
| Variation latente sur la conversion des états financiers d'établissements étrangers | 23 986 | 1 220 | 25 206 | 1 776 | - | 1 776 |
| Couverture d'investissement net et coûts de réserve de couverture | (15 025) | (399) | (15 424) | (884) | (5) | (889) |
| | 2 328 \$ | 2 519 \$ | 4 847 \$ | 60 \$ | (36) \$ | 24 \$ |

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données sur les actions)

23. Impôts (suite)

Rapprochement du taux d'impôt effectif

| | | Douze mois clos le 31 décembre 2024 | | Douze mois clos le 31 décembre 2023 |
|---|---------|---|---------|---|
| Résultat net | | 48 510 \$ | | 37 841 \$ |
| Charge d'impôt totale | | 17 155 | | 12 474 |
| Résultat avant impôt | | 65 665 \$ | | 50 315 \$ |
| Impôt en utilisant le taux d'impôt domestique de la Société | 26,5 % | 17 401 \$ | 26,5 % | 13 333 \$ |
| Écarts permanents | (1,8) % | (1 205) | (1,8) % | (927) |
| Impôt retenu sur rapatriement de fonds d'une filiale étrangère | 1,1 % | 725 | — % | — |
| Incidence de différences de taux d'impôt avec d'autres juridictions | (1,4) % | (901) | (0,5) % | (254) |
| Incidence des changements de taux d'impôts | - % | 12 | 0,8 % | 416 |
| Rémunération à base d'actions non déductible | 0,8 % | 527 | 1,0 % | 521 |
| Variation des écarts temporaires non reconnus | 2,0 % | 1 297 | 4,2 % | 2 105 |
| Reconnaissance des pertes fiscales non reconnues utilisées pour réduire les impôts courants | (0,8) % | (505) | (4,1) % | (2 074) |
| Ajustements reliés aux précédents exercices | (0,6) % | (411) | (0,7) % | (329) |
| Autres | 0,3 % | 215 | (0,6) % | (317) |
| | 26,1 % | 17 155 \$ | 24,8 % | 12 474 \$ |

Pertes fiscales inutilisées

Le montant de pertes fiscales autres qu'en capital inutilisées de la Société s'élève à 149 806 000 \$ (132 514 000 \$ en 2023), dont 55 603 000 \$ n'ont pas été comptabilisées (46 220 000 \$ en 2023). Ces pertes fiscales inutilisées viennent à échéance au cours des exercices suivants :

| Année d'échéance | 31 décembre 2024 | 31 décembre 2023 |
|------------------|---------------------|---------------------|
| 2026 | 77 \$ | - \$ |
| 2027 | 204 \$ | 75 \$ |
| 2028 | 148 \$ | 196 \$ |
| 2029 et après | 4 324 \$ | 1 631 \$ |
| Sans échéance | 50 850 \$ | 44 141 \$ |

Des avantages fiscaux d'un montant de 24 552 000 \$ (22 317 000 \$ en 2023) ont été comptabilisés relativement aux pertes fiscales autres qu'en capital inutilisées, incluant un montant de 8 572 000 \$ (7 551 000 \$ en 2023) provenant des filiales étrangères. La Société dispose également de pertes en capital non utilisées au Canada d'un montant de 42 000 \$ (4 058 000 \$ en 2023).

Au 31 décembre 2024, aucun passif d'impôt différé n'était comptabilisé pour les écarts temporaires découlant des participations dans des filiales dans lesquelles la Société contrôle les décisions touchant la réalisation de pareil passif et qu'il est probable que les écarts temporaires ne se renverseront pas dans un avenir prévisible.

SAVARIA CORPORATION

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données sur les actions)

23. Impôts (suite)

Actifs et passifs d'impôt différé comptabilisés

Les actifs et passifs d'impôt différé sont comptabilisés comme suit :

| | 31 décembre | | 31 décembre | | 31 décembre | |
|--|------------------|------------------|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|
| | 2024 | 2023 | 2024 | 2023 | 2024 | 2023 |
| | Actifs | | Passifs | | Nets | |
| Pertes reportées | 24 552 \$ | 22 849 \$ | - \$ | - \$ | 24 552 \$ | 22 849 \$ |
| Immobilisations incorporelles développées à l'interne | - | - | (2 419) | (2 461) | (2 419) | (2 461) |
| Provisions non déductibles (incluant la garantie et les stocks) | 5 144 | 4 321 | (109) | (202) | 5 035 | 4 119 |
| Immobilisations corporelles, incorporelles et goodwill | 10 883 | 2 944 | (54 970) | (54 227) | (44 087) | (51 283) |
| Crédit d'impôt à l'investissement | - | 65 | - | - | - | 65 |
| Gain ou perte non réalisé sur conversion de devises, contrats de change et de swap de taux d'intérêt | 2 205 | 305 | (1 481) | (1 130) | 724 | (825) |
| Frais de financement | 1 688 | 2 742 | (543) | (750) | 1 145 | 1 992 |
| Actifs financiers | - | - | (769) | (740) | (769) | (740) |
| Obligations liées à des régimes de retraite à prestations définies | 608 | 532 | - | - | 608 | 532 |
| Actifs au titre du droit d'utilisation | - | - | (8 925) | (7 663) | (8 925) | (7 663) |
| Obligation locative | 9 563 | 8 022 | - | - | 9 563 | 8 022 |
| Stocks et autres écarts temporaires | 2 603 | 1 084 | (109) | (91) | 2 494 | 993 |
| Actifs (passifs) d'impôt | 57 246 \$ | 42 864 \$ | (69 325) \$ | (67 264) \$ | (12 079) \$ | (24 400) \$ |
| Compensation d'impôt | (16 372) | (15 064) | 16 372 | 15 064 | - | - |
| Actifs (passifs) d'impôt net | 40 874 \$ | 27 800 \$ | (52 953) \$ | (52 200) \$ | (12 079) \$ | (24 400) \$ |

Certaines filiales qui sont en position d'actifs nets d'impôt différé ont encouru des pertes au cours de l'exercice. La Société considère qu'il est probable que ces actifs d'impôt différé se réalisent.

SAVARIA CORPORATION
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données sur les actions)

23. Impôts (suite)
Variation des actifs et passifs d'impôt différé comptabilisés durant l'exercice

| | Solde au 1 ^{er} janvier 2024 | Comptabilisé à même le résultat net | Augmentation /diminution par le biais d'un regroupement d'entreprises/ cessions des activités | Augmentation par le biais des frais d'émission d'options | Reclassement dans les actifs destinés à la vente | Comptabilisé dans les autres éléments du résultat global | Solde au 31 décembre 2024 |
|--|--|---|--|--|---|---|---------------------------------|
| Pertes reportées | 22 849 \$ | 33 \$ | - \$ | - \$ | - \$ | 1 670 \$ | 24 552 \$ |
| Immobilisations incorporelles développées à l'interne | (2 461) | 50 | - | - | - | (8) | (2 419) |
| Provisions non déductibles (incluant la garantie et les stocks) | 4 119 | 643 | - | - | - | 273 | 5 035 |
| Immobilisations corporelles, incorporelles et goodwill | (51 283) | 8 751 | - | - | - | (1 555) | (44 087) |
| Crédit d'impôt à l'investissement | 65 | (65) | - | - | - | - | - |
| Gain ou perte non réalisé sur conversion de devises, contrats de change | (825) | 660 | - | - | - | 889 | 724 |
| Frais de financement | 1 992 | (847) | - | - | - | - | 1 145 |
| Actifs financiers | (740) | (21) | - | - | - | (8) | (769) |
| Obligations liées à des régimes de retraite à prestations définies | 532 | (84) | - | - | - | 160 | 608 |
| Actifs au titre du droit d'utilisation | (7 662) | (1 207) | - | - | - | (56) | (8 925) |
| Obligation locative | 8 021 | 1 482 | - | - | - | 60 | 9 563 |
| Stocks et autres écarts temporaires | 993 | 882 | (86) | 527 | - | 178 | 2 494 |
| | (24 400) \$ | 10 277 \$ | (86) \$ | 527 \$ | - \$ | 1 603 \$ | (12 079) \$ |

SAVARIA CORPORATION

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données sur les actions)

23. Impôts (suite)

Variation des actifs et passifs d'impôt différé comptabilisés durant l'exercice (suite)

| | Solde au 1 ^{er} janvier 2023 | Comptabilisé à même le résultat net | Augmentation/diminution par le biais d'un regroupement d'entreprises/cessions des activités | Augmentation par le biais des frais d'émission d'actions et d'options | Reclassement dans les passifs directement associés aux actifs destinés à la vente | Comptabilisé dans les autres éléments du résultat global | Solde au 31 décembre 2023 |
|--|---------------------------------------|-------------------------------------|---|---|---|--|---------------------------|
| Pertes reportées | 16 584 \$ | 6 983 \$ | - \$ | - \$ | (695) \$ | (23) \$ | 22 849 \$ |
| Immobilisations incorporelles développées à l'interne | (2 775) | (115) | - | - | 429 | - | (2 461) |
| Provisions non déductibles (incluant la garantie et les stocks) | 3 040 | 1 195 | - | - | (30) | (86) | 4 119 |
| Immobilisations corporelles, incorporelles et goodwill | (55 417) | 4 457 | (94) | - | 59 | (288) | (51 283) |
| Crédit d'impôt à l'investissement | 65 | - | - | - | - | - | 65 |
| Gain ou perte non réalisé sur conversion de devises, contrats de change et de swap de taux d'intérêt | 38 | (417) | - | - | - | (446) | (825) |
| Frais de financement | 1 753 | (1 004) | - | 1 243 | - | - | 1 992 |
| Actifs financiers | (1 052) | 383 | - | - | - | (71) | (740) |
| Obligations liées à des régimes de retraite à prestations définies | 271 | (158) | - | - | - | 419 | 532 |
| Actifs au titre du droit d'utilisation | (8 199) | 563 | - | - | 2 | (28) | (7 662) |
| Obligation locative | 8 514 | (546) | - | - | (2) | 55 | 8 021 |
| Stocks et autres écarts temporaires | 647 | 394 | - | - | (86) | 38 | 993 |
| | (36 531) \$ | 11 735 \$ | (94) \$ | 1 243 \$ | (323) \$ | (430) \$ | (24 400) \$ |

SAVARIA CORPORATION

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données sur les actions)

24. Variation nette des éléments hors caisse liés aux opérations

| | Douze mois clos les 31 décembre | |
|---|------------------------------------|-------------|
| | 2024 | 2023 |
| Créances et autres débiteurs | 5 101 \$ | (12 161) \$ |
| Stocks | 933 | (4 632) |
| Charges payées d'avance et autres actifs courants | (403) | (2 246) |
| Autres actifs à long terme | (8) | (52) |
| Fournisseurs et autres créditeurs | 5 862 | (55) |
| Produits différés | (6 831) | 1 331 |
| Provisions | (1 261) | 1 076 |
| Autres passifs à long terme | 2 672 | 1 930 |
| | 6 065 \$ | (14 809) \$ |

25. Paiements fondés sur des actions

La Société a mis sur pied un régime d'options d'achat d'actions pour ses administrateurs, membres de la direction et employés, en vertu duquel le Conseil d'administration peut leur attribuer des options leur permettant d'acquérir des actions de la Société à un prix d'exercice établi par le Conseil. Le prix d'exercice est le cours de clôture de l'action de la journée précédant l'attribution des options. Les droits d'exercice deviennent généralement acquis sur une période variant entre un an et cinq ans à compter de la date d'attribution, et les options doivent être levées dans un délai maximal de six ans, sauf en cas de retraite, de cessation d'emploi ou de décès. Les options exercées sont réglées en actions. Au 31 décembre 2024, 3 190 661 options pouvaient encore être octroyées par la Société (3 976 823 en 2023).

La valeur de chaque option est estimée à la date d'attribution au moyen du modèle d'évaluation d'options Black-Scholes avec les hypothèses ci-dessous :

| | Douze mois clos les 31 décembre | |
|---|------------------------------------|------------|
| | 2024 | 2023 |
| Nombre d'options attribuées | 1 439 921 | 365 779 |
| Taux d'intérêt sans risque ¹ | 3,31 % | 3,45 % |
| Rendement prévu des dividendes ¹ | 2,90 % | 3,59 % |
| Volatilité prévue ¹ | 31 % | 35 % |
| Durée prévue | 4-6 années | 4-6 années |

¹ Moyenne pondérée

La juste valeur estimative des options attribuées en 2024 s'élève à 6 200 000 \$ (1 199 000 \$ en 2023). Cette valeur est amortie et imputée aux résultats au cours de la période d'acquisition des droits d'exercice.

Un total de 990 502 options d'achat d'actions (1 375 143 en 2023) était exclu du calcul du résultat dilué par action, dû à leur effet non dilutif.

En 2024, un coût de rémunération total de 2 756 000 \$ (1 966 000 \$ en 2023) pour les attributions d'options d'achat d'actions au profit des salariés et des administrateurs a été comptabilisé dans les frais de vente et d'administration et a été porté au crédit du surplus d'apport. Le cours de clôture moyen des actions de la Société aux dates d'exercice des options exercées durant 2024 était de 19,66 \$ (16,46 \$ en 2023).

SAVARIA CORPORATION

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données sur les actions)

25. Paiements fondés sur des actions (suite)

| | 2024 | | 2023 | |
|--|------------------|------------------------------------|------------------|------------------------------------|
| | Nombre d'options | Moyenne pondérée des prix de levée | Nombre d'options | Moyenne pondérée des prix de levée |
| En circulation aux 1 ^{er} janvier | 3 117 450 | 15,86 \$ | 3 216 064 | 16,02 \$ |
| Attribuées | 1 439 921 | 18,27 | 365 779 | 14,71 |
| Exercées | (459 781) | 15,49 | (161 890) | 14,28 |
| Expirées et renoncées | (148 000) | 16,71 | (302 503) | 17,02 |
| En circulation aux 31 décembre | 3 949 590 | 16,75 \$ | 3 117 450 | 15,86 \$ |
| Pouvant être exercées aux 31 décembre | 903 423 | 15,26 \$ | 920 865 | 15,19 \$ |

Les tableaux suivants résument certaines informations concernant les options d'achat d'actions en circulation aux 31 décembre :

| 2024 | | | | | |
|------------------------------|------------------------|---|------------------------------------|-----------------------------|------------------------------------|
| Fourchette des prix de levée | Options en circulation | | | Options pouvant être levées | |
| | Nombre d'options | Moyenne pondérée des durées de vie contractuelles | Moyenne pondérée des prix de levée | Nombre d'options | Moyenne pondérée des prix de levée |
| \$ | | (en années) | \$ | | \$ |
| 11,06 à 14,65 | 772 027 | 2,8 | 12,78 | 467 690 | 12,59 |
| 15,10 à 16,89 | 1 563 044 | 4,2 | 15,59 | 124 473 | 16,21 |
| 17,53 à 22,28 | 1 614 519 | 3,9 | 19,78 | 311 260 | 18,89 |
| 11,06 à 22,28 | 3 949 590 | 3,8 | 16,75 | 903 423 | 15,26 |

| 2023 | | | | | |
|------------------------------|------------------------|---|------------------------------------|-----------------------------|------------------------------------|
| Fourchette des prix de levée | Options en circulation | | | Options pouvant être levées | |
| | Nombre d'options | Moyenne pondérée des durées de vie contractuelles | Moyenne pondérée des prix de levée | Nombre d'options | Moyenne pondérée des prix de levée |
| \$ | | (en années) | \$ | | \$ |
| 11,06 à 14,65 | 1 001 807 | 3,3 | 12,77 | 519 794 | 12,83 |
| 15,10 à 16,89 | 1 121 641 | 4,1 | 15,72 | 170 569 | 16,61 |
| 17,53 à 22,05 | 994 002 | 3,2 | 19,14 | 230 502 | 19,45 |
| 11,06 à 22,05 | 3 117 450 | 3,6 | 15,86 | 920 865 | 15,19 |

26. Instruments financiers

Le tableau ci-dessous indique la présentation des instruments financiers dérivés à l'état consolidé de la situation financière.

| | 31 décembre 2024 | 31 décembre 2023 |
|-----------------------------|-----------------------------|---------------------|
| Actifs courants | | |
| Contrats de change | - \$ | 1 714 \$ |
| Swaps de taux d'intérêt | - | 488 |
| Swaps de devises | 13 272 | - |
| | 13 272 \$ | 2 202 \$ |
| Actifs non courants | | |
| Contrats de change | - \$ | 930 \$ |
| Swaps de devises | - | 5 241 |
| | - \$ | 6 171 \$ |
| Passifs courants | | |
| Contrats de change | 6 648 \$ | - \$ |
| Swaps de devises | - | 2 935 |
| | 6 648 \$ | 2 935 \$ |
| Passifs non courants | | |
| Contrats de change | 148 \$ | - \$ |
| Swaps de devises | 2 154 | - |
| | 2 302 \$ | - \$ |

Juste valeur

Les seuls instruments financiers de la Société qui sont évalués à la juste valeur de manière récurrente après leur comptabilisation initiale sont les instruments financiers dérivés et tous ces instruments financiers dérivés sont de niveau 2. La juste valeur des contrats de change est estimée en escomptant la différence entre le montant contractuel à terme et la valeur actuelle à terme pour le montant résiduel du contrat utilisant un taux d'intérêt sans risque (basé sur les bons du Trésor). La juste valeur des contrats de swap de taux d'intérêt et de swaps de devises est calculée comme la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés sur la durée restante des contrats et d'après les données du marché (principalement les courbes de taux d'intérêt, les taux d'intérêt et les taux de change pour les swaps de devises). Elle reflète le risque de crédit de l'instrument et inclut un ajustement afin de tenir compte du risque de crédit de la filiale de la Société ou de la contrepartie lorsqu'approprié. La valeur comptable de la trésorerie et équivalents de trésorerie, des créances et autres débiteurs, des fournisseurs et autres créditeurs se rapprochent de leur juste valeur en raison de leurs échéances à court terme. La valeur comptable de la dette à long terme se rapproche de sa juste valeur parce qu'elle porte intérêt à des taux variables.

A) Gestion des risques financiers**Aperçu**

La Société est exposée aux risques suivants par son utilisation d'instruments financiers :

- risque de crédit;
- risque de liquidité;
- risque de marché.

Cette note présente de l'information sur chacun des risques ci-dessus auxquels la Société est exposée et sur la gestion du capital de la Société.

Cadre de la gestion du risque

Le Conseil d'administration a la responsabilité globale de l'établissement et la surveillance du cadre de gestion du risque de la Société.

26. Instruments financiers (suite)**A) Gestion des risques financiers (suite)****Cadre de la gestion du risque (suite)**

Les politiques de gestion du risque de la Société sont établies afin d'identifier et d'analyser les risques auxquels la Société fait face, d'établir des limites de risque et des contrôles appropriés, et de surveiller les risques et le respect des limites. Les politiques et systèmes de gestion du risque sont révisés régulièrement afin d'y refléter les changements dans les conditions du marché et dans les activités de la Société.

Le Comité d'audit de la Société contrôle la manière dont la direction surveille le respect des politiques et procédures de gestion du risque, et s'assure que le cadre de gestion du risque est adéquat en relation avec les risques auxquels la Société fait face.

B) Risque de crédit

La trésorerie et les instruments financiers dérivés sont détenus ou émis par des institutions financières hautement cotées. Ainsi, la Société considère que le risque de non-performance de ces institutions financières est négligeable.

La Société consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Elle effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et elle minimise son risque de crédit en concluant des opérations avec un grand nombre de clients dans divers secteurs d'activité.

Risque de crédit auquel la Société est exposée

La valeur comptable des actifs financiers représente le risque de crédit maximal. Au 31 décembre 2024, aucun client ne représentait 10 % ou plus des revenus de la Société, ou 10 % ou plus des créances afférentes.

Provision pour pertes de crédit attendues

L'âge des créances à la date de clôture est telle que suit :

| | 31 décembre 2024 | | 31 décembre 2023 | |
|------------------------|-------------------|-----------------|-------------------|-----------------|
| | Brut | Provision | Brut | Provision |
| Courant, 0-60 jours | 85 796 \$ | 309 \$ | 87 354 \$ | 187 \$ |
| Échu, 61-90 jours | 3 666 | 982 | 5 652 | 1 216 |
| Échu, plus de 90 jours | 14 228 | 4 538 | 15 146 | 4 896 |
| | 103 690 \$ | 5 829 \$ | 108 152 \$ | 6 299 \$ |

La provision pour pertes de crédit a évolué comme suit durant l'exercice :

| | 2024 | 2023 |
|---|-----------------|-----------------|
| Solde aux 1 ^{er} janvier | 6 299 \$ | 4 785 \$ |
| Augmentation de la provision pour perte de crédit | 2 171 | 3 467 |
| Créances recouvrées ou radiées | (2 862) | (1 965) |
| Reclassement dans les actifs détenus en vue de la vente | - | (5) |
| Incidence de la variation des taux de change | 221 | 17 |
| Solde aux 31 décembre | 5 829 \$ | 6 299 \$ |

C) Risque de liquidité

Le risque de liquidité représente le risque que la Société éprouve des difficultés à honorer ses engagements lorsqu'ils viennent à échéance. La direction analyse le niveau des liquidités de la Société de façon continue pour s'assurer d'avoir suffisamment de liquidités pour respecter ses engagements. Afin de s'assurer de disposer des liquidités nécessaires pour remplir ses obligations à court terme, la Société maintient des modalités de paiement avec ses clients semblables à celles dont elle dispose auprès de ses fournisseurs.

SAVARIA CORPORATION
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données sur les actions)

26. Instruments financiers (suite)
C) Risque de liquidité (suite)

Les tableaux suivants résument les échéances contractuelles des passifs financiers, incluant les versements estimés d'intérêt et excluant l'effet des ententes de compensation.

| | 2024 | | | | | |
|---|-------------------|---------------------------------|-------------------|-------------------|-------------------|---------------|
| | Valeur comptable | Flux de trésorerie contractuels | 1 an | 2 à 3 ans | 4 à 5 ans | Plus de 5 ans |
| Passifs financiers non dérivés | | | | | | |
| Fournisseurs et autres créditeurs | 110 640 \$ | 110 640 \$ | 110 640 \$ | | | |
| Dividende à payer | 3 208 | 3 208 | 3 208 | | | |
| Dette à long terme, incluant la partie courante et les intérêts | 239 534 | 273 075 | 14 236 | 258 839 | - | - |
| | 353 382 \$ | 386 923 \$ | 128 084 \$ | 258 839 \$ | - \$ | - \$ |
| Passifs financiers dérivés | | | | | | |
| Contrats de change à terme | | | | | | |
| Sorties de fonds | 6 796 \$ | 109 948 \$ | 105 711 \$ | 4 237 \$ | - \$ | - \$ |
| Entrées de fonds | - | (103 152) | (99 062) | (4 090) | - | - |
| Swaps de devises | | | | | | |
| Sorties de fonds | - | 201 437 | 121 892 | 79 545 | - | - |
| Entrées de fonds | (11 118) | (219 113) | (137 067) | (82 046) | - | - |
| | (4 322) \$ | (10 880) \$ | (8 526) \$ | (2 354) \$ | - \$ | - \$ |
| 2023 | | | | | | |
| | Valeur comptable | Flux de trésorerie contractuels | 1 an | 2 à 3 ans | 4 à 5 ans | Plus de 5 ans |
| Passifs financiers non dérivés | | | | | | |
| Fournisseurs et autres créditeurs | 101 201 \$ | 101 201 \$ | 101 201 \$ | | | |
| Dividende à payer | 3 072 | 3 072 | 3 072 | | | |
| Dette à long terme, incluant la partie courante et les intérêts | 277 977 | 343 580 | 18 688 | 35 435 | 289 457 | - |
| | 382 250 \$ | 447 853 \$ | 122 961 \$ | 35 435 \$ | 289 457 \$ | - \$ |
| Passifs financiers dérivés | | | | | | |
| Contrats de change à terme | | | | | | |
| Sorties de fonds | - \$ | 79 362 \$ | 55 578 \$ | 23 784 \$ | - \$ | - \$ |
| Entrées de fonds | (2 644) | (82 006) | (57 291) | (24 715) | - | - |
| Swaps de devises | | | | | | |
| Sorties de fonds | - | 148 930 | 30 842 | 118 088 | - | - |
| Entrées de fonds | (2 306) | (153 977) | (30 051) | (123 926) | - | - |
| Swaps de taux d'intérêt | | | | | | |
| Sorties de fonds | - | 303 | 303 | - | - | - |
| Entrées de fonds | (488) | (675) | (675) | - | - | - |
| | (5 438) \$ | (8 063) \$ | (1 294) \$ | (6 769) \$ | - \$ | - \$ |

26. Instruments financiers (suite)**D) Risque de marché****i) Risque de change**

La Société est exposée au risque de change en lien avec les actifs et les passifs financiers, ainsi qu'avec les revenus et les achats qui sont libellés dans une devise autre que les devises fonctionnelles respectives des entités du groupe. Les entités canadiennes sont exposées au dollar US, les entités européennes ayant une monnaie fonctionnelle autre que l'euro sont exposées à l'euro, tandis que les autres établissements étrangers n'ont pas une grande exposition au risque de change. La Société compense partiellement ces risques par ses achats de matières premières en devises étrangères et par l'utilisation de contrats de change à terme sur le dollar US. Ces contrats obligent la Société à vendre des dollars US à des taux prédéterminés.

La direction a établi une politique afin de gérer le risque de change de la Société lié à sa devise fonctionnelle. L'objectif de cette politique consiste à minimiser les risques associés aux transactions en devises étrangères, plus particulièrement le dollar américain, pour ainsi protéger le profit brut contre les fluctuations importantes des devises étrangères et pour éviter que la direction spéculé quant à la valeur des devises. La Société gère ce risque en concluant des contrats à terme sur devises. Selon la politique, les entrées nettes prévues en devises américaines peuvent être couvertes entre 40 % et 75 %.

Les tableaux ci-dessous résumant les caractéristiques des contrats de change à terme en dollars US aux 31 décembre :

| Échéance | Type | Taux de change moyen pondéré | 2024 |
|--------------|-------|------------------------------|-------------------|
| | | | Montants nominaux |
| | | | USD '000 |
| 0 à 12 mois | Vente | 1,3658 | 39 000 \$ |
| 12 à 15 mois | Vente | 1,3630 | 3 000 |
| | | 1,3656 | 42 000 \$ |
| | | | 2023 |
| Échéance | Type | Taux de change moyen pondéré | Montants nominaux |
| | | | USD '000 |
| 0 à 12 mois | Vente | 1,3641 | 42 000 \$ |
| 12 à 21 mois | Vente | 1,3730 | 18 000 |
| | | 1,3668 | 60 000 \$ |

Aucune inefficacité n'a été comptabilisée dans le résultat net pour les couvertures de flux de trésorerie puisque les sources d'inefficacité sont non significatives. En 2024, la variation de la valeur des instruments de couverture au montant de 5 196 000 \$ ((2 472 000) \$ en 2023), utilisée pour calculer la partie inefficace des relations de couverture de risque de change, était identique à la variation de la valeur des éléments couverts comptabilisés dans les autres éléments du résultat global. Durant la période, (85 000) \$ ((223 000) \$ en 2023) a été porté au résultat net par rapport aux contrats de change, avant impôts.

La Société ne détient ni n'émet d'instruments financiers dérivés à des fins commerciales ou spéculatives. Les instruments financiers dérivés font l'objet de procédures régulières de contrôle en ce qui concerne les conditions de crédit, les contrôles financiers et les procédures de gestion et de surveillance de risque.

SAVARIA CORPORATION

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données sur les actions)

26. Instruments financiers (suite)

D) Risque de marché (suite)

i) Risque de change (suite)

Analyse de sensibilité

Les éléments monétaires libellés en dollars US et en euro des entités dont la monnaie fonctionnelle est une devise autre que le dollar US ou l'euro se détaillent comme suit:

| | 31 décembre 2024 | | 31 décembre 2023 | |
|--|------------------|---------------------|--------------------|---------------------|
| | EUR '000 | USD '000 | EUR '000 | USD '000 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 5 297 \$ | (2 989) \$ | (11 429) \$ | (19 536) \$ |
| Créances et autres débiteurs | 61 | 9 620 | 21 | 11 549 |
| Fournisseurs et autres créditeurs | (1 003) | (5 529) | (290) | (3 493) |
| Dette à long terme | - | (141 704) | - | (158 646) |
| Total des éléments monétaires libellés en dollars US et euros | 4 355 \$ | (140 602) \$ | (11 698) \$ | (170 126) \$ |

Une augmentation d'un pour cent du dollar US et de l'euro à la date de clôture aurait eu pour effet, en supposant que toutes les autres variables, en particulier les taux d'intérêt, demeurent constantes, d'accroître (de réduire) le résultat net et les autres éléments du résultat global des montants présentés dans le tableau ci-dessous.

| | 31 décembre 2024 | | 31 décembre 2023 | |
|--|------------------|-----------------|------------------|-----------------|
| | EUR '000 | USD '000 | EUR '000 | USD '000 |
| Augmentation (diminution) dans le résultat net | 32 \$ | 317 \$ | (86) \$ | 357 \$ |
| Augmentation dans les autres éléments du résultat global | 2 432 | 1 174 | 3 279 | 1 169 |
| Exposition nette | 2 464 \$ | 1 491 \$ | 3 193 \$ | 1 526 \$ |

ii) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt auquel est exposée la Société découle de la trésorerie et des emprunts à long terme. La trésorerie et les emprunts à taux variables exposent la Société au risque de variation des flux de trésorerie en raison de la fluctuation des taux d'intérêt, tandis que les prêts à long terme et les emprunts à taux fixes exposent la Société au risque de variation de la juste valeur en raison de la fluctuation des taux d'intérêt. La Société analyse de façon continue son exposition au risque de taux d'intérêt et examine les options de renouvellement et de refinancement qui lui sont disponibles pour minimiser ce risque.

| Swaps de taux d'intérêt | Échéance | Taux d'intérêt fixe | Frais d'estampillage | Valeur nominale initiale | Devise | 31 décembre | |
|-------------------------|------------|---------------------|----------------------|--------------------------|--------|-------------|-----------|
| | | | | | | 2024 | 2023 |
| | Avril 2024 | 2,42 % | 1,70 % | 50 000 \$ | CAD | - \$ | 50 000 \$ |

Ces swaps de taux d'intérêt à taux fixe, qui ont expiré en 2024, avaient été désignés comme couverture à des fins comptables pour couvrir le risque de taux d'intérêt sur le prêt à terme à taux variable échu en août 2023 et poursuivi sur la facilité renouvelable. La Société utilise également un swap de devises synthétique CAD-USD pour couvrir le risque de change et de taux d'intérêt d'une dette libellée en USD sous sa facilité renouvelable (se reporter à la section Couverture de d'investissements nets). La juste valeur des swaps de taux d'intérêt à taux fixe, avant les impôts différés de 129 000 \$ au 31 décembre 2023, s'établit comme suit :

| | 31 décembre | |
|---|-------------|--------|
| | 2024 | 2023 |
| Gains non réalisés sur contrats de swap de taux d'intérêt applicables à la dette long terme | - \$ | 488 \$ |

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données sur les actions)

26. Instruments financiers (suite)

D) Risque de marché (suite)

ii) Risque de taux d'intérêt (suite)

Aucune inefficacité n'a été comptabilisée dans le résultat net pour les couvertures de flux de trésorerie puisque les sources d'inefficacité sont non significatives. En 2024, la variation de la valeur des instruments de couverture au montant de (488 000) \$ ((1 011 000) \$ en 2023), utilisée pour calculer la partie inefficace des relations de couverture de risque de taux d'intérêt, était identique à la variation de la valeur des éléments dans les autres éléments du résultat global. En 2024, 373 000 \$ (1 207 000 \$ en 2023) ont été transférés au résultat net dans les charges financières sur les swaps de taux d'intérêt, avant impôts.

iii) Couverture d'investissements nets

La Société couvre une partie de ses investissements nets dans ses établissements européens qui ont l'euro ou le franc suisse comme monnaies fonctionnelles. Le risque de change couvert découle de la fluctuation des taux de change au marché entre l'euro, le franc suisse et le dollar canadien, ce qui fait varier le montant de l'investissement net. La Société atténue le risque de change découlant de la conversion de l'actif net de la filiale avec des swaps de devises. La Société utilise des swaps de devises et la combinaison d'un swap de devises USD-EUR et d'une dette libellée en dollars américains pour former une dette synthétique libellée en euros ainsi qu'une d'un swap de devises synthétique CHF-CAD comme instruments de couverture. Le swap de devises CHF-USD que la Société a conclu au cours de l'exercice a été désigné dans deux relations de couverture simultanément : i) la partie du swap de devises synthétique CHF-CAD a été désignée comme une couverture d'investissement net et (ii) la partie du swap de devises synthétique CAD-USD a été désignée comme une couverture de taux d'intérêt, tel que mentionné ci-dessus. La Société couvre l'investissement net dans la mesure du swap de devises et du principal de la dette synthétique. Une inefficacité de 63 000 \$ (97 000 \$ en 2023) a été comptabilisée dans le résultat net dans les charges financières nettes relativement aux swaps de devises.

| Maturité | Devises | Nominal | Équivalent CAD fixe | Taux à recevoir CAD | Taux à payer devises étrangères | 31 décembre | |
|------------|---------|-----------|---------------------|---------------------|---------------------------------|-------------|-------------------|
| | | | | | | 2024 | Juste valeur 2023 |
| Avril 2024 | CHF | 12 000 \$ | 16 032 \$ | 4,17 % | 1,82 % | - \$ | (2 890) \$ |
| Avril 2024 | EUR | 5 000 \$ | 7 245 \$ | 4,17 % | 2,10 % | - \$ | (45) \$ |

| Maturité | Devise | Nominal | Équivalent USD | Taux à recevoir USD | Taux à payer CHF | 31 décembre | |
|------------|--------|-----------|----------------|---------------------|------------------|-------------|-------------------|
| | | | | | | 2024 | Juste valeur 2023 |
| Avril 2026 | CHF | 11 000 \$ | 10 884 \$ | SOFR | 1,28 % | (2 154) \$ | - \$ |

| Maturité | Devise | Nominal | Équivalent USD | Taux à recevoir USD | Taux à payer EUR | 31 décembre | |
|------------|--------|-----------|----------------|---------------------|------------------|-------------------|-------------------|
| | | | | | | 2024 ¹ | Juste valeur 2023 |
| Avril 2025 | EUR | 80 000 \$ | 92 320 \$ | SOFR | EURIBOR -0,02 % | 13 272 \$ | 5 241 \$ |

¹ En janvier 2024, la Société a modifié sa stratégie de gestion des risques et, en conséquence, a réduit de manière prospective une portion de 40 millions d'euros de sa couverture d'investissement net pour les opérations européennes. La variation de la juste valeur de cette portion de 40 millions d'euros du swap de devises USD-EUR est désormais présentée par le biais de la perte nette sur instruments financiers dans les charges financières nettes.

SAVARIA CORPORATION

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données sur les actions)

26. Instruments financiers (suite)

E) Gestion du capital

La Société définit les composantes de sa structure de capital comme étant la dette à long terme moins la trésorerie et équivalents de trésorerie, plus les capitaux propres.

| | 31 décembre | |
|---|-------------------|-------------------|
| | 2024 | 2023 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | (35 242) \$ | (54 076) \$ |
| Dette à long terme, incluant la partie courante | 239 534 | 277 977 |
| | 204 292 \$ | 223 901 \$ |
| Capitaux propres | 575 267 | 549 000 |
| Total de la structure de capital | 779 559 \$ | 772 901 \$ |

La politique du conseil d'administration est de maintenir une solide assise financière afin de maintenir la confiance des investisseurs, des créiteurs et du marché et de soutenir le développement futur de l'entreprise. La direction surveille le rendement sur le capital, qui est défini par la Société comme étant le résultat des activités opérationnelles divisé par les capitaux propres. La direction surveille aussi le niveau de dividendes aux actionnaires ordinaires.

La Société surveille le capital basé sur plusieurs ratios financiers et indicateurs de performance non financiers.

La Société doit respecter des conditions imposées par diverses ententes bancaires. Elle a respecté toutes les conditions imposées par ses prêteurs tout au long de l'exercice.

De plus, la majeure partie des actifs de la Société ont été donnés comme garantie sur ses facilités de crédit.

27. Engagements

La Société a conclu principalement des contrats de location pour ses installations. Les paiements minimaux de location liés aux engagements de location de la Société ont été comptabilisés à titre de passifs locatifs dans l'état consolidé de la situation financière. Le détail est présenté en note 13 « Actifs au titre du droit d'utilisation et obligation locative ». Dans le cadre de son initiative *Savaria One*, la Société s'est engagée dans le cadre d'une entente de services pour un montant total de 17 000 000 \$ payable au cours des 12 prochains mois.

28. Secteurs opérationnels

Information sur les secteurs opérationnels

Aux fins de la présentation de l'information financière, l'entreprise est structurée en deux secteurs opérationnels en fonction des marchés respectifs qu'ils desservent. Le secteur *Accessibilité* comprend la conception, la fabrication, la distribution et l'installation d'une vaste gamme de produits d'accessibilité, tels que des ascenseurs commerciaux et résidentiels, des sièges d'escalier, des plates-formes élévatrices et des monte-plats, que ce soit pour les marchés personnel, résidentiel ou commercial. Il vend également une grande variété de véhicules automobiles accessibles aux fauteuils roulants et adaptés aux personnes ayant des besoins particuliers. Le secteur *Équipements médicaux* inclut la conception, fabrication, distribution et installation de lève-personne, de toiles et d'accessoires de transfert, d'élévateurs au sol, d'aides au repositionnement, d'équipement pour le bain, de lits médicaux, de surfaces de soutien thérapeutique et de produits de gestion de la pression utilisés dans les établissements de santé et dans un contexte de soins à domicile.

SAVARIA CORPORATION

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données sur les actions)

28. Secteurs opérationnels (suite)

Information sur les secteurs opérationnels (suite)

L'équipe de direction de la Société évalue la performance des secteurs à présenter en fonction des revenus et du BAIIA ajusté. Le BAIIA ajusté se définit comme étant le résultat avant les charges financières nettes, l'impôt, l'amortissement, les frais des initiatives stratégiques, les autres charges (revenus) et la rémunération à base d'actions. Les charges du siège social correspondent aux salaires et aux frais relatifs aux fonctions centralisées comme les finances et le contentieux, qui ne sont pas alloués aux secteurs.

| | Douze mois clos les 31 décembre | | | |
|------------------------------------|---------------------------------|----------------------|--------------------|------------------|
| | Accessibilité | Équipements médicaux | Siège social | Total |
| 2024 | | | | |
| Revenus | 673 878 \$ | 193 884 \$ | - \$ | 867 762 \$ |
| BAIIA ajusté | 133 305 \$ | 37 106 \$ | (9 181) \$ | 161 230 \$ |
| Rémunération à base d'actions | - | - | 2 756 | 2 756 |
| Frais des initiatives stratégiques | 15 379 | 1 914 | 4 286 | 21 579 |
| Autres charges | (381) | 515 | 435 | 569 |
| Charge d'amortissement | 39 450 | 8 593 | 4 146 | 52 189 |
| Résultat opérationnel | 78 857 \$ | 26 084 \$ | (20 804 \$) | 84 137 \$ |
| 2023 | | | | |
| Revenus | 653 350 \$ | 183 604 \$ | - \$ | 836 954 \$ |
| BAIIA ajusté | 103 938 \$ | 33 104 \$ | (6 967) \$ | 130 075 \$ |
| Rémunération à base d'actions | - | - | 1 966 | 1 966 |
| Frais des initiatives stratégiques | 1 197 | 90 | 1 861 | 3 148 |
| Autres charges | 2 127 | 130 | 1 422 | 3 679 |
| Charge d'amortissement | 36 369 | 8 284 | 4 479 | 49 132 |
| Résultat opérationnel | 64 245 \$ | 24 600 \$ | (16 695 \$) | 72 150 \$ |

SAVARIA CORPORATION

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données sur les actions)

28. Secteurs opérationnels (suite)

Ventilation des revenus et information sur les régions géographiques

| | Douze mois clos les 31 décembre | | |
|--|---------------------------------|----------------------|-------------------|
| | Accessibilité | Équipements médicaux | Total |
| 2024 | | | |
| Revenus par région | | | |
| Canada | 88 397 \$ | 66 080 \$ | 154 477 \$ |
| États-Unis | 274 031 | 117 445 | 391 476 |
| Europe et reste du monde | 311 450 | 10 359 | 321 809 |
| | 673 878 \$ | 193 884 \$ | 867 762 \$ |
| Moment de la constatation des revenus | | | |
| Biens transférés à un moment précis | 606 397 \$ | 171 432 \$ | 777 829 \$ |
| Services rendus progressivement | 67 481 | 22 452 | 89 933 |
| | 673 878 \$ | 193 884 \$ | 867 762 \$ |
| 2023 | | | |
| Revenus par région | | | |
| Canada | 79 813 \$ | 62 034 \$ | 141 847 \$ |
| États-Unis | 247 830 | 111 351 | 359 181 |
| Europe et reste du monde | 325 707 | 10 219 | 335 926 |
| | 653 350 \$ | 183 604 \$ | 836 954 \$ |
| Moment de la constatation des revenus | | | |
| Biens transférés à un moment précis | 595 857 \$ | 161 165 \$ | 757 022 \$ |
| Services rendus progressivement | 57 493 | 22 439 | 79 932 |
| | 653 350 \$ | 183 604 \$ | 836 954 \$ |

29. Contingences

Dans le cours normal de son exploitation, la Société fait l'objet de diverses réclamations et de litiges. Bien que le dénouement des procédures ne puisse pas être déterminé avec certitude, la direction juge que toute responsabilité qui découlerait de telles éventualités n'aurait pas d'incidence négative importante sur les états financiers consolidés de la Société.

30. Parties liées

A) Rémunération des principaux dirigeants et administrateurs

La rémunération des principaux dirigeants, actuellement définie comme les membres de la haute direction et les administrateurs de la Société, était la suivante :

| | Douze mois clos les 31 décembre | |
|--------------------------------------|---------------------------------|-----------------|
| | 2024 | 2023 |
| Avantages du personnel à court terme | 10 141 \$ | 7 464 \$ |
| Paiements fondés sur des actions | 1 749 | 1 014 |
| | 11 890 \$ | 8 478 \$ |

B) Transactions avec les principaux dirigeants et administrateurs

Les principaux dirigeants et administrateurs contrôlent environ 18 % (20 % en 2023) des actions avec droit de vote de la Société.

31. Événement subséquent

Le 1er février 2025, le président américain a pris trois décrets afin d'imposer de nouveaux tarifs sur les importations en provenance du Canada, du Mexique et de la Chine. Ces décrets prévoient l'imposition d'une taxe supplémentaire de 25 % sur les importations aux États-Unis de produits d'origine canadienne et mexicaine et une taxe additionnelle de 10 % sur les produits d'origine chinoise. Les décrets pour le Canada et le Mexique ont été initialement suspendus pour une période d'un mois et sont entrés en vigueur le 4 mars 2025. À cette même date, une taxe supplémentaire de 10 % sur les importations de la Chine vers les États-Unis a été mise en application en surplus de la taxe de 10 % déjà annoncée le 1er février 2025.

La Société évalue les incidences de ces tarifs et d'autres contretarifs sur ses activités à mesure que la situation évolue.



SAVARIA CORPORATION

4350, autoroute 13, Laval (Québec) H7R 6E9 Canada
450.681.5655 800.931.5655 savaria.com

